n° 431
FÉVRIER
2015
4,60 € - 7 FS

s!lence

SOUTENIR LES LANCEURS D'ALERTES

REPORTAGE BD : FORUM SUR LA PAIX À SAREJEVO

TURQUIE : DES CHEMINS INÉDITS FACE À LA VIOLENCE



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS Á…

Bernard Dréano,

Président de l'Assemblée européenne des citoyens.

1

Le conflit actuel en Ukraine marque-t-il une forme de reprise de la guerre froide USA/UE contre la Russie, 25 ans après la chute du mur de Berlin ?

Non, ce n'est pas la reprise du passé. De 1947 à 1989, l' "Est" et "Ouest" s'affrontaient, du fait de rivalité de grandes puissances mais surtout d'idéologies et de modèles antagoniques : le "camp socialiste" contre "le monde libre". Aujourd'hui, grosso modo, toute la planète vit dans un même univers globalisé et capitaliste. Certains États ont des ambitions, sinon toujours les moyens, d'affirmer leur puissance par leur "hard power" politico-militaire ou leur "soft-power" économico-culturel. Ces rivalités ne provoquent pas (pas encore ?) d'affrontements militaires inter-impérialistes comme au début du 20e siècle, et il n'y a pas de rivalité frontale entre blocs. La Russie, héritière du passé tsariste et soviétique, aspire à retrouver un statut de grande puissance, en utilisant les moyens dont elle dispose (exportations d'hydrocarbures, capacités militaires), et en intervenant essentiellement dans son étranger proche.

Bien sûr, quand il y a un conflit quelque part, des pays voisins ou lointains peuvent y intervenir, défendre leurs clients, contribuer à l'aggravation des choses. Mais ces interventions ne sont pas les causes initiales de ces conflits, ces "guerres de dislocations" décrites par la chercheuse anglaise Mary Kaldor (1). Des conflits qui ont beaucoup à voir avec la gestion néolibérale du monde et ce qu'elle entraîne, la délégitimation des États, la destruction des solidarités, les inégalités. Pour autant le terrain yougoslave hier, syrien ou du Donbass aujourd'hui, ne sont pas de simples cases d'un échiquier mondial ou s'affronteraient des super-joueurs. Ces conflits résultent de la combinaison de phénomènes mondiaux et locaux (conditions politiques, sociales, historiques) qu'il faut comprendre et affronter si l'on veut maintenir ou rétablir la paix.

Dans le cas Ukrainien la rhétorique de la guerre froide est utilisée dans les propagandes, de part et d'autre, mais ce n'est pas la seule. La propagande poutinienne et séparatiste fait aussi référence à la "grande guerre patriotique" face à un pouvoir Ukrainien "quasi-nazi", et à la défense des valeurs chrétiennes "contre l'Occident décadent", du côté du gouvernement de Kiev on parle "de lutte antiterroriste", et les occidentaux accusent Moscou de mener une guerre "hybride" perverse !

2

En Ukraine, voire en Russie, quelles sont les démarches issues de la base qui agissent en faveur d'une désescalade des affrontements ? Quelles sont les solutions possibles ?

L'annexion de la Crimée par la Russie, puis la guerre au Donbass, ont provoqué une radicalisation "patriotique" des opinions. En Russie où la popularité de Poutine est à son zénith et le nationalisme omniprésent, comme en Ukraine, où les revendications de démocratie et anti-corruption ont laissé place à "l'union sacrée contre l'agression". Il ne faut pas croire pour autant que les peuples soient prêts à une guerre totale. Mais les aspirations à la paix des gens ne se traduisent pas (pour le moment), par des mouvements capables de faire taire les armes. En Russie, ceux qui ont manifesté contre la guerre (notamment le 21 septembre 2014 à Moscou) sont traités de traîtres. Il y a toujours des échanges entre mouvements des sociétés civiles des deux pays, des mouvements qui dénoncent les ravages du chauvinisme, et les atteintes aux droits humains. En Ukraine, des ONG agissent face aux effets de la guerre en particulier pour les personnes déplacées (cf. par exemple le No Border Project du Centre d'action sociale de Kiev).

3

Quelles sont les actions que les peuples européens peuvent faire pour aller vers une résolution la moins violente possible de ce conflit et en éviter d'autres demain ?

D'abord on peut soutenir les forces civiques ukrainiennes et russes dans leur travail de terrain et aussi en les aidant à se rencontrer, en relayant leur expression, comme par exemple cela a été fait lors de l'Événement de paix de Sarajevo en juin 2014 (2) ou de l'Université européenne des mouvements sociaux d'ATTAC à Paris en août, en Géorgie en septembre ou à Bâle en décembre ; et aussi diffuser l'information indépendante et contrer les propagandes bellicistes.

Les interventions militaires extérieures doivent cesser (en clair l'armée russe n'a rien à faire à Donetsk). L'Ukraine pacifique et démocratique ne peut naturellement pas se construire demain en hostilité avec ses voisins et cousins de l'Est ou de l'Ouest, et doit sur le plan intérieur transformer le féodalisme oligarchique actuel en véritable système démocratique fédéral.

Enfin, constatons que l'OSCE, l'organisation créée en 1989 pour gérer les conflits et garantir la sécurité en Europe, a été dès sa création, minorée (que l'on compare à l'OTAN !) et privée des moyens de jouer son rôle de lieu de négociations, ou de force d'interposition (par exemple pour faire respecter un cessez le feu).

(1) Mary Kaldor est auteure de nombreux ouvrages en anglais : Golbal Civil Society : an answer to war, New & Old Wars : Organized Violence in a Global Era…

(2) Voir BD page 28.

Quelques adresses pour en savoir plus

- **Assemblée européenne des citoyens, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, aec@reseau-ipam.org, http://www.reseau-ipam.org/aec**
- **No border Ukraine : http://noborders.org.ua**
- **Russie Liberté (Paris) http://russie-libertes.org**
- **Fédération internationale des droits de l'homme : www.fidh.org**

LE MOIS DE LASSERPE

VENTE PARTIELLE AUX CHINOIS DE L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC



GRENOBLE : LES PANNEAUX PUBLICITAIRES REMPLACÉS PAR DES ARBRES



UNE STATION D'ÉCOUTES CHINOISE EN BANLIEUE PARISIENNE



BIENTÔT, DAVANTAGE DE P.V. POUR LES CYCLISTES



SOMMAIRE





QUOI DE NEUF ?

Prochain dossier :
Loi Duflot : pour mieux se loger ?



■ VENEZ NOUS VOIR LES 19 ET 20 FÉVRIER !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30 et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. ***Prochaines expéditions : 19 et 20 mars, 16 et 17 avril, 21 et 22 mai…***

■ APRÈS CHARLIE

Mercredi 7 janvier 2015, midi, au moment de la clôture de ce numéro, nous apprenons le carnage qui vient d'avoir lieu dans les locaux de *Charlie-Hebdo.* Comme beaucoup, abasourdis et angoissés, nous avons suivi les infos sur internet. Nous pensons à Fabrice Nicolino, collaborateur de *Silence,* qui depuis quelques années anime la rubrique Écologie de *Charlie-Hebdo.* Nous apprenons dans l'après-midi qu'il fait partie des quatre blessés graves. Le soir certains d'entre nous sommes au milieu du rassemblement de Lyon où deux tentatives de Marseillaise sont heureusement couvertes par les cris de "Charlie" et de "Liberté". Jeudi matin, nous apprenons que le pronostic vital de Fabrice n'est plus engagé (pour parler médecin). On ne se sent guère mieux pour autant. Dans le numéro précédent, nous avions publié un dessin de Tignous en hommage à Rémi Fraisse. Et maintenant c'est le dessinateur qui est mort. Comme 11 autres personnes ce jour. Comment peut-on en arriver à de telles horreurs ?

Nous tenons ici à présenter toute notre empathie aux victimes, aux familles des victimes et à tous les collaborateurs de *Charlie-Hebdo.*

Nous ne pouvons que soutenir les initiatives en faveur de la liberté de la presse et au droit à l'impertinence et au rire. Par contre, comme ceux qui ont interrompu les "Marseillaise", nous ne nous reconnaissons pas dans les discours qui voient là une simple atteinte à l'intégrité de la France. Car cela serait écarter trop rapidement le rôle colonial actuel de notre pays. La violence naît de la souffrance et nous vous invitons à relire le dossier de notre numéro 422 (avril 2014), "décolonisons nos luttes".

Amiante
Chronique d'un crime social

BD parue en 2005, retraçant le scandale de l'amiante.



Soutien à Christian Vélot, le 25 juin 2008
devant la présidence de l'université Paris-sud.



Livre de Gilles-Eric Séralini dénoncant le rôle des lobbys

ÉDITORIAL

Un cri dans la nuit

Les alertes historiques de Rachel Carlson sur les dangers des pesticides en 1962 et de René Dumont sur les limites de la planète en 1974, nous rappellent que l'écologie, cela a d'abord été et cela reste un cri d'alarme, une ou plusieurs voix qui s'élèvent pour dénoncer une pollution, les méfaits d'une multinationale, un système industriel destructeur... En général, c'est une personne qui commence à se lever pour clamer la vérité afin qu'éclate au grand jour un scandale sanitaire ou écologique.

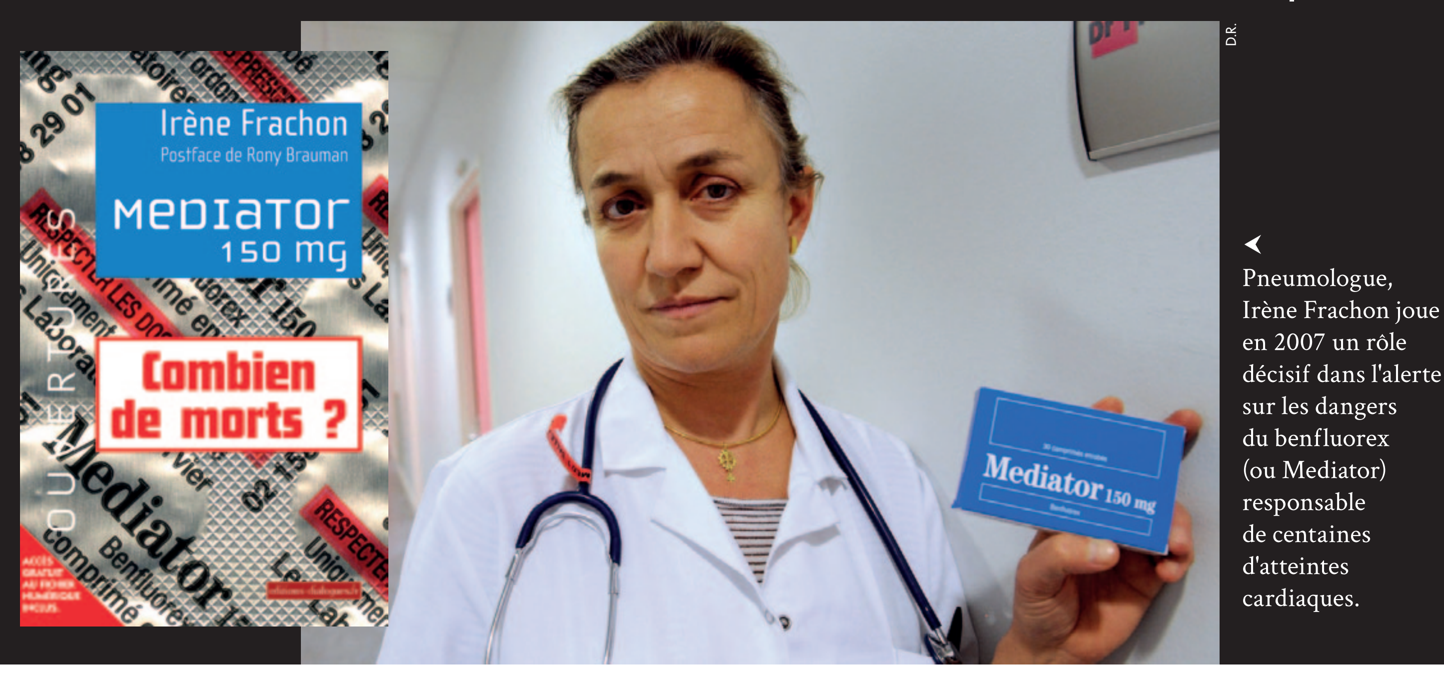
"Le plus souvent, le lanceur d'alerte est une personne de bonne foi qui constate de simples dysfonctionnements pouvant engendrer un risque important et va en référer à sa hiérarchie. Dans le meilleur des mondes, le problème est étudié, des remèdes sont apportés et tout le monde rentre chez soi avec le sentiment du devoir accompli. La catastrophe a été évitée. Mais lorsque ces dysfonctionnements sont intentionnels, la situation devient très différente", explique Glen Millot dans ce numéro.

Que ce soit dans le cadre de son activité professionnelle ou en dehors de celle-ci, la personne qui lance une alerte environnementale, sanitaire, financière, etc., fait généralement face à des attaques, violentes parfois, de la part des lobbies qui ont intérêt à ce que la nuisance dénoncée se perpétue. Il ou elle se trouve alors fragilisé-e.

Comment les lanceurs d'alerte parviennent-ils à faire percer une information dérangeante, et comment fonctionnent les mécanismes de répression déclenchés à leur encontre ? Pouvoir mieux protéger et soutenir les lanceurs d'alerte est une urgence, comme le montrent les exemples cités dans ce dossier qui a été réalisé en partenariat avec la *Fondation Sciences Citoyennes*.

Guillaume Gamblin ■

Couverture : D.R.



D.R.

Pneumologue, Irène Frachon joue en 2007 un rôle décisif dans l'alerte sur les dangers du benfluorex (ou Mediator) responsable de centaines d'atteintes cardiaques.

Le lobbyiste, la machine à consentir et le lanceur d'alerte

La modernité et la complexité des méthodes de lobbying, ainsi que les nouvelles formes de corruption, tendent à une capture du pouvoir par des intérêts privés visant à imposer leur volonté mercantile aux citoyens. Pourtant, cette belle mécanique peut vite se gripper quand des personnes déterminées viennent perturber le plan com des lobbyistes…

"LE LOBBYING, C'EST L'ARGENT, L'ALcool et les femmes" proclame un dicton américain suranné, réduisant ainsi les stratégies d'influence des décideurs à une caricature mêlant espèces sonnantes et trébuchantes et abus de convivialité alcoolisée, sur fond de machisme tendance *Mad Men*. Un stéréotype qui a encore la peau dure, même s'il s'est un peu relâché avec l'âge, et qui fait justement les beaux jours de la jeune génération de lobbyistes professionnels. Dans cette vieille description d'un "lobbying à la papa", la stratégie d'influence n'est ni plus ni moins que de la corruption, le bon vieux pot-de-vin entre copains. Il suffirait alors d'interdire le lobbying, comme on a interdit la corruption, pour résoudre le problème de l'influence démesurée des intérêts privés sur l'intérêt général.

Malheureusement, cette confusion caricaturale n'est pas adaptée à la réalité du lobbying moderne, même s'il ne faut pas évacuer tout à fait que la corruption puisse être la poursuite du lobbying par des moyens illégaux. Ainsi, si le lobbying vise à orienter, la corruption tend à diriger. Lorsque le souhait d'influencer le pouvoir cède la place à la volonté de le contrôler, le lobbying se transforme en stratégie de capture de la décision publique au profit d'intérêts privés. Et pour y parvenir, la corruption a elle aussi su se moderniser avec les conflits d'intérêts et les portes tournantes entre public et privé, où les petits services d'aujourd'hui se rémunèrent avec les dividendes de demain.

RÉVÉLER LA CONFUSION DES INTÉRÊTS

Se pose alors la question d'une définition moderne du lobbying en France. Mais en 2014, "aucune loi ne définit ni ne réglemente les activités de lobbying en France" rappelait récemment l'ONG *Transparency International*. Pour l'organisation anticorruption, le lobbying correspond à "toute communication, écrite ou orale, entre un représentant ou un groupe d'intérêts et un décideur public dans le but d'influencer une prise de décision", tel que le définit aussi le Québec. Clés de voûte du métier, donc : l'influence et la défense d'intérêts particuliers. Ajoutons : la promotion d'intérêts privés auprès des décideurs. Concernant la cible du lobbying, le citoyen ou le militant imagine encore trop souvent "le décideur" dans le simple costume du parlementaire alors que l'ensemble de l'administration, du ministre et son cabinet aux conseillers régionaux et



"Le lanceur d'alerte, c'est vraiment quelqu'un qui prend un risque, qui fait le choix — que sa carrière ou sa loyauté pousseraient plutôt à ne pas faire — de nous alerter sur des choses dangereuses. Tandis que pour le journaliste ou les ONG, l'alerte est un métier."

Florence Hartmann

élus locaux, sont des cibles du lobbying. Rappelons qu'en France, 80 % des projets de loi sont rédigés dans les ministères, où il n'existe aucune obligation de transparence sur les actions de lobbying.

Le lobbying se fait donc volontairement insaisissable, par stratégie. Il alterne, selon le contexte et la tactique d'influence retenue, entre lumière médiatique et opacité des salons ministériels. L'autre enjeu de sa définition, c'est qu'en gardant des frontières floues, le lobbying échappe à toute tentative de régulation contraignante. Enfin, les lobbyistes professionnels, avocats d'affaires et autres chargés de relations institutionnelles des entreprises, cherchent également à créer une confusion volontaire entre le travail légitime d'information et d'alerte, réalisé par la société civile, et la défense d'intérêts financiers au bénéfice d'une minorité dominante.

Ainsi, pour juger de l'influence du lobbying sur la prise de décision en politique, il importe de faire la lumière sur ses méthodes de travail, les espaces où son pouvoir s'exprime et les règlements encadrant son action. Cette observation attentive permet d'identifier plus aisément les failles de la loi, ces "zones grises" où s'engouffrent les moins scrupuleux pour assurer la prévalence de leurs intérêts, par des méthodes frôlant avec l'illégalité des conflits d'intérêts et de la collusion politique.

L'ALERTE ET LE SCANDALE SANITAIRE

Face à cette opacité cultivée, alternant jeux de coulisse, petits arrangements et affichage de vitrines reluisantes, où tous, lobbyistes en tête, ne jurent que par la transparence et l'éthique, l'alerte, l'information qui fuite, le scandale qui explose restent les seuls révélateurs des véritables enjeux et méthodes employées.

Les lanceurs d'alertes, comme nous avons pu le constater dans les scandales sanitaires de ces dernières décennies — qu'il s'agisse de l'affaire du sang contaminé dénoncé par la journaliste Anne-Marie de Casteret ou le Médiator, révélé par Irène Frachon —, ont toujours permis de mettre en lumière le dessous des cartes, les ententes financières et les intérêts cachés. Récemment, les études de Gilles-Eric Séralini venaient non seulement apporter de nouvelles données scientifiques

La démarche de la Fondation sciences citoyennes (FSC)

Créée fin 2002 dans le but notamment d'appuyer les lanceurs d'alerte, la FSC s'est d'abord employée à faire connaître aux élus, médias et organisations de la société civile les enjeux autour de cette question. Faute d'avancées concrètes, elle a ensuite porté son activité sur le terrain législatif et publié une proposition de loi permettant de traiter les alertes, de protéger les lanceurs d'alerte et d'encadrer l'expertise. Ce n'est pas une loi mais quatre qui ont finalement vu le jour. Cependant, le dispositif qui en résulte est un patchwork législatif complexe et incomplet. Selon qu'on est fonctionnaire ou non, que l'alerte porte sur un risque sanitaire ou un délit financier, que l'on souhaite ou non alerter les médias, chaque cas est traité juridiquement de façon différente. Face à cette insécurité juridique pour le lanceur d'alerte, la FSC, consciente des progrès restant à réaliser, et tenant compte des premiers travaux en commun réalisés avec d'autres organisations telles que *Transparency International France* (TIF), souhaite dorénavant travailler avec ses partenaires à une refonte totale du système juridique, afin d'avoir une approche globale de l'alerte. Dans ce but, une étude des législations existant hors de France est en cours de réalisation afin de produire une série de recommandations.

Par ailleurs, la précarité juridique, professionnelle et personnelle dans laquelle se trouvent les lanceurs d'alerte montre que le travail politique et législatif ne fera pas tout. La FSC et TIF espèrent réunir l'ensemble des acteurs soucieux des lanceurs d'alerte afin de réfléchir ensemble à la préfiguration d'une "maison des lanceurs d'alerte". Celle-ci aura pour mission de leur apporter un soutien juridique. Elle aura aussi un rôle prescriptif pour les institutions et organisations qui entendent traiter les alertes et les lanceurs d'alerte le mieux possible.



D. R.

Bradley Manning, alors soldat états-unien de 25 ans, a été accusé d'avoir transmis plus de 250 000 câbles diplomatiques et 500 000 rapports militaires classés secret défense au site WikiLeaks en 2010 et 2011. En 2013, il a été condamné à 35 ans de prison.

Gilles-Eric Séralini a notamment publié en 2012 avec le laboratoire indépendant Criigen une étude toxicologique sur des effets du maïs génétiquement modifié NK 603 et du Roundup sur la santé de rats. Son étude a été attaquée frontalement par les lobbies de l'agrochimie qui ont tenté de la disqualifier par tous les moyens.



Jean-Yves Defoux

sur les effets sanitaires à long terme d'un OGM et du Roundup, l'herbicide le plus vendu au monde, mais elles alertaient également (et c'est peut-être là son plus grand "crime" aux yeux des "pairs" liés à l'industrie et aux autorités), sur les manquements graves dans l'évaluation réglementaire et politique de ces produits. Des failles scientifiques et juridiques introduites volontairement par le biais de l'influence des industries du secteur des biotechnologies et des pesticides — les mêmes — au sein de l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA), dont les conflits d'intérêts s'égrainent avec la même toxicité qu'un épi de maïs transgénique.

Effectivement, outre qu'il est devenu une science de la tromperie, le lobbying cible également la science. Ainsi, à l'époque de l'hyper-rationalité, de l'alliance du politique et du technique, en d'autres termes de la technocratie, la science même, dernier secours du décideur, est devenue l'objet de stratégies d'influence. Et le répertoire est vaste, là encore : de la communication de masse sur les grandes promesses de nouvelles technologies à l'organisation de fraudes scientifiques pour mieux mettre sur le marché des produits aux effets sanitaires sous-évalués (perturbateurs endocriniens, biotechnologies, nanotechnologies…).

L'ALERTE COMME PERTE DE CONTRÔLE

Dans la lutte contre la capture de la décision publique par des intérêts privés, le lanceur d'alerte joue ainsi un rôle tout à fait stratégique : il brise le consensus factice savamment asséné par les experts de la communication de masse et du lobbying. Il est le grain de sable dans les rouages de la machine à consentir. Si les lanceurs d'alerte sont si violemment combattus, c'est parce qu'une seule personne renseignée et déterminée, lorsqu'elle décide de rendre publiques des informations sensibles, peut ébranler les fondations d'un système dont l'opacité n'avait d'autre but que de masquer des intérêts divergents du bien commun.

Roger Lenglet, philosophe et pourfendeur de lobbies, rappelait lors d'une conférence sur l'alerte citoyenne organisée par l'association *Adéquations* en octobre 2014 au Sénat, que ces propagandistes

> « En France, 80 % des projets de loi sont rédigés dans les ministères, où il n'existe aucune obligation de transparence sur les actions de lobbying. »

cherchent en permanence à réécrire l'histoire, celle des vainqueurs où les crimes sont pardonnés, et ne supportent donc pas la figure du lanceur d'alerte, qui représente le "héros véritable", la figure éthique, un "modèle à mettre à bas" par tous les moyens, à commencer par la diffamation comme nombre d'entre eux en ont fait les frais. Comme l'expliquait lors de cette même conférence Ricardo Petrella, chantre de l'utopie humaniste mondialisée, le lanceur d'alerte "entre en rupture avec l'agenda des dominants", il est "perte de contrôle" car il fait voler en éclats la vitrine du pouvoir "en remettant en cause la pertinence du langage des dominants et leur sens de la vérité", donc leur légitimité à décider.

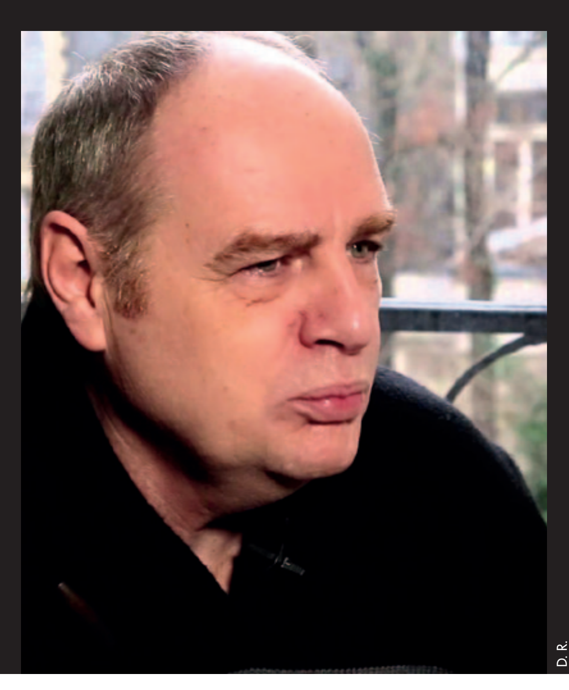
La grande force du lanceur d'alerte face aux lobbies, c'est qu'il ou elle dispose le plus souvent d'un haut degré de qualification, scientifique ou technique, lui permettant de construire une contre-expertise qui servira ensuite de socle



D. R.

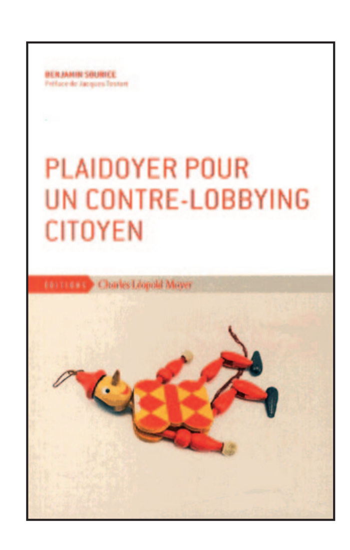
Benjamin Sourice est l'auteur de *Plaidoyer pour un contre-lobbying citoyen* paru en février 2014 aux éditions Charles Léopold Mayer. Ancien journaliste indépendant, blogueur pour Rue 89 et le Club Médiapart, il est aussi un citoyen engagé auprès d'associations, comme le CRIIGEN, et de collectifs militants.

Roger Lenglet, philosophe et journaliste d'enquêtes, montre dans son livre *Profession corrupteur* comment le lobbying permet de bloquer les bonnes décisions.



D. R.

« Si les lanceurs d'alerte sont si violemment combattus, c'est parce qu'une seule personne renseignée et déterminée, lorsqu'elle décide de rendre publiques des informations sensibles, peut ébranler les fondations d'un système dont l'opacité n'avait d'autre but que de masquer des intérêts divergents du bien commun. »



critique pour relancer le débat public sur des sujets controversés. Cet apport technique est tout à fait prégnant dans les luttes contre les grands projets inutiles où des ingénieurs et spécialistes (pilotes d'avion, ponts et chaussées…), souvent retraités, sont venus apporter une indéniable légitimité technique à la contestation de terrain.

LE LANCEUR D'ALERTE NE DOIT PAS RESTER ISOLÉ

Dans des stratégies de contre-lobbying efficaces, le lanceur d'alerte ne peut donc rester isolé ; il doit au contraire prendre soin de s'entourer d'acteurs capables de porter sa parole, comme des médias indépendants ou des structures de soutien aux lanceurs d'alertes telles que la *Fondation sciences citoyennes* ou *Transparency International* en France. Le relais de l'ensemble des forces sociales organisées — partis, syndicats, associations, groupes de citoyens déterminés à faire valoir leurs intérêts — est également indispensable pour "faire porter l'alerte". Le lanceur d'alerte a effectivement ce pouvoir fédérateur, déclencheur, ainsi que celui de transformer le citoyen spectateur en acteur. Un acteur portant les luttes par ses connaissances, tant techniques que juridiques, ou par la conscience de son "bon droit" et son implantation sur le terrain. Ce citoyen "éveillé" par l'alerte et déterminé à s'organiser pour réclamer la protection de ses intérêts, dans le cadre d'une démocratie réelle, devient ainsi la plus létale des armes contre l'accaparement du pouvoir par les lobbies et les oligarques à leur solde.

Benjamin Sourice ■



Nicole Marie Meyer lors de son audition au Sénat

D. R.

Nicole Marie Meyer, contre l'omerta au sein de la fonction publique

Si la Défense est réputée pour sa loi du silence, le Quai d'Orsay, État dans l'État, n'est pas en reste. C'est pour avoir constaté et voulu faire remonter à sa hiérarchie de graves dysfonctionnements financiers et comptables que Nicole Marie Meyer s'est vue remerciée en 2004, sans indemnité et sans recours possible, après vingt-cinq ans de service public, dont quinze au Quai.

L'ARTICLE 40 DU CODE DE PROCÉDURE pénale impose aux agents de la fonction publique d'avertir sans délai le procureur de la République de tout crime ou délit dont ils auraient connaissance dans l'exercice de leurs fonctions. Mais comment se plier à cette injonction quand aucune loi ne protège l'intéressé de sa hiérarchie et que tout dépend donc du courage et de l'intégrité de cette dernière ? C'est dans cette situation paradoxale que s'est retrouvée Nicole Marie Meyer, diplomate alors en poste en Afrique, après avoir rendu un rapport factuel sur les malversations qu'elle avait constatées dans son service (absence de comptabilité, de contrats de travail — 65 agents dont certains employés depuis plus de quinze ans —, d'assurances, présomption de détournement de fonds, etc.). Tandis qu'elle met en place les structures administratives et financières dont elle a constaté le manque, l'ambassade bloque son rapport, ouvre un dossier disciplinaire à son encontre (abandonné faute d'éléments), et demande son rapatriement (offrant "un rapatriement sanitaire"). Paris met fin à sa mission, elle est placardisée.

La deuxième et dernière salve vient lorsque, étant parvenue à retrouver une mission sur un poste européen important, elle constate à nouveau des délits (faux et usage de faux, abus de biens sociaux). La note confidentielle qu'elle fait parvenir à sa hiérarchie est bloquée. Il lui est demandé de réécrire son rapport, ce qu'elle refuse. Elle finira par le transmettre à l'inspection générale et en rencontrer des membres. Son contrat — car elle est agent contractuel —, ne sera pas renouvelé. *"Le sol s'ouvre sous mes pieds."*

UNE PREMIÈRE VICTOIRE PERSONNELLE AU GOÛT AMER

Si elle obtient jurisprudence en 2007 pour le non-renouvellement de son contrat, que l'Etat ne peut justifier vu ses excellentes évaluations, et fait condamner ce dernier "pour détournement de pouvoir", obtenant également des indemnités pour préjudice moral, l'absence d'une loi ne lui permet pas d'obtenir sa réintégration. Le détournement de pouvoir est "le fait [pour] une autorité administrative qui, tout en accomplissant



D. R.

Alors ministre du Budget, Jérôme Cahuzac est accusé en décembre 2012 d'avoir un compte bancaire en Suisse. Après avoir menti pendant des mois, il démissionne le 19 mars 2013, confondu par les preuves révélées dans les médias et transmises par des fonctionnaires soucieux de la légalité.

un acte de sa compétence, tout en observant les formalités prescrites, tout en ne commettant aucune violation formelle de la loi, [d']use[r] de son pouvoir pour des motifs autres que ceux en vue desquels ce pouvoir lui a été conféré, c'est-à-dire autres que la sauvegarde de l'intérêt général et le bien du service". Il est par conséquent extrêmement difficile d'en apporter la preuve, mais les rapports de Nicole Marie Meyer sont très explicites (le juge parlera de vengeance personnelle). Le détournement de pouvoir s'avère être une brèche intéressante pour les lanceurs d'alerte, comme l'a montré un jugement récent du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, qui vient de rétablir à son poste une directrice d'un office public d'habitat qui avait dénoncé les manquements aux règles de passation des marchés publics commis par un de ses subordonnés, et avait en conséquence été révoquée de ses fonctions pour motif disciplinaire. Mais, entretemps, la loi du 6 décembre a été votée, qui permet cette réintégration.

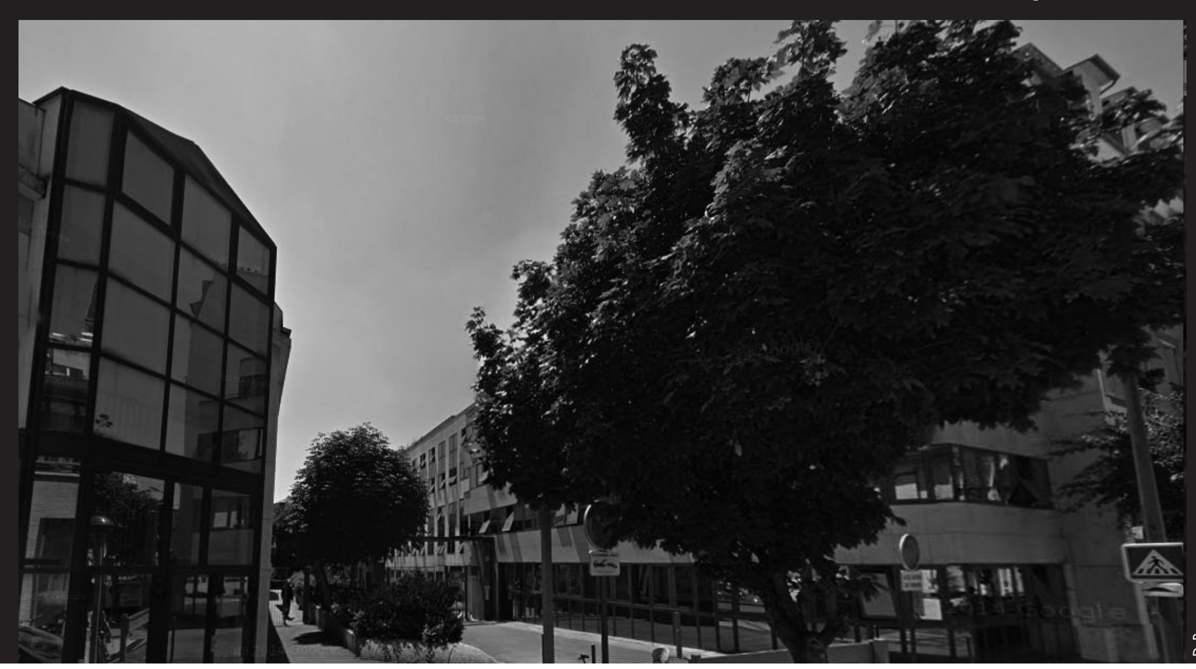
Comme la plupart des lanceurs d'alerte, au moment où ses repères s'effondrent les uns après les autres, Nicole ne connaît pas le terme "lanceur d'alerte". Elle est atterrée par ses collègues, qui lui adressent comme un reproche le conseil navrant de se taire et de ne pas s'engager dans un combat perdu d'avance. Les valeurs qu'elle porte sont balayées par une présumée raison d'Etat où elle ne voit que lâcheté, démission et faillite du service public. Son éviction est l'élément déclencheur d'une série de réflexions autour de l'intérêt général car elle prend conscience qu'elle n'est assurément pas un cas isolé (voir le dossier Cahuzac). Par le biais de la CFDT Cadres, qu'elle contacte après la publication d'un article sur l'alerte professionnelle, elle rencontre des administrateurs publics sanctionnés pour des raisons similaires. L'amorce d'un réseau d'entraide qui en découle lui permet de commencer sa reconstruction.

DU LANCEMENT D'ALERTES À LA DÉFENSE DES LANCEURS D'ALERTE

Le tournant arrive en 2008, quand elle entre en contact avec *Transparency International France* (TIF), ce qui la conduit à développer une expertise sur la corruption et à devenir progressivement le fer de lance de cette ONG autour des questions d'alerte. Elle mènera un travail considérable à dater de 2009, qui se matérialisera notamment par un *Guide des principes directeurs pour une législation de l'alerte* (TIF en partenariat avec les grandes fondations de lanceurs d'alerte), un rapport sur l'alerte éthique française, fin 2012, dans lequel elle énoncera des recommandations issues de l'analyse des législations étrangères, et une coordination des organisations en faveur du droit d'alerte. Enfin, en 2013, son travail de plaidoyer contribuera significativement à l'intégration de dispositifs juridiques de protection des lanceurs d'alerte dans les lois de 2013 (voir l'article "Historique et lois"), dont la loi du 6 décembre, qui protège désormais le signalement des "crimes et délits", cœur de son combat depuis 2009.

Pour autant, la situation de Nicole Marie Meyer, qui est portée — pour ne pas dire transportée — par son combat pour les lanceurs d'alerte, reste très précaire. Son poste à TIF, faute de moyens suffisants, est loin d'être pérennisé. Si l'on considère que soixante pays dans le monde ont adopté un droit d'alerte, protégeant en premier lieu leur fonction publique, on peut s'interroger sur cette exception culturelle française, qui nous a fait commencer par protéger le salarié du secteur privé, et fait payer un tel prix aux agents publics intègres.

Glen Millot ■



Plusieurs enfants de cette école construite sur l'ancien site industriel Kodak, à Vincennes, ont été atteints de cancer. De 1999 à 2003, les expertises contradictoires sur la pollution des sols se succèdent. Une simple surveillance des sols sera mise en place, arrêtée en 2013.

D. R.

Le collectif Vigilance Franklin, porteur d'alertes

A Vincennes, c'est un collectif tout entier qui a lancé et porté l'alerte concernant des problèmes sanitaires apparus sur une ancienne friche industrielle réhabilitée.

Une école maternelle, des habitations et des bureaux ont été construits à Vincennes sur une ancienne friche industrielle polluée ayant appartenu à Kodak. Aucune étude du sol n'a été menée avant la construction. L'alerte concernant ce site a été effectuée en trois étapes. En 1999, la directrice de l'école informe sa hiérarchie de plusieurs cancers d'enfants (trois cas en quatre ans) mais n'est pas entendue. La deuxième alerte est elle aussi lancée en 1999, cette fois par un scientifique, Henri Pézerat (chimiste toxicologue dont l'association était dans le quartier), qui sait qu'il y avait là une friche industrielle. Il alerte l'*Institut de veille sanitaire* (InVS). Un premier rapport est rédigé, rapidement, puis l'affaire est classée. Un quatrième cas de cancer survient. En 2001, l'alerte citoyenne est lancée par le collectif *Vigilance Franklin* (CVF), qui regroupe parents d'élèves et riverains. Elle est enfin reprise par les médias. Les autorités finissent par réagir : la Direction générale de la santé met en place un comité scientifique, dont Henri Pézerat fait partie, et un comité de suivi qui rassemble notamment la mairie, le CVF et Kodak.

GÉRER LA POLLUTION... OU LA COLÈRE DES HABITANTS ?

La présence d'une association dans un tel comité est une première. Mais son fonctionnement s'avère insatisfaisant. Une énorme quantité de documents est souvent fournie aux membres du comité le jour même des réunions. L'impression est que l'on gère la colère des habitants, et non le problème lui-même. Deux cas supplémentaires sont recensés dans le quartier, amenant à six le nombre de cancers d'enfants de moins de six ans.

Les pressions sur le groupe de lanceurs d'alerte démarrent dès le début, par le discrédit notamment. L'association est suspectée d'avoir des visées politiques alors qu'elle revendique d'être apolitique. Ses membres ressentent que des efforts sont faits pour détourner le sujet. Progressivement, à partir de 2003, les lieux pour parler de l'alerte se raréfient. En 2006, le CVF cosigne un tract avec des agents du ministère des Finances devant s'installer dans des bureaux construits sur cette même friche. Le tract met en cause la préfecture et la mairie pour leur refus de prendre leur responsabilité quant à la dépollution du site. Comme il n'est pas signé par des syndicats, c'est la responsabilité du CVF qui est engagée. La mairie de Vincennes l'attaque en diffamation mais heureusement, elle perd son procès. Notons que depuis, les relations entre la mairie et le CVF se sont pacifiées et ont rendu possibles des collaborations sur d'autres dossiers sensibles (antennes-relais par exemple).

UN PORTEUR D'ALERTE PLUTÔT QU'UN LANCEUR D'ALERTE

Véronique Lapides, qui préside le CVF, insiste que le fait que c'est un collectif qui a porté l'alerte et non



D. R.

Henri Pézerat, chimiste toxicologue, conscient que l'école est sur une friche industrielle, est le premier à alerter l'Institut de veille sanitaire.

une personne seule. Elle déclare : *"Cette affaire largement médiatisée a pris un nouveau tournant à partir de la plainte en diffamation, mais ce procès n'est en fait qu'un épiphénomène. Le plus important à retenir, si on en arrive là, c'est bien que l'alerte en elle-même n'a pas été correctement traitée. Le problème de la pollution et de son devenir n'est pas pris en charge."*

Par ailleurs, la notion de lanceur d'alerte lui semble problématique, car lancer une alerte n'est pas un but à atteindre. *"Avec le recul, on s'aperçoit que l'alerte, c'est un travail au long cours. Le CVF n'a pas simplement lancé l'alerte mais l'a portée pendant des années. Bien entendu, on s'expose personnellement. C'est en tant que présidente du CVF que j'ai été attaquée. L'appropriation du terme "lanceur d'alerte" peut permettre de se redresser, mais ce n'est pas une fin en soi. Le plus important, c'est que l'alerte soit traitée. Si elle est traitée, il n'y a quasiment plus besoin de protection des lanceurs d'alerte."* Elle poursuit : *"A l'origine, le CVF ne s'est pas dit qu'il était en train de lancer une alerte. L'association cherchait surtout à comprendre, à faire résoudre la crise sanitaire qu'elle constatait. Le parcours a été semé d'embûches. On sait quand et pour quoi on commence, on ne sait pas quand on en sort. Lorsqu'on a le sentiment que l'alerte est minimisée, on peut aussi être amené à commettre des erreurs de communication. Et quand on débouche sur une attaque en diffamation, l'attention est détournée vers la forme et non le fond du sujet."* Au moment du procès, la campagne de pétitions organisée par la *Fondation sciences citoyennes* pour la soutenir lui a été d'un grand réconfort.

Où en est-on aujourd'hui ?

En 2003, malgré la pollution avérée des sols et de la nappe phréatique par des substances cancérogènes, l'étude des risques conclut qu'en l'état des connaissances, il n'y a pas de lien entre les cas de cancers d'enfants et la pollution. Une simple surveillance de la pollution de la nappe est mise en œuvre. En 2013, cette surveillance a pris fin par décision du préfet, malgré la persistance de cette pollution.

PASSER DU RÔLE DE LANCEUR D'ALERTE À CELUI D'EXPERT

Au regard de cette affaire, Véronique Lapidès estime qu'une alerte citoyenne ne peut pas reposer sur la peur ou les rumeurs. Elle doit être validée par un scientifique. Ainsi, l'apport d'Henri Pézerat et de son réseau scientifique a été très important pour accompagner l'alerte, la crédibiliser et former le collectif sur le fond du sujet. Ce qui a démarré sur une alerte sanitaire est aussi devenu une alerte environnementale. Véronique Lapides estime qu' *"il est important de bien comprendre ses dossiers pour pouvoir les porter"*. Du fait de l'expérience accumulée, le CVF a été sollicité de nombreuses fois (*City Chlore, Comrisk, Plan national santé-environnement, ANSES,* etc.). Il a par ailleurs pu développer une expertise sur le concept d'alerte lui-même. Il a découvert que le traitement d'une alerte est très différent d'un endroit à l'autre (voir encadré).

En guise de conclusion, Véronique Lapides donne ce conseil : "L'alerte ne se résume pas à son lancement. Il faut prendre conscience du travail à accomplir pour porter de tels dossiers."

Glen Millot ■


Alberto Di Lolli / Greenpeace

Christian Vélot, spécialiste de la génétique moléculaire, est co-fondateur d'un réseau de chercheurs européens engagés pour une responsabilité sociale et environnementale. Il s'est particulièrement impliqué dans le débat autour des OGM. Il a témoigné lors de plusieurs procès de faucheurs volontaires.

Les lanceurs d'alerte face à un système qui cherche à les broyer

Le lanceur d'alerte défraie régulièrement la chronique. Il est souvent considéré comme le porte-étendard de ceux qui réclament une société responsable. Il dénonce les crimes et délits des puissants. De héraut, il devient souvent héros. Mais contrairement à l'adage qui affirme que tirer sur le messager ne supprime malheureusement pas la mauvaise nouvelle, dans ce cas précis, étouffer le lanceur d'alerte, c'est aussi étouffer l'alerte. Être lanceur d'alerte, c'est avant tout s'exposer à des représailles souvent violentes et voir sa vie totalement chamboulée.

L'EXPRESSION "LANCEUR D'ALERTE" A VU le jour en France à la fin des années 1990 après les travaux des sociologues Francis Chateauraynaud et Didier Torny, qui l'ont inventée pour la distinguer du terme anglais *whistleblower*, littéralement "celui qui donne un coup de sifflet", mais surtout parce qu'ils voulaient lui conférer une dimension particulière, en lien avec le signalement de risques et de dangers plutôt que la dénonciation de faits illégaux. Ce terme sera popularisé au début des années 2000 par André Cicolella, chimiste et lui-même lanceur d'alerte à propos de la toxicité des éthers de glycol, puis par la Fondation sciences citoyennes (FSC) qu'il a cofondée fin 2002.

Celle-ci définissait dès 2004 le lanceur d'alerte de la façon suivante : "*Simple citoyen ou scientifique travaillant dans le domaine publique ou privé, le lanceur d'alerte se trouve, à un moment donné, confronté à un fait pouvant constituer un danger potentiel pour l'homme ou son environnement, et décide dès lors de porter ce fait au regard de la société civile et des pouvoirs publics. Malheureusement, le temps que le risque soit publiquement reconnu et s'il est effectivement pris en compte, il est souvent trop tard. Les conséquences pour le lanceur d'alerte, qui agit à titre individuel parce qu'il n'existe pas à l'heure actuelle en France de dispositif de traitement des alertes, peuvent être graves : du licenciement jusqu'à la 'mise au placard', il se retrouve directement exposé aux représailles dans un système hiérarchique qui ne le soutient pas car souvent subordonné à des intérêts financiers ou politiques.*"

Cette définition a maintenant une dizaine d'années. Les scandales de l'amiante, du sang contaminé ou de Tchernobyl, par exemple, étaient emblématiques d'un système qui dysfonctionnait. Face à ces



D. R.

André Cicolella, toxicologue, spécialiste des risques sanitaires, a dénoncé les dangers des éthers de glycol. Il a présidé la Fondation sciences citoyennes de 2002 à 2007. Il est aujourd'hui responsable de la commission santé d'EE-LV.

dysfonctionnements, des individus ou des collectifs se sont élevés pour dénoncer une gestion du risque inefficace et, dans certains cas, entachée de malversations ou de fraudes, de nombreux et puissants lobbies prêchant pour une fuite en avant car il sera toujours temps de régler les quelques dommages collatéraux qui éventuellement en découleraient (lire *Le lobbyiste, la machine à consentir et le lanceur d'alerte*). Il a d'abord paru naturel, pour une association critique de sciences, de s'intéresser en priorité aux risques émanant des activités technoscientifiques incontrôlées et de concentrer ses efforts sur le droit d'alerte à propos de risques sanitaires et environnementaux.

GUÉRIR UN SYSTÈME MALADE

Mais dans bien d'autres domaines, l'autorégulation est une chimère. Lorsque l'argent coule à flots, l'éthique se liquéfie tout aussi vite. Mais même à une moindre échelle, la tentation de profiter d'un système rémunérateur quitte à oublier certaines règles peut conduire à sous-estimer les risques ou à ne pas en tenir compte lorsque les risques pèsent sur autrui. Cela dit, il est fondamental de distinguer le dénonciateur qui agit par jalousie de celui dont l'alerte est motivée par l'intérêt général. Le lanceur d'alerte n'est pas un corbeau malveillant. Le plus souvent, ce n'est d'ailleurs pas un militant, mais une personne qui estime faire simplement son devoir de citoyen. Cette façon de voir les choses revient souvent lors d'entretiens avec des lanceurs d'alerte. Ils n'ont pas choisi de le devenir. La plupart ne connaissaient même pas ce terme. C'est sans doute moins vrai aujourd'hui, compte tenu du battage médiatique autour de certains d'entre eux, comme Edward Snowden ou Bradley Mannings, devenus du jour au lendemain des célébrités internationales pour avoir dénoncé le système de surveillance mis en place par les Etats-Unis, entre autres, pour le premier, et les tortures commises par l'armée américaine en Irak, pour le second.

MÉCANISME DE L'ALERTE ET ENGRENAGE INFERNAL

Le lanceur d'alerte est le plus souvent une personne de bonne foi qui constate de simples dysfonctionnements pouvant engendrer un risque important, et qui en réfère à sa hiérarchie. Dans le meilleur des mondes, le problème est étudié, des remèdes sont apportés et tout le monde rentre chez soi avec le sentiment du devoir accompli : la catastrophe a été évitée. Mais lorsque ces dysfonctionnements sont intentionnels, la situation devient très différente. Des incidents non traités ou dissimulés, pour éviter d'affecter la production et par conséquent le chiffre d'affaires, est un cas typique. De façon générale, le lanceur d'alerte se retrouve en conflit avec sa hiérarchie car le problème est connu, parfois même volontaire, et il est hors de question de modifier quoi que ce soit pour ne pas faire baisser la production. Dans ce cas, les risques sont minimisés et le lanceur d'alerte rassuré. Mais s'il devient insistant, donc menaçant pour l'entreprise, le mode opératoire du "dissimulateur" d'alerte bascule en quelque chose de beaucoup plus coercitif. Le lanceur d'alerte peut alors être discrédité, voire sanctionné pour des fautes sans lien avec l'alerte, parfois montées de toutes pièces. La sanction la plus fréquente est la simple mise au placard. On ne lui confie plus de tâche importante ou intéressante qui correspondrait à ses qualifications. Il peut être isolé de ses collègues. Et quand ni l'étouffement ni le harcèlement ne suffisent — certains lanceurs d'alerte reçoivent des menaces de mort —, c'est le licenciement qui conclut l'affaire. Outre les conséquences personnelles dramatiques pour le salarié brimé et ostracisé, le gain pour l'employeur est que



D. R.

Edward Snowden est un informaticien de haut niveau, employé par la CIA et la NSA. Le 6 juin 2013, il commence à rendre publiques des informations secrètes sur les systèmes d'écoute et les programmes de surveillance des Etats-Unis. Exilé à Hong Kong puis à Moscou, il vient de recevoir le prix Nobel alternatif.

l'élément perturbateur n'a plus accès aux dossiers gênants.

2007, PREMIÈRE PRISE EN COMPTE PAR LE POLITIQUE

Pour qu'un système fonctionne, tant qu'aucune régulation efficace n'existe, il est donc indispensable de permettre aux lanceurs d'alerte de s'exprimer sans qu'ils s'exposent à des mesures de rétorsion.

La question des lanceurs d'alerte et de leur protection fait l'objet de nombreux débats, séminaires et colloques, mais c'est seulement en 2007, au cours du Grenelle de l'environnement, que, pour la première fois, la nécessité d'une loi protégeant les lanceurs d'alerte est abordée au niveau institutionnel. Le rapport Lepage sur la gouvernance écologique précisera les contours d'une telle loi. L'année suivante, des mobilisations sont organisées par la Fédération science citoyenne (FSC) pour soutenir les lanceurs d'alerte Pierre Meneton, Véronique Lapides (lire *"Le collectif Vigilance Franklin, porteur d'alertes"*) et Christian Vélot (1), visés par des représailles après leurs différents témoignages. Mais ces mobilisations ont aussi pour but de demander que la loi proposée pendant le Grenelle de l'environnement et par le rapport Lepage soit approfondie et mise à l'agenda parlementaire. Près de 75 000 signatures seront recueillies.

En 2010, face aux tergiversations et à l'inaction du gouvernement, la FSC, avec l'aide des juristes Marie-Angèle Hermitte et Christine Noiville, publie une proposition de texte de loi permettant de protéger les lanceurs d'alerte qui signalent un risque sanitaire ou environnemental. Enfin, en 2011, une première loi accordant une protection des lanceurs d'alerte voit le jour : la loi Bertrand, relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé. Mais le terme "lanceur d'alerte" n'est pas utilisé.

La survenue de scandales financiers d'une ampleur stupéfiante (faillites engendrées par des actifs financiers toxiques connues sous le nom de *crise des subprimes* ; fraude estimée à environ cinquante milliards de dollars organisée par Bernard Madoff, ancien président du Nasdaq, via une chaîne de Ponzi, système où les premiers clients sont payés grâce à l'apport de nouveaux clients, etc.), a permis de montrer qu'en matière économique et financière, un droit d'alerte était également crucial. De fait, il y a une certaine similitude entre les mécanismes de ces différents types de risques et la façon dont les alertes sont étouffées, et les lanceurs d'alerte réprimés.

2013, ANNÉE FASTE POUR LES LANCEURS D'ALERTE ?

Déposée en août 2012, la loi relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte, dite loi Blandin, est votée en avril 2013. La version déposée en 2012 est bâtie sur la proposition de la FSC de 2010, mais les allers et retours entre les chambres parlementaires l'ont amputée de deux dispositions fondamentales. La Haute Autorité de l'alerte et de l'expertise, institution indépendante que la FSC proposait de fonder pour établir et contrôler les règles de déontologie de l'expertise, et traiter effectivement les alertes quitte à solliciter des contre-expertises, est remplacée par une commission sans réel pouvoir, et sous tutelle ministérielle. La possibilité pour n'importe quel citoyen de lancer une alerte est supprimée, pour ne réserver ce droit qu'aux salariés envers leur employeur, dans le cadre de leur activité professionnelle. Notons cependant une avancée significative qui pourrait permettre de traiter les éventuelles mises au placard des

Pour aller plus loin

A lire

- *Guide pratique du lanceur d'alerte français,* Transparency International France
- *La Science asservie,* Annie Thébaud-Mony, La Découverte, 224 p. 2014.
- *Lanceurs d'alerte,* Florence Hartmann, éd. Don Quichotte, 252 p., 2014.
- *Plaidoyer pour un contre-lobbying citoyen,* Benjamin Sourice, éd. Charles Léopold Mayer, 250 p., 2014.
- *Mediator 150 Mg. Combien de mort ?,* Irène Frachon, éd. dialogues, 152 p, 2010.
- *Tous cobayes !,* Gilles-Eric Séralini, Flammarion, 224 p, 2012.

(1) http://sciencescitoyennes.org/rubrique/lanceurs-dalerte/mobilisations-de-soutien


Jean-Luc Cornu

Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord depuis 2001, membre du groupe écologiste du Sénat, est à l'origine du projet de loi défendant les droits des lanceurs d'alerte déposé en août 2012 et voté en avril 2013.

Pierre Meneton, chercheur à l'INSERM, spécialiste des maladies cardiovasculaires, a été attaqué en justice pour avoir dénoncé les dangers de l'abus du sel dans notre consommation. Il a gagné son procès en 2008.


Nadji

lanceurs d'alerte. La loi décrit précisément toutes les représailles que le lanceur d'alerte peut faire valoir pour démontrer les pressions de sa hiérarchie. Il est ainsi est stipulé qu'un lanceur d'alerte "*ne peut être écarté d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation professionnelle, ni être sanctionné ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de traitement, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat*".

En 2013 toujours, après de nouveaux scandales sanitaires de grande ampleur (prothèse PIP et Mediator) (2) (3) et à l'affaire Cahuzac (4), des organisations de la société civile travaillant sur ces questions (*FSC, Transparency International France, La Quadrature du Net, Regards citoyens, Sherpa* et la *CFDT Cadres*) font front commun pour réintroduire un article protégeant les lanceurs d'alerte dans une loi portant sur les conflits d'intérêts. Il est finalement repris dans la version votée le 11 octobre. Un troisième texte, renforçant la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière, intégrant une protection des lanceurs d'alerte, est voté le 6 décembre. Enfin, une quatrième loi prévoyant une telle disposition pour la fonction publique est discutée au parlement mais finalement renvoyée en commission des lois de l'Assemblée nationale.

Ces lois constituent une avancée majeure mais cela ne doit pas faire oublier que les lanceurs d'alerte ne témoignent pas tous de faits répréhensibles observés dans le cadre de leur activité professionnelle. Les attaques en diffamation sont un des autres moyens utilisés pour taire les alertes et museler les lanceurs d'alerte. Et dans ce cas, la législation est muette. La prochaine étape est d'obtenir l'homogénéisation de ces dispositifs afin d'aborder la protection des lanceurs d'alerte et le traitement des alertes de façon globale.

La peur des représailles est un outil terriblement efficace, au point que beaucoup de lanceurs d'alerte ont témoigné de la distance que prenaient leurs collègues ou leurs proches lorsqu'ils étaient mis en difficulté. Il est plus que temps que tous les lanceurs d'alerte disposent d'une réelle protection, que les alertes soient traitées rapidement et efficacement et que le dissimulateur d'alerte soit sanctionné plus systématiquement pour que la peur change de camp.

Glen Millot ■

Pour aller plus loin

- *Fondation Sciences Citoyennes,* 38, rue St Sabin, 75011 Paris. Puis du 1er juillet 2014 et pour une durée de 10 mois environ : 2, place du Colonel Fabien, 75019 Paris, Tél. : 01 43 14 73 65, www.sciencescitoyennes.org
- *Transparency International,* 14, passage Dubail, 75010 Paris, tél. : 01 84 16 95 65, www.transparency-france.org.

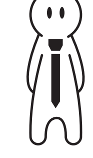
Le traitement de l'alerte varie d'un pays à l'autre

Aux Etats-Unis, par exemple, en cas d'alerte sanitaire et/ou environnementale, un bureau est ouvert pour les riverains. Les investigations nécessaires sont effectuées et la facture est adressée à l'industriel. En France, c'est à l'industriel de prendre en charge l'étude, avec l'impartialité que l'on peut supposer. L'ADEME a produit le guide *Comrisk* pour l'implication des populations dans l'évaluation et la gestion d'un site pollué. Il s'agit d'un catalogue de bonnes pratiques, malheureusement non contraignantes. Une instance capable de gérer de façon indépendante des études est absolument nécessaire.

(2) Les prothèses PIP sont des implants mammaires souvent utilisés en chirurgie réparatrice après un cancer du sein, dont un grand nombre s'est avéré défectueux et dont la certification était entachée de fraude.

(3) Le Mediator est un antidiabétique produit par le laboratoire Servier. Irène Frachon, pneumologue, a lancé l'alerte sur les risques cardiovasculaires importants du Mediator, souvent utilisé comme coupe-faim, qui entraîna la mort de plusieurs centaines de patients. Le laboratoire a longtemps contesté cette toxicité mais on a démontré que des études avaient été falsifiées à son profit.

(4) Mediapart accuse Jérôme Cahuzac, alors ministre du Budget, de frauder le fisc grâce à un compte en Suisse. Le ministre clame son innocence publiquement et à l'Assemblée nationale, avant de reconnaître les faits après l'ouverture d'une information judiciaire qui précipita son départ du gouvernement.



» Grèce

Révoltes populaires

Le 6 décembre 2008, alors que de violentes émeutes se déroulent dans tout le pays, à Athènes, Alexis Grigoropoulos est tué lors d'une charge de police. Il meurt dans les bras de son ami Nikos Romanos, 15 ans à l'époque. Ce dernier va alors s'engager dans des actions radicales, au côté des anarchistes. Il est arrêté au printemps 2014 pour avoir participé à un casse dans une banque afin de financer son mouvement. Mis en prison, il est autorisé à passer son bac, mais à la rentrée, il se voit interdire de poursuivre des études universitaires. Le 10 novembre 2014, il entame une grève de la faim pour pouvoir reprendre des études. Début décembre, son état de santé se dégrade et il est transféré sous surveillance à l'hôpital Gennimatas. Trois autres personnes entament aussi une grève de la faim le 1er décembre. Des rassemblements se tiennent devant l'hôpital, qui réunissent progressivement plusieurs milliers de personnes. Le 6 décembre 2014, six ans après les premières émeutes, des manifestations se tiennent dans une dizaine de villes grecques et à Athènes, l'Ecole polytechnique est occupée pour la première fois depuis 1973. C'est une référence historique : il y a 41 ans, il s'agissait de résister à la dictature des Colonels.



Yannis Youlountas

Devant l'École Polytechnique.



Yannis Youlountas

Nikos Romanos, prisonnier de 21 ans en grêve de la faim, le 6 décembre 2014.

Après 31 jours de grève de la faim et deux jours de grève de la soif, le gouvernement a cédé. Nikos Romanos pourra suivre des cours à l'université, avec un bracelet électronique, une fois qu'il aura validé son premier semestre d'études par correspondance.

Je lutte donc je suis

Après un premier film "Ne vivons plus comme des esclaves", Yannis Youlountas est actuellement en train de tourner un nouveau film en Grèce "Je lutte donc je suis, un vent de sud contre la résignation". Le principe est le même que pour le premier film : pas de droits d'auteur, visionnage gratuit sur internet quand il sera disponible et financement collaboratif. Pour aider l'auteur à financer ce nouveau film, il est possible de faire un don soit en allant sur le site http://nevivonspluscommedesesclaves.net soit en envoyant un chèque à *ANEPOS, soutien Je lutte donc je suis, boite postale 10, 81540 Sorèze. Renseignements : (Maud) 06 18 26 84 95.*

Élections anticipées et pressions bancaires

Après trois tours d'élection, n'ayant pas réussi à atteindre une majorité qualifiée pour l'élection d'un nouveau président de la République, l'Assemblée nationale a été dissoute le 31 décembre 2014. Les élections ont lieu le 25 janvier 2015 et Syriza, le front de gauche, est en tête dans les sondages. La crainte de voir arriver au pouvoir des élus qui depuis des années dénoncent les magouilles des institutions financières a provoqué de nombreuses pressions au niveau international : le FMI a annoncé la suspension de son "aide", le commissaire européen (issu du PS français) Pierre Moscovici s'est rendu en Grèce pour "s'adresser aux électeurs". Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, déclare quant à lui qu'il "n'aimerait pas que des forces extrêmes arrivent au pouvoir" à Athènes. Les agences de notation menacent de baisser la note de l'économie grecque… et les grands médias cultivent la peur d'une "faillite" du pays. Ce qui est craint c'est que l'on se retrouve dans le même scénario que l'Islande qui, en 2011, par référendum, avait tout simplement annoncé ne pas rembourser sa dette. Quand les banquiers ont la trouille, c'est que l'on est sur la bonne voie !

Pinar Selek acquittée une 4e fois !

La militante et sociologue turque Pinar Selek, réfugiée politique en France, subit une persécution judiciaire à répétition depuis 1998 pour sa soi-disant participation à un attentat. En réalité ce sont ses engagements contre les oppressions envers les minorités sexuelles, les femmes, les kurdes, contre le service militaire, etc., qui dérangent les gouvernements successifs. Son procès avait été réouvert par une nouvelle juridiction le 3 octobre 2014, et le 19 décembre, la 15e cour pénale d'Istanbul a prononcé pour la 4e fois en 16 ans un acquittement. Des dizaines d'observateurs internationaux se sont rendu à l'audience et des actions de solidarité ont été organisées dans plusieurs villes européennes. Le 22 décembre, le procureur a fait appel et le dossier est renvoyé devant la Cour suprême de cassation. La solidarité continue ! *Pour plus d'informations : www.pinarselek.fr. Contact : Collectif lyonnais de solidarité avec Pinar Selek, c/o Librairie Terre des Livres, 86, rue de Marseille, 69007 Lyon, comitepinarseleklyon@free.fr.*

Politique

» Israël-Palestine

Boycott Désinvestissement Sanction

♦ **Petites phrases.** *"Boycottez-nous, c'est le meilleur service que vous puissiez rendre à celles et ceux qui en Israël se battent pour que la justice soit rendue au peuple palestinien"*, Michel Warchawski, directeur du centre d'information alternative de Jérusalem.

♦ **Un ministre froidement assassiné.** Ziad Abou Ein, ministre chargé du dossier du Mur et des colonies de l'Autorité palestinienne, est mort le 10 décembre 2014 après avoir été pris à la gorge et frappé par des soldats israéliens lors d'une manifestation en Cisjordanie dans le village de Turmus Ayya, près de Ramallah. Il défilait aux côtés de 300 personnes qui manifestaient pacifiquement contre la confiscation des terres palestiniennes, contre l'implantation d'une nouvelle colonie Adei Ad, avec l'objectif d'y planter des oliviers. Cette manifestation était organisée pour célébrer la journée internationale des Droits de l'Homme. Aujourd'hui donc, même un ministre qui manifeste pacifiquement peut se faire tuer au nom de la "sécurité" d'Israël. De nombreux gouvernements ont plus ou moins vivement protesté contre ce crime… mais globalement, la situation reste inchangée.

♦ **Etats-Unis : la Baie de San Francisco bloque des bateaux israéliens.** C'est une victoire pour le mouvement Bloquer le bateau. Ses militants ont organisé en 2014 de nombreuses actions pour bloquer le déchargement de cargos de la plus importante compagnie maritime israélienne, la Zim. Ils ont alors pu constater que tous les passages prévus par cette dernière dans les ports d'Oakland et de Los Angeles avaient été retirés du calendrier de la compagnie pour les derniers mois de l'année 2014, et sans doute plus durablement.

♦ **Vers la reconnaissance de la Palestine.** Le 2 décembre 2014, le Parlement français a adopté une résolution demandant la reconnaissance de l'Etat palestinien par la France. Elle a été votée par 339 voix pour et 151 contre. Ont voté "pour" l'ensemble des groupes écologistes et Front de gauche, la grande majorité des socialistes et des radicaux de gauche et quelques UMP (9) et UDI (4). Le 17 décembre, c'est le Parlement européen qui a fait la même démarche avec 498 voix pour, 88 contre, 11 abstentions.

♦ **L'INRA suspend sa coopération.** Le 25 septembre 2014, le Conseil scientifique de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) a décidé la suspension de contrats de licence pour des plants de vigne avec Golan Heights Wineryune, une entreprise située dans une colonie israélienne du Golan occupé en Syrie. Le conseil scientifique déclare également que "les coopérations en cours et à venir avec des partenaires israéliens doivent être examinées avec la plus grande vigilance au regard des lignes directrices de l'UE de juillet 2013 et du récent avis du MAE français (24 juin 2014) déconseillant aux entreprises d'investir dans les colonies". *(Source : Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine).*

» Accaparement de terres

45 000 lyonnais expulsés ?


02 minutes

IMPÔTS

Réforme de la fiscalité : le gouvernement français encourage la ruée vers la terre. Les investisseurs étrangers seront désormais exonérés d'impôts pendant 25 ans. P.3

ÉDITION SPÉCIALE

ÉCONOMIE

La presqu'île de Lyon accaparée pour produire du sucre P.1

IMMO

Les pouvoirs publics cèdent gratuitement les terrains à une entreprise sénégalaise P.2

CONSO

Les riverains dénoncent l'absence de consultation et d'indemnisation P.3

BUSINESS

Les grandes marques de soda s'arrachent déjà le sucre lyonnais P.4

45 000 Lyonnais expulsés

EXCLUSIF : Les pouvoirs publics expropprient les habitants de la presqu'île de Lyon. Les bâtiments seront rasés, et les terrains accaparés seront transformés en champs, pour être cédés à une entreprise produisant de la canne à sucre.

Afin de sensibiliser à l'accaparement des terres de pays du Sud par des grandes entreprises notamment européennes, Peuples Solidaires et Action Aid France ont diffusé le 18 décembre 2014 à Lyon un faux journal gratuit annonçant une nouvelle spectaculaire : 45 000 lyonnais vont bientôt être expulsés suite à l'accaparement de la presqu'île de Lyon par des investisseurs sénégalais pour produire de la canne à sucre.

Peuples Solidaires, 2B, rue Jules Ferry, 93100 Montreuil, tél : 01 48 58 21 85, www.peuples-solidaires.org.

» Chronique : En direct de nos colonies

Maintien de l'ordre "à la française"

Fin octobre 2014, les forces répressives du Burkina Faso tiraient à balles réelles sur les émeutiers burkinabès, sans qu'aucun journaliste ne relève la coopération historique de l'armée et de la police françaises avec l'appareil sécuritaire du pays.



Le bilan de la commission ad'hoc mise en place par le gouvernement de transition s'élève à 24 morts et 625 blessés. Mais point de tollé, cette fois, tel que celui provoqué par Michèle Alliot-Marie proposant de voler à la rescousse du dictateur tunisien Ben Ali en pleine chute en 2011 par la mise à disposition du *"savoir-faire de nos forces de sécurité, qui est reconnu dans le monde entier"*.

Les forces burkinabè profitaient pourtant déjà de la formation française, à l'instar de bien des régimes françafricains "amis de la France". Il en est ainsi du Cameroun de Paul Biya dont la répression des émeutes en 2008 a fait au moins 150 morts et qui, le 9 décembre 2014, s'est doté d'une loi qui punit de mort même les complices d'actes qualifiés de terroristes. Dans un pays où, comme dans d'autres, *"il y a une forme d'amalgame entre le terrorisme et l'expression du désaccord politique" (1)*, beaucoup y voient une mise en garde aux Camerounais qui trouveraient en l'exemple du Burkina une trop forte source d'inspiration.

Le discours tenu le 29 novembre 2014 par François Hollande lors du Sommet de la Francophonie à Dakar a amplement été relayé pour les propos qui mettaient en garde les présidents africains souhaitant se maintenir au pouvoir en violant leur constitution. Il semble avoir été oublié que le même discours défendait aussi *"la nécessité d'une solidarité sur le terrain sécuritaire"* s'inscrivant ainsi pleinement dans la doctrine française de la *"stabilité"* qui permet de justifier l'appui aux différents régimes répressifs en Afrique, qui seraient la seule alternative au chaos. Il a notamment salué l'engagement des soldats tchadiens auprès des forces françaises.

Contredisant aussitôt cette relative distance affichée par l'exécutif français avec les dictatures, le Premier ministre Manuel Valls a rendu une opportune visite au président tchadien Idriss Déby, au pouvoir depuis 1990 et qui bénéficie régulièrement du savoir-faire français pour se maintenir. En 2008, c'est même une intervention directe de l'armée tricolore qui lui a permis de sauver son régime contre une rébellion armée arrivée à ses portes.

Mais pour Ben Ali comme pour Blaise Compaoré, les despotes soutenus par la France n'ont droit aux défaveurs de la presse et ne suscitent la réprobation que lorsqu'ils tombent.

Mathieu Lopes

Survie, *107, boulevard Magenta, 75010 Paris, http://survie.org*

(1) D'après le socio-politiste Eric Mathias Owona Nguini, cité par l'Agence Ecofin.

» Nicaragua

Le plus grand des projets inutiles ?

Le 22 décembre 2014, le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a posé la première pierre de ce qui devrait devenir un nouveau canal entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Ce projet qui veut concurrencer le canal de Panama devrait coûter 50 milliards d'euros soit 5 fois le Produit intérieur brut du pays. C'est une compagnie chinoise qui a la charge du chantier et qui le gérera ensuite pendant au moins cinquante ans. Le tracé fait 286 km contre 77 km pour celui de Panama, mais situé plus au nord, il permet de raccourcir les trajets entre l'Asie et la côte est des Etats-Unis. Il est prévu pour être plus large et plus profond que l'ancien canal, ce qui permettrait le passage des porte-conteneurs géants.



Les manifestations se sont succédé (au moins une quinzaine en novembre et décembre 2014) pour dénoncer ce projet mégalomaniaque : protestations des paysans qui vont être expulsés de leurs terres (estimés à 30 000), protestations des écologistes qui craignent pour la biodiversité des lacs et rivières traversés. Le lac Cocibolca est la plus grande réserve d'eau douce d'Amérique centrale (8264 km²). Il devrait être traversé par le canal, ce qui pourrait provoquer l'entrée d'eau salée. Il devra être creusé car il ne fait que 14 m de profondeur moyenne alors que les navires ont besoin de 20 mètres de tirant d'eau. Le canal devrait traverser de nombreuses forêts tropicales. Le canal va couper le pays en deux : il ferait 500 m de large et la concession porte sur 3 km pour les installations logistiques dont une ligne de chemin de fer, un oléoduc, deux zones de libre commerce… Les associations qui soutiennent les opposants y voient un tournant pour le pays : celui-ci jusqu'alors économiquement contrôlé par les Etats-Unis, le deviendrait par la Chine.

» Dakar

Première voiture "propre" ?

Albert Bosch voulait rendre la course automobile plus écologique : *"J'ai pris conscience que j'avais beaucoup profité de la nature, mais que je n'avais jamais vraiment rien fait pour elle. Je me suis dit qu'il fallait rendre ça"*. C'est pourquoi cette année, il a choisi de conduire la première voiture de course électrique. Mais problème : comme il faut changer les batteries (410 kg) tous les 250 km et qu'il n'a pas le temps de les recharger par un moyen ou un autre, il bénéficie de deux camions d'assistance qui transportent des jeux de batteries. Donc pour une voiture électrique, deux camions au diesel ! C'est du "propre" ! Et quand il renversera un gamin, cela changera tout sans doute pour l'enfant ! Tué par une voiture électrique, trop la classe ! De 1979 à 2014, au moins 72 personnes sont mortes dans des accidents de cette course (soit en moyenne deux par course).

Les jeux bretons

Après un article sur les jeux du Nord de la France (*Silence* d'octobre 2014), je vous propose de continuer cette promenade ludique un peu plus vers l'ouest, en direction de la Bretagne. Les habitants de cette région tentent de préserver leurs traditions populaires, dont font partie les jeux. Je vous en présente quelques-uns parmi d'autres.

Sur les plages bretonnes, on trouve facilement des galets. Les bretons les lançaient jusqu'à ce que les galets soient remplacés par les jeux de palets....


D.R.

Le Palet breton est un biscuit, mais c'est aussi un jeu bien connu. Dans les autres régions de l'ouest, il existe de nombreux jeux de palets assez proches de ce jeu. Le palet breton est joué avec des palets en fonte, qui sont lancés sur une planche de bois.

Ce jeu se joue en 12 points, par équipe de deux joueurs. Les joueurs ont deux palets, qu'ils lancent à cinq mètres de distance sur la planche. Pour marquer un point, il faut placer son palet directement sur la planche près d'un premier palet qui sert de repère (cet équivalent du cochonnet dans la pétanque est appelé le "maître"). Il existe des subtilités de comptage de points si les palets se chevauchent.


D.R.

Le Birinig est un jeu de quilles de table que l'on trouve souvent dans les cafés. Il s'inspire d'un jeu anglais plus ancien. La partie se joue en 51 ou 101 points. À chaque tour, on lance trois fois une boule en bois dans le but de faire tomber le plus de quilles possibles. Cette boule est suspendue par une cordelette depuis un mât. Il faut lancer la boule à l'arrière du mât et la rattraper ensuite.


D.R.

Le Boultenn est un jeu d'adresse et de force. Il faut envoyer 6 boules de bois à environ 8 mètres. Le but du jeu est de tomber trois boules posées sur des creux dans un billot en bois. Les points dépendent des boules que l'on fait tomber.



D.R.

Le Patigo fait allusion aux "trous du chat" situés en bas des portes pour permettre aux chats de se promener la nuit.

Il vous faut une planche en bois assez épaisse, fixée au sol par des piquets, avec un trou au milieu. Vous devez envoyer une boule en bois d'assez loin (8 à 10 mètres) et la faire passer dans le trou. Les points dépendent de la distance du lancer. Le joueur lance sa boule dix fois. Pour ce jeu, il vous faudra un terrain assez plat, en faisant attention qu'il n'y ait pas de promeneurs sur le champ des lancers.

Pour aller plus loin, je vous conseille notamment d'aller jeter un œil sur le site internet et dans les documents de la Falsab (Fédération des sports et jeux traditionnels de Bretagne) : *www.falsab.com*

Si vous souhaitez m'aider dans ma rubrique sur les jeux écolos, n'hésitez pas à m'envoyer vos souvenirs, vos remarques : **Michel Scrive**
42 rue Hoche, 93500 Pantin, mishelu@riseup.net

Alternatives

Les Ami-e-s de Silence à Bure !

C'est décidé, la 14e édition des rencontres estivales de l'association des Ami-e-s de S!lence se déroulera à Bure dans la Meuse en Lorraine, du **22 juillet au 5 août 2015,** en partenariat avec la Maison de Résistance à la poubelle nucléaire.

Les détails de ces rencontres paraîtront dans un prochain numéro, mais nous vous invitons dès maintenant à noter ces dates dans vos agendas.

D'ici là, des nouvelles seront diffusées sur le site des Ami-e-s de Silence : http://amies.revuesilence.net. On peut aussi contacter *Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél : 03 54 00 60 20 (N'hésitez pas à laisser un message).* ***Merci de ne pas appeler le journal.***

AMAP et cagnottes solidaires

Chaque AMAP, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, dispose d'un réseau local de consommateurs qui bénéficient de paniers de légumes ou autres en provenance d'un ou de maraîchers ou de paysans. Ces derniers ont besoin de régulièrement faire des investissements. Jusqu'à maintenant, ils faisaient cela par le biais d'un emprunt bancaire. Depuis 2012, certaines AMAP ont commencé à réfléchir à une alternative possible : créer une épargne au sein de l'AMAP qui permette ensuite de faire des prêts aux producteurs. Il s'agit de mettre en place un circuit court de finance solidaire. Des associations spécifiques ont vu le jour appelées "cagnottes solidaires" pour éviter de relancer le débat avec les autorités qui pendant un temps voulaient assimiler les AMAP à des pratiques commerciales. Pour le moment des possibilités de prêts pouvant varier de 2000 à 10 000 euros. Ces prêts sont destinés à l'investissement ou à l'installation de jeunes. Des "cagnottes" ont vu le jour à Aubenas (Ardèche), en Val-de-Saône (Rhône), dans le Cotentin (Manche), le Calvados, en Ile-de-France ("Le bonheur est dans le prêt") et dans le Tarn. Miramap, coordination entre les AMAP, a mis en place une commission de suivi de ces initiatives pour voir les problèmes rencontrés et les solutions innovantes engagées.

Miramap, 58, rue Raulin, 69007 Lyon, tél : 04 81 91 60 51, http://miramap.org

Procès des Déboulonneurs le film

Les Déboulonneurs demandent une taille maximale pour les panneaux publicitaires (50 x 70 cm). Depuis 2005, leurs nombreuses actions de désobéissance civile (barbouillages) entrainent des procès, autant d'occasions de dénoncer les méfaits de la publicité. En novembre 2014 à Paris, neuf comédiens ont reconstitué intégralement un de ces procès particulièrement représentatif. Une vidéo de 143 minutes, "L'Histoire leur donnera raison", est disponible contre un chèque (22€ port inclus) à l'ordre de : *Yvan Gradis, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél : 01 45 79 82 44.*



Médias.

♦ **L'an 02,** *12, cité Leroy, 75020 Paris.* Cette revue d'écologie politique consacre le dossier de son n° 6 au thème : "Qui est réac ? Qui est moderne ?". Entre retour à la bougie et utopies technologiques, l'écologie est traversée par ce débat qui tourne beaucoup autour de la critique de la technique. Qu'en est-il par exemple de la procréation médicalement assistée ?

♦ **Saluterre,** *Amis de la Terre de Belgique, rue Nanon, 98, B 5000 Namur.* Le numéro 116 (novembre 2014) de la revue présente un très intéressant tour d'horizon de ce qu'est la permaculture, sur les plans alimentaire, social, culturel, santé, technologie, finance… et son rapport avec le mouvement des territoires en transition.

♦ **Le Ravi,** *association La Tchatche, 11, boulevard National, 13001 Marseille, tél : 04 91 08 78 77, www.leravi.org.* Notre confrère marseillais, bien qu'étant en progression dans ses ventes, n'a pas trouvé d'équilibre budgétaire. Après 11 ans de publication, il a été mis en dépôt de bilan le 18 novembre 2014. 5 salariés sur 7 ont été licenciés. Une version allégée est publiée en attendant une éventuelle reprise en septembre 2015. L'appel à soutien est donc pressant.

» Rouen

Ferme des Bouillons en danger

En 2012, la firme Auchan, achète une ferme en périphérie de la ville. Pour pouvoir y implanter un nouveau complexe commercial, elle obtient dans un premier temps une modification de plan local d'urbanisation. Un collectif se met alors en place pour dénoncer la destruction des terres agricoles périphériques et occupe les lieux. La mobilisation porte ses fruits : le conseil municipal annule la modification du PLU et reclasse le lieu en *Zone naturelle protégée*. Le collectif pense tenir là une victoire définitive et développe sur place un maraîchage bio partagé. De nombreuses animations profitent des lieux : concerts, marché local, théâtre, repas partagés, jeux pour les enfants…


D.R.
Conférence de Marc Dufumier

Aux élections municipales, la mairie de Mont-Saint-Aignan vire de PS à droite, mais le nouveau conseil annonce qu'il ne reviendra pas sur le classement actuel. Au bout de deux ans, le permis de construire tombe en désuétude. Auchan ne peut ni démolir, ni construire. Mais Auchan poursuit la lutte sur le plan juridique : le 18 décembre 2014, le tribunal de Rouen ordonne l'expulsion des occupants de la ferme. La mobilisation a donc repris pour obtenir qu'Auchan accepte de négocier ce terrain et de le laisser à sa nouvelle vocation agricole. Un seul mot d'ordre : Restons ferme !

Ferme des Bouillons, chemin des Bouillons, 76130 Mont-Saint-Aignan, http://bouillons.en-transition.fr

» Chronique : Bonnes nouvelles de la Terre

En partenariat avec :



À Paris, l'agriculture s'apprend à l'école

Depuis sept ans, l'association *Veni Verdi* sensibilise habitants et écoliers à l'agriculture urbaine, en investissant des parcelles dans des écoles et collèges du 20e arrondissement de Paris.

En sept ans, l'association *Veni Verdi* a transformé des surfaces inutilisées en jardins. *"Au départ deux écoles du quartier, Lesseps et Vitruve, m'ont permis de démarrer"* se souvient Nadine Lahoud.

Début 2014, l'association achemine six cents litres de terre destinée à la culture maraîchère sur le toit du collège Henri Matisse. Nadine se souvient de sa première récolte, au printemps dernier : *"Nous avions eu l'idée de descendre au moment de l'interclasse avec nos poches de salades. En arrivant en bas je n'en avais plus une. Les gosses avaient tout mangé. Ils trouvaient que c'était meilleur que les chips".*

D.R.

Petites productions

A la même époque l'association commence à installer des sacs de terre avec des plantations au pied du collège. Il y a eu du saccage. Mais aujourd'hui les gamins du quartier respectent les cultures. Mieux, ils en redemandent.

Quand la production est suffisante, Nadine la vend le mercredi au café associatif *Natema* situé rue des Orteaux, en face du collège.

Le jardin sur le toit du collège Matisse est expérimental. Dans cette opération *Veni verdi* finance sur ses propres deniers la main-d'œuvre, la terre, les graines. Ce qui revient à cinquante euros le mètre carré. Le collège fournit le terrain et l'eau.

"Tout le monde cherche dans la ville de grandes surfaces pour de grandes productivités. Moi j'en cherche des petites, précise Nadine. *Je me dis qu'on peut en faire aussi quelque chose".*

Reprendre la main sur les bases de notre vie même

Le travail mené par Nadine, Julien l'ingénieur et Paco le jardinier, triumvirat veniverdien, commence à être reconnu. Depuis l'automne 2014 les abords du collège Pierre Mendès-France sont consacrés à la culture des tomates, courgettes, fèves, ail…

Un autre jardin est en projet au sein de l'école primaire de la rue Le Vau ainsi qu'à la maternelle du Clos. Situé aux confins de l'arrondissement, près du périphérique, le collège Pierre Mendès-France *"est l'un des établissements parisiens qui possèdent le plus d'espaces verts"*, explique Nadine. La greffe n'a pas tardé à prendre : *"Les équipes pédagogiques viennent nous voir pour discuter de ce qu'on peut développer ensemble".*

Les vacances de la Toussaint ont été déterminantes : *"Le principal nous avait laissé les clés. Des familles entières sont venues. L'une d'entre elles venait presque tous les jours. La mère m'a même confessé que sans nous, c'était deux semaines devant la télé avec ses enfants tandis que là, ça a été quinze jours de Club Med !".*

Pour Nadine Lahoud *"l'idéal c'est que ces jardins soient un lieu de rencontre, de convivialité, de prise en charge et que chacun y ait sa place. Tu verrais les enfants comment ils bossent. Ils ont de l'énergie à dépenser…"*

"Nous avons fait des demandes de subventions pour l'année prochaine, nous sommes plutôt optimistes. Nous avons aussi des ressources directes. Nous travaillons avec des bailleurs sur des accompagnements de jardins partagés dans Paris". Plusieurs embauches sont prévues en 2015.

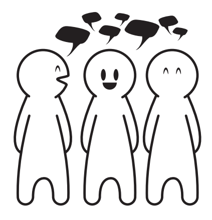
Olivier Bailly, pour *www.reporterre.net*

Veni Verdi, www.veniverdi.fr, tél entre 16h et 18h30 : 06 51 65 50 29.



D.R.

Pots de fleurs séchées



» Loire-Atlantique

Naturellement autonome

L'association *Naturellement autonome* propose, tout au long de l'année, des ateliers et des balades dans la nature (22 mars, 12 avril, 26 avril…) pour apprendre à connaître les plantes sauvages comestibles et médicinales, savoir où les cueillir, comment les conserver, les sécher, faire des huiles…

Naturellement autonome, La Débaudière, 44330 Vallet, tél : 02 40 33 22 36 ou 06 83 62 74 79, naturellementautonome@yahoo.fr

Viticulteur bio relaxé

Emmanuel Giboulot, viticulteur bio de Côte-d'-Or est passé au tribunal pour ne pas avoir appliqué un arrêté préfectoral de juin 2013 demandant de répandre un insecticide préventif sur les vignes contre la flavescence dorée. En première instance, il avait été condamné à 500 € d'amende. En appel, le 4 décembre 2014, un vice de forme a été détecté : l'arrêté n'avait pas été approuvé par le Ministère de l'agriculture et il a été relaxé. Reste la question de fond : peut-on exiger que des agriculteurs bio traitent chimiquement, perdant ainsi tout le bénéfice de leur démarche ?

» Alsace

Radio Dreyeckland Libre

Radio historique, née en 1981 à la suite de la radio pirate *Radio Verte Fessenheim, Radio Dreyeckland* émet au départ depuis quatre lieux : Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Haguenau. Elle évolue ensuite… En 1997, la radio est rachetée par TF1 qui en fait une radio commerciale. Cela provoque une dissidence et ainsi est née *Radio Dreyeckland Libre* qui émet depuis Colmar (103.5) et conserve un statut associatif. Tous les matins de 8h à 9h, en semaine, l'émission La quotidienne libérée présente de l'actualité en brèves… avec des références à la presse alternative (*Silence, Fakir, Age de faire, CQFD…*). *RDL, 7, rue de l'Abbé-Lemire, 68000 Colmar, tél : 03 89 24 12 11.*

» Le Monde en construction(s)

La casseta del nibbio

"Et vous allez-où comme ça ? À Lyon ?" "Oui… mais en fait, on part deux ans… !". Après deux jours d'auto-stop pour traverser la France et rejoindre l'Italie, l'aventure est lancée ! Nous partons deux ans à la découverte de méthodes de construction écologiques et économiques, sur les cinq continents. Au programme : participer aux chantiers et filmer les constructeurs pour donner envie à d'autres d'habiter autrement.

Première étape au petit village de Palmoli dans la région des Abruzzes, où nous retrouvons Francesco. *"Après mes études d'économie, j'ai fait un an de volontariat en Allemagne où je m'occupais d'enfants. En travaillant avec eux, j'ai compris qu'il fallait vivre plus simplement et retourner à une vie plus proche de la nature. Là-bas j'ai rencontré la mère de mes enfants, et ensemble on a commencé un cheminement. (...) Au début je souhaitais devenir autosuffisant. Maintenant je veux dépendre des autres, mais localement !"* Pour construire sa maison, Francesco a recherché quels matériaux étaient disponibles autour de chez lui. Une maison en terre (argile/paille) lui est apparue comme une évidence, *"c'est le moins cher. On peut utiliser les mains, les pieds... pas besoin d'outils coûteux. C'est plus difficile à travailler que le béton mais on peut facilement rattraper ses erreurs"*.



Chloé Deleforge

Maison en torchis

Jours après jours, nous découvrons le fonctionnement de cet éco-logis. Un panneau solaire de 500 watt sur le toit alimente trois-quatre ampoules et un ordinateur. Dans ses toilettes sèches, Francesco a remplacé les copeaux par les feuilles du jardin. Quand le soleil est là, il utilise un four solaire : en à peine 15 minutes, l'eau du thé est en ébullition.



Francesco D'Ingiullio

Maison en roseaux

Lorsque nous arrivons, Francesco finalise la construction d'une deuxième petite maison ronde selon une technique qu'il a baptisée l'archintreccio ("architecture tressée"). Fort de son expérience de vannerie, il a mis au point un tressage de cannes qu'il utilise comme coffrage pour ses murs en torchis.

Cette maison s'appellera *"la casseta del nibbio"*. Le nibbio ("le mauve") est un rapace assez rare dans la région qui semble avoir élu domicile dans les collines avoisinantes. Quand il fait beau, on peut le voir planer au dessus de son terrain. *"C'est mon animal totem. Parfois, je rêve de lui"*. Il a peint cet oiseau sur la façade de sa première maison.



Francesco D'Ingiullio

Coffrage en cannes tressées

Après trois années de travail le chantier touche à sa fin. Il l'a mené avec l'aide de volontaires mais aussi des voisins et des amis. *"Ma philosophie c'est de construire des petites maisons avec peu de pièces. Celle-ci servira à mes enfants, dans quelques années. Et puis, je ne désespère pas de monter un jour une petite communauté, avec d'autres. De plus en plus de personnes retournent vers une vie plus proche de la nature. Il y a quinze ans, on nous regardait comme des extra-terrestres... maintenant... même le Maire a compris qu'il a intérêt à encourager ce type de mode de vie, qui re-dynamise le tissu local"*…

Chloé Deleforge et Olivier Mitsieno

Pour en savoir plus sur Francesco, et les autres éco-batisseurs que nous avons rencontré, rendez-vous sur notre site eco-logis.org à la rubrique "carnet de route" et sur facebook : eco-logis.project



Femmes, hommes, etc.

Les féminicides cause principale des morts violentes en France

Les féminicides (meurtres d'une femme par son compagnon) représentent 30 % de l'ensemble des 777 meurtres commis en France en 2013. La violence conjugale est donc la première cause des morts violentes en France. (*INED*, décembre 2014)

A la maison, les inégalités se maintiennent chez les jeunes générations

Chez les 18-34 ans, le temps moyen quotidien consacré au travail domestique est de 1h40 pour les hommes et de 2h26 pour les femmes. Le temps parental consacré aux enfants est en moyenne de 1h08 pour les hommes et 2h08 pour les femmes. (*INSEE*, enquête 2009-2010)

Les inégalités, plus fortes en milieu rural

Un rapport du *Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes,* rendu en juin 2014, met en évidence les inégalités qui existent entre les femmes vivant en milieu urbain et celles vivant en milieu rural en France, dans l'intensité des discriminations qu'elles subissent en tant que femmes. En milieu rural :

- il y a 39 places d'accueil pour 100 jeunes enfants, contre 50 au niveau national
- près de 40% des femmes actives travaillent à temps partiel, soit 10 points de plus qu'au niveau national
- plus de 60% des chômeur-se-s de moins de 25 ans sont des femmes
- il faut 30 minutes en moyenne pour se rendre à une maternité, contre 17 minutes en moyenne au niveau national.

(Source : Osez le féminisme)

» 8 mars 2015

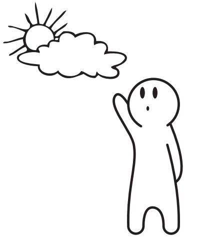
Journée de grève des femmes

Le 22 octobre 2014, des groupes féministes ont organisé une journée de grève des femmes en Catalogne "Vaga de totes" (grève de toutes). Il s'agissait non seulement de ne pas aller au travail… mais également de refuser de faire toutes les taches domestiques. Au moins 4000 femmes ont participé à cette journée et plusieurs centaines d'entre elles ont organisé une journée d'actions dans Barcelone : défense du droit à l'avortement, droit à la procréation médicale assistée, dénonciation du désengagement de l'Etat en faveur des soins de santé et d'éducation, théâtre de rue, petits déjeuners et apéros solidaires, ateliers contre le sexisme… La journée a été une réussite et ressentie très positivement par les participantes, ce qui les a conduites à renouveler l'opération le 8 mars 2015, traditionnelle journée de la femme, en demandant aux femmes des autres pays d'organiser à leur tour une telle journée.



Marche mondiale des femmes

La première marche mondiale des femmes s'est tenue en 2000. Elle a ensuite eu lieu tous les cinq ans et la prochaine aura donc lieu cette année. En Europe, une marche partira le 8 mars 2015 du Kurdistan pour arriver au Portugal le 17 octobre 2015. Le thème de la marche : "Tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche". Une agora féministe doit accueillir la marche à Nantes, les 6 et 7 juin 2015. *Coordination française Marche Mondiale des Femmes, 25-27, rue des Envierges, 75020 Paris, tél : 01 44 62 12 04 ou 06 80 63 95 25, www.mmf-france.fr*



Climat

2014 : année la plus chaude en France et en Europe

Avec 1,2°C au-dessus des moyennes, l'année 2014 dépasse 2011 (+1,1°C) et 2003 (+1,0°C). En Allemagne, Espagne, Belgique et Grande-Bretagne, l'écart avec les moyennes est encore plus important (+1,4°C). L'écart est surtout visible au niveau des basses températures : le nombre de jours de gel est en chute libre.

Il n'y a plus de doute possible sur le réchauffement : les 15 années les plus chaudes depuis 115 ans sont dans l'ordre 2014, 2011, 2003, 2006, 1994, 2002, 2000, 1997, 2009, 1999, 1990, 1989, 2007, 1995, 2012.

> « Les textes qui circulent désormais et qui définissent les bases pour préparer l'accord qui devrait être trouvé à Paris en décembre 2015, ne donnent aucun signe d'espoir réel, pour un monde, qui après 2020, devrait déjà subir des chocs climatiques sans précédents. »
>
> *Geneviève Azam, porte-parole d'Attac France.*

Paris sans gel

Le 13 décembre 2014, Paris a passé sa première année sans aucune température négative. C'est une première depuis la création des relevés en 1873. Météo France rappelle qu'au début du 20e siècle, on comptait en moyenne 70 jours de gels par an et que depuis, cela a baissé régulièrement. La moyenne par décennie était de 50 jours dans les années 40, et d'encore 20 jours au tournant du siècle.


Yann Caradec

Paris sous la neige, 20 janvier 2013





D.R.

» **Isère**

Center Parcs de Roybon

♦ **Le président de région est prudent.** Jean-Jacques Queyranne, président de la région Rhône-Alpes a demandé le 2 décembre 2014 l'arrêt des travaux du Center Parc de Roybon jusqu'à épuisement des recours judiciaires. Il rappelle que l'enquête publique avait reçu un avis défavorable. EELV a demandé qu'aucun argent public ne soit débloqué tant au niveau de la Région que du département.

♦ **Manifestations.** Le 7 décembre 2014, ils étaient 1500 à manifester à Roybon (pour l'emploi) en faveur du projet. A l'inverse, ils n'étaient que 600 à manifester contre la destruction des zones humides. Le 14 décembre 2014, les pro-parcs ont de nouveau manifesté et était une nouvelle fois entre 1600 et 2000 personnes.

♦ **Le tribunal bloque le projet.** Le 23 décembre 2014, le tribunal administratif de Grenoble a donné raison aux associations de protection de la nature : il a cassé l'arrêté autorisant les travaux de défrichement préalables à la construction du complexe touristique pour non respect de la loi sur l'eau. Le chantier est au moins gelé jusqu'en juin 2015. Pierre & Vacances s'est immédiatement pourvu en cassation.

♦ **Gabegie d'argent public.** Grâce à différents dispositifs favorables à leur politique d'implantation, Pierre & Vacances dispose d'aides publiques importantes notamment au nom de la création d'emplois. Ainsi pour le projet de Roybon, les aides se montent, selon les calculs des opposants, à 113,9 millions (37,4 des collectivités locales, 76,5 de l'Etat) pour 468 emplois annoncés soit 243 000 € d'aide par emploi créé. Pour le projet de Poligny dans le Jura, avec 255 emplois annoncés, on obtient une aide de 344 000 € par emploi… ce qui couvre, pour un salaire au SMIC, les 17 premières années !

» **Hautes-Alpes**

La Haute-Durance résiste à la THT

RTE, filiale d'EDF, a entrepris la rénovation du réseau électrique de la Haute-Durance, dans les Hautes-Alpes. Cela se traduit concrètement par un projet de ligne aérienne à Très Haute Tension (THT) entre Briançon et Embrun. L'association *Avenir Haute Durance*, créée en 2011, entend promouvoir des alternatives à ce projet. Elle rappelle que lors de l'enquête publique sur les lignes THT de 2013, 98 % des 2161 contributeurs se sont déclarés opposés au projet de RTE.

L'étude sur l'enfouissement des lignes par un expert indépendant a montré que cela n'aurait un surcoût que de 10 à 20 %, surcoût largement compensé par la baisse des frais d'entretien des lignes. De plus, avec l'enfouissement, 70 % des retombées économiques pourraient bénéficier aux entreprises locales, contre seulement 10 % en utilisant la technologie aérienne !

Avenir Haute Durance appelle les propriétaires terriens, actuellement démarchés par RTE pour signer des conventions, à ne pas répondre à l'entreprise puisque rien ne les y oblige pour le moment.

Le 10 décembre 2014, 5 communes, 6 associations, une entreprise et 9 particuliers ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour demander l'annulation des déclarations publiques concernant le projet de lignes électriques de 225 000 volts dans les vallées de la Haute-Durance (Hautes-Alpes). D'autres associations nationales comme la Ligue pour la protection des oiseaux et France-Nature-Environnement ont également fait des recours.

Avenir Haute Durance, Le Villard, 05200 Puy-Saint-Eusèbe, www.avenirhautedurance.com.

Lyon-Turin

♦ **Finances : ça coince !** Le financement du tunnel sous les Alpes semble être un énorme obstacle ! La Commission des transports et du tourisme du Parlement européen a publié le 4 novembre 2014 un document sur le projet de ligne nouvelle Lyon-Turin. On peut y lire que le prix du tunnel principal (57 km) est déjà passé de 12 à 14,3 milliards d'euros et que le prix du projet total atteint maintenant 26 milliards. Mais comme il n'y a pas de crise côté finances, le rapport conclut que "la Commission européenne soutient pleinement la nouvelle liaison ferroviaire".

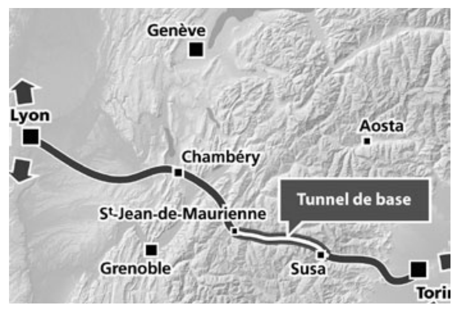
Le 16 décembre 2014, les statuts de la société Lyon Turin Ferroviaire ont été modifiés avec comme conséquence que les Etats Français et Italien rachètent les parts des actionnaires actuels. L'entreprise devient donc publique. Et les actionnaires privés quittent le navire !

La France et l'Italie vont maintenant essayer de convaincre l'Union européenne de prendre en charge une partie des coûts. Le 26 février 2015, une réunion est prévue à Bruxelles. La demande porte sur une prise en charge de 40 % du budget. Que ce soit l'Europe ou les Etats, dans tous les cas, ce sont les contribuables qui paieront la note.

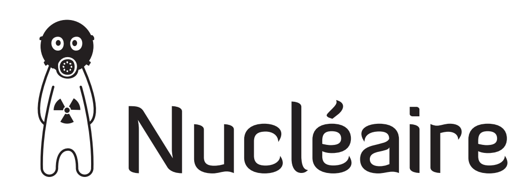


Marco Alpozzi

♦ **Lourdes condamnations.** Le gouvernement italien n'a qu'un mot pour qualifier les opposants au chantier : terroristes ! Quatre militants arrêtés pour avoir pénétré sur le chantier en mai 2013, ont été condamnés par le tribunal de Turin, le 17 décembre 2014, à trois ans et demi de prison pour "détention d'armes de guerre" (des cocktails Molotov) et "dégâts suivis d'un incendie" pour avoir mis le feu à un engin de chantier. Le procureur avait demandé 9 ans de prison pour "terrorisme", mais n'a pas été suivi par les juges. Les avocats ont fait une demande pour que la peine de prison soit transformée en assignation à résidence.



Tracé simplifié de la future ligne Lyon-Turin



Nucléaire

» Catastrophe de Fukushima

Comment s'en débarrasser ?

La radioactivité, nous l'avons constaté, a la vie longue. Ses déchets ne brûlent pas, ils restent intacts dans les cendres et ne se dissolvent ni dans l'eau, ni dans l'air. Elle émet pendant plusieurs siècles — plusieurs millions d'années pour certains éléments — des rayonnements ionisants. Aucun sarcophage à ce jour n'a empêché son évasion : pierre, ciment, béton, alliages de métaux divers, TEPCO a tout essayé. Un certain nombre de végétaux l'accueillent, voire l'attirent et la retiennent plus facilement que d'autres. Le thym et les champignons sont réputés pour en accumuler d'importantes densités, mais ils ne la digèrent pas, ils la conservent. Les animaux et les êtres humains la stockent aussi et la véhiculent. Après l'avoir transportée, les êtres humains la libèrent par leurs urines créant des concentrations inquiétantes dans les égouts des villes.

Voilà donc soixante ans que l'on produit des déchets radioactifs à échelle industrielle sans savoir comment s'en débarrasser. On parle de leur retraitement, mais l'objectif de transmuter des atomes — en d'autres termes de les détruire en les transformant — rêve d'alchimistes, relève encore de la science-fiction.

La seule solution trouvée a été leur enfouissement, de préférence chez les voisins, le plus loin possible de chez soi, contre une somme d'argent. Mais il faut ruser, car les habitants des zones d'accueil pressenties n'en veulent à aucun prix.

L'entreposage des déchets soulève nombre de conflits et d'imbroglios juridiques incommensurables, car, malgré les avantages financiers tentants qui accompagnent l'offre, certains élus n'acceptent pas de transformer le territoire de leurs administrés en déchetterie. Les maires des communes pressenties demandent au gouvernement de stocker les déchets directement sur le site de la centrale accidentée pour éviter de contaminer les autres et de multiplier des transports dangereux. Bizarrement, le gouvernement répond que la province de Fukushima a suffisamment souffert de la catastrophe et qu'il faut "partager" !


Issei Kato

Shinzō Abe, Premier ministre du Japon, mangant du poisson péché dans la province de fukushima.

Autre problème : la loi autorisant l'ouverture de sites pour le stockage n'ayant été adoptée qu'en 2012, les déchets collectés avant ne peuvent en bénéficier. Comme ce sont les écoles qui ont été décontaminées en premier, ils restent stockés en bordure des cours de récréation et ne peuvent pas être évacués pour le moment !

Pendant qu'on tourne en rond, la quantité de déchets s'accroît.

Petit calcul du quotidien Maïnichi : les combinaisons des ouvriers qui deviennent chaque jour des déchets radioactifs représentent 1000 m^3 par mois. TEPCO a demandé l'autorisation de construire un incinérateur pour les brûler. Mais les brûler envoie la radioactivité dans l'atmosphère et donc recontamine le site et les environs...

À ce jour, le volume total des déchets collectés approche les 30 millions de m^3.

Monique Douillet

Une version chronologique plus détaillée se trouve sur notre site *www.revuesilence.net*

» Rappel

24 réacteurs à arrêter d'ici 2017 !



D.R.

"Un plan d'évolution du parc nucléaire existant prévoyant la réduction d'un tiers de la puissance nucléaire installée par la fermeture progressive de 24 réacteurs, en commençant par l'arrêt immédiat de Fessenheim et ensuite des installations les plus vulnérables, par leur situation en zone sismique ou d'inondation, leur ancienneté et le coût des travaux nécessaires pour assurer la sécurité maximale".

Accord EELV-PS, 15 novembre 2011 portant sur la période 2012-2017.

Menace terroriste

Le 24 novembre 2014, *Greenpeace* a publié un rapport réalisé à sa demande par un cabinet indépendant spécialiste des questions de sécurité nucléaire. Ce rapport insiste sur le fait qu'au moment de leur conception, les réacteurs nucléaires n'ont pas pris sérieusement la menace terroriste en compte. Seuls ont été examinés des scénarios avec des sabotages des lignes à haute tension sortant des réacteur et la chute d'un petit avion privé. Des scénarios d'avions commerciaux comme cela s'est produit le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis n'ont pas été seulement imaginés. Les drones peuvent aller déposer des charges explosives qui pourraient avoir de graves conséquences si les piscines de stockage du combustible sont visées.

» Bure

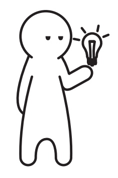
Cyberattaque contre référendum

Pendant la deuxième quinzaine de décembre 2014, un groupe d'Anonymous a bloqué efficacement le site de cigeo.com (site internet de l'entreprise chargée du site de Bure), et également de manière plus ponctuelle différents sites locaux (office de tourisme notamment). Ils ont revendiqué leur action en rappelant que "organiser un référendum sur la question de l'enfouissement des déchets à Bure coûte moins cher que de payer une enquête pour les retrouver".

Agonie du nucléaire



Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie, publié mi-décembre 2014, 88 réacteurs en Europe (sur 131) ont déjà dépassé leur limite d'âge fixée initialement (30 ans pour rappel) et vont donc progressivement fermer dans les années à venir. Par quoi seront-elles remplacées ? Pratiquement pas par de nouveaux réacteurs nucléaires, car seuls 4 réacteurs sont actuellement en construction en Europe : deux EPR (un en France, un en Finlande) et deux de technologie russe en République slovaque. Il existe des projets de construction dans huit pays… mais le prix exorbitant des réacteurs aux nouvelles normes fait que plus le temps passe, moins il est probable qu'ils se concrétisent. L'Agence internationale de l'énergie estime que vu les délais de décisions et de réalisations, il est probable que l'on en reste là… d'autant plus que l'arrêt de chaque réacteur va coûter au moins 1 milliard d'euros, ce qui freinera encore les initiatives dans le domaine. Alors que le nucléaire fournit encore 27 % de l'électricité en Europe, ce pourcentage devrait baisser rapidement.



Photovoltaïque

♦ **Rentabilité des panneaux solaires.** Au bout de combien de temps un panneau solaire rembourse-t-il l'énergie qu'il a fallu pour le construire et l'installer ? Selon une étude publiée en 2006, dans le cadre du programme Photovoltaic Power Systems (PVPS) de l'Agence Internationale de l'Energie (étude réalisée pour les pays membres de l'OCDE avec le soutien de l'ADEME), ce "temps de retour" varie selon les panneaux de 1,4 à 4,7 ans selon les pays (et donc l'ensoleillement) et les techniques de fabrication. Mais le rapport souligne que la tendance est à la baisse du fait de l'évolution rapide des techniques. Aujourd'hui, les meilleures installations sont donc rentabilisées en moins d'un an… alors que la garantie sur les panneaux a grimpé jusqu'à 25 ans.


D.R.

♦ **Rendements en progression.** Alors que dans le commerce on approche de rendements de 20 %, en laboratoire, on en est déjà beaucoup plus loin, ce qui laisse augurer d'une poursuite rapide de la baisse des coûts de cette énergie. Ainsi, un laboratoire franco-allemand CEA-Leti pour la France, Institut Fraunhofer pour l'Allemagne, a annoncé avoir atteint un rendement de 44,7 % en 2013, puis en décembre 2014, 46 %. Alors que les cellules photoélectriques classiques ne peuvent théoriquement pas dépasser 33 % de rendement, cette amélioration a été obtenue par l'utilisation de cellules multicouches. Ces dernières, déjà utilisées pour les satellites, commencent à l'être pour les centrales bénéficiant d'un ensoleillement direct élevé.

Gaz de schistes

♦ **Pas pour tout de suite !** La baisse actuelle du prix du pétrole a une conséquence importante : aux Etats-Unis, les compagnies qui se sont lancées dans l'exploitation du gaz de schiste se retrouvent en grande difficulté. L'Agence internationale de l'énergie table sur un recul d'au moins 10 % des investissements dans ce domaine pour 2015.

♦ **Canada : l'extraction des sables bitumineux rend les populations locales malades.** Une étude officielle réalisée en 2014 par Stephane McLachlan, de l'Université du Manitoba à Winnipeg, montre clairement qu'il y a un lien entre l'injection de produits chimiques dans le sol et les nappes d'eau souterraines et le déclin de la santé des populations indiennes locales : taux plus élevé de cancers, maladies cardio-vasculaires, diabète, fausses couches, dépressions…

♦ **Etats-Unis : interdiction.** Après cinq ans de moratoire, le gouverneur démocrate de l'Etat de New York a annoncé le 17 décembre 2014, l'interdiction définitive de la fracturation hydraulique "ne voulant pas prendre de risques pour la santé de ses administrés".

La société virtuelle n'existe pas

Avec les nouvelles technologies, internet en tête, on nous promettait une dématérialisation et donc une baisse de la consommation d'énergie et de matières premières. Force est de constater qu'il n'en est rien. Une étude publiée dans La *Revue durable* (novembre 2014) montre que si l'on a une quasi-stagnation de la consommation d'énergie par personne depuis les années 1975 (à 110 Gjoules par an), il n'en est rien pour les matières premières qui continuent à grimper, passant de 8 tonnes par personne et par an en 1975 à 10 tonnes aujourd'hui. La hausse est plus particulièrement sensible depuis une dizaine d'années. Dans le détail , il y aussi une évolution : alors que, jusqu'au milieu du 20e siècle, la biomasse produite par la photosynthèse (et donc renouvelable) représente encore la majorité des prélèvements, aujourd'hui cette biomasse ne représente plus que 30 % de notre consommation. Avec 40 % les matériaux de construction sont passés en tête, suivis par 20 % par les énergies fossiles et pour 10 % par les autres minerais. Ces chiffres varient d'un facteur vingt selon le pays où vous habitez. Et comme par ailleurs la population augmente, le total au niveau mondial est catastrophique.

» Allemagne

Baisse de la consommation et renouvelables en tête

La consommation électrique de l'Allemagne a baissé de 3,7 % en 2014 passant de 633,2 milliards de kWh à 610,4 milliards de kWh. Alors que les grands médias français mentent sans cesse sur le recours au charbon en Allemagne, les résultats sont les suivants (en milliards de kWh) : le charbon baisse de 121,5 à 110 (-4 %), la lignite baisse de 161 à 156 (-3 %), le nucléaire est stable à 97,5, le gaz baisse de 67,7 à 58,6 (-15 %) et les renouvelables augmentent de 152,6 à 157,5 (+3 %) devenant la première source de production électrique.

« Si vous défendez des démarches résolument sans énergies fossiles ni fissiles, qui deviennent la règle chez nos voisins, et surtout, si vous dénoncez ceux qui s'opposent résolument à leur mise en œuvre, vous n'avez aucune chance d'accéder aux médias de masse ni aux charges d'enseignement dans les écoles qui forment les futurs cadres du système. Tout est soigneusement verrouillé : du côté des médias par la manne publicitaire, instrument très dissuasif à une époque où ils dépendent plus des annonceurs que de leurs lecteurs. Et du côté de la formation, par la cooptation de ceux qui sont admis à intervenir. C'est un système bouclé, un chien qui cherche à se mordre la queue, et qui maintient l'ensemble de nos concitoyens, chacun à son niveau, dans une ignorance qui fait bien rire chez nos voisins, mais qui va avoir de graves conséquences pour nous. »

Marc Théry
Animateur de la lettre électronique Territoires-energethiques.fr, novembre 2014.


D.R.
Centrale thermique de Gardanne

» Gardanne

La forêt brûle…

Suite aux multiples protestations des milieux forestiers, l'Etat a modifié le cahier des charges que doit respecter E.On dans le cadre de la reconversion de la centrale électrique de Gardanne (Bouches-du-Rhône, voir dossier de novembre 2014). L'idée que l'approvisionnement soit local d'ici dix ans est abandonnée… Ce qui signifie qu'au lieu de détruire les forêts françaises, on ira les détruire ailleurs ! La technique choisie étant les plaquettes, cela met de côté les Etats-Unis et le Canada qui eux vendent plutôt des pellets et cela signifie sans doute que l'on va aller piller les forêts en Afrique, Amérique centrale et/ou Asie.

» Autriche

Réhabilitation des déserteurs

Le 24 octobre 2014, le gouvernement autrichien a inauguré, à Vienne, un monument dédié aux milliers de déserteurs lors de la deuxième guerre mondiale. Heinz Fischer, le président autrichien, a regretté que dans l'Autriche d'après-guerre, des déserteurs aient pu être marginalisés. Qu'ils aient été considérés comme des "traitres" est une chose "dont il faut demander pardon et avoir honte".



eSeL.at

» Chronique : Le nucléaire, ça boum !

La France refuse...

La France refuse le désarmement nucléaire. Ainsi la France s'est isolée de toute la communauté mondiale lors de la Conférence sur les "conséquences humanitaires d'une frappe nucléaire". A Vienne, en décembre 2014, une étape a été franchie vers un traité d'interdiction des armes nucléaires.

C'était la troisième conférence sur le sujet. C'était aussi la première à laquelle assistaient les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Mais la France a refusé de venir. Comme la Russie, la Chine, Israël et la Corée du Nord.

C'était aussi la première conférence où ont été analysés les risques de déclenchement d'une explosion nucléaire par erreur ou par accident, éventuellement pouvant conduire à une guerre nucléaire ! Le journaliste Eric Schlosser a montré qu'aux États-Unis de telles catastrophes ont été nombreuses et évitées... par chance ! Un bombardier s'est mis en vrille et a largué une bombe nucléaire à quelques centaines de kilomètres de New-York, un missile dans un silo a failli être mis à feu lors d'une maintenance ! Plus grave sont les alertes qui ont eu lieu en Union soviétique ou aux Etats-Unis lors d'erreurs d'interprétation. Le colonel Stanislav Petrov a ainsi évité une guerre nucléaire par erreur en 1983.

Conclusions de la conférence : il faut un traité d'interdiction des armes nucléaires. Sur les 158 pays qui ont participé, 44 d'entre eux ont déjà donné leur accord pour un tel traité. Une décision qui devrait permettre en 2015 de commencer le processus. Un processus qui a abouti pour les armes chimiques et bactériologiques.

Comment comprendre la position de la France ? A l'Élysée et au Ministère des Affaires étrangères nous avons demandé des explications. La France considère avoir besoin de l'arme nucléaire pour sa sécurité. L'arsenal français est considéré être à son seuil de suffisance. Un désarmement nucléaire précipité créerait des déséquilibres internationaux graves. La sécurité mondiale serait compromise. Donc l'idée d'un traité d'interdiction est "contre-productive". Seule une démarche "pas à pas" est acceptable. C'est le credo de la France.

Car, pour le président de la République, l'arme nucléaire est indispensable. Avec la puissance de feu d'un sous-marin nucléaire, 1000 Hiroshimas, le président pense avoir un pouvoir sans contestation possible, en France comme dans le monde. Le pouvoir de créer l'Apocalypse. C'est le credo de la classe politique.

En réponse aux arguments officiels, nous avons notre analyse des raisons cachées. La France a perdu son rôle international. Plus d'empire colonial, une puissance économique inférieure à celle de l'Allemagne, une dilution politique dans l'Union européenne... Pour nos politiciens, seule l'arme nucléaire permet d'être identifié comme un pays important.

Les associations pacifistes, non-violentes et antinucléaires, ont bien du mal à ébranler ces certitudes. Le futur traité d'interdiction des armes nucléaires devrait aider à franchir une étape. Nous devons remettre la France en harmonie avec la communauté internationale.

Dominique Lalanne
Physicien nucléaire retraité,
co-président de Armes nucléaires STOP
do.lalanne@wanadoo.fr

» La non-violence... est un sport de combat

Appel pour la constitution de "blancs-blocs"

Fin novembre 2014, a circulé un appel qui venait relancer le débat sur la non-violence lors des manifestations, et dont voici de larges extraits :

"Après le meurtre de Rémi Fraisse, le pouvoir et les médias sont en train, au niveau national, de réussir un incroyable tour de force :

- Ils détournent l'attention sur les "violences" des "casseurs", alors que c'est la police qui tue.
- Ils noient le poisson sur le débat "violence/non-violence" pour diviser artificiellement l'opinion et le mouvement.
- Ils instrumentalisent la colère et la rage légitimes, par l'opportune apparition, dans les manifs, de policiers déguisés en black-blocks, prompts à déclencher les affrontements.

Il faut redire une fois encore que la violence inouïe du monde que nous vivons est première et principale, qu'elle nécessite et exige la violence d'État (pour imposer l'injustice, les inégalités...), que les policiers et gendarmes sont sur-armés, avec des armes qui tuent, face à des personnes armées le plus souvent de leur seul courage, et qu'il n'est pas question de renvoyer dos à dos les deux "violences".

Cela étant, localement, mais aussi partout en France, deux craintes existent. Des personnes redoutent d'être assimilées aux "casseurs", et se retirent, ce qui affaiblit le soutien populaire aux luttes. Des organisations refusent d'exposer aux violences, coups, blessures, et peut-être malheureusement à la mort, des personnes, des familles venues participer à des manifestations pacifiques. On voit ainsi fuir loin des manifestations beaucoup de personnes qui en partagent pourtant les objectifs. (…)

Il est temps d'affirmer collectivement notre non-violence active. C'est un outil pour les luttes. Elle est possible. Des centaines de cheveux blancs ont pratiqué spontanément sur le terrain pendant l'automne 2012, pendant l'agression contre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, la présence en témoins, l'interposition pour essayer de limiter le massacre par la police des "zadistes", le tout sans théoriser le moins du monde sur l'action non-violente. (…)

Il est temps de rendre visible notre choix de la non-violence, et les moyens ne manquent pas.

- On peut porter du blanc (la couleur de la paix) : casquettes, bérets, bonnets et autres écharpes... mais aussi chasubles blanches sur les manteaux (…)
- On peut se regrouper, prendre la tête des manifs ou se positionner à des endroits stratégiques, installer des positions non-violentes (sit-in), faire des manifestations limitées dans le temps ou des flash-mob.
- On peut s'affirmer en témoins, photographier, filmer avec des téléphones portables : il est possible que des dizaines de bras munis de portables se lèvent pour filmer et envoyer directement sur les réseaux sociaux les violences sur les personnes, ou les actes stupides et contre-productifs, comme les atteintes à des structures de transport en commun.
- On peut se donner comme tâche de repérer et filmer les policiers déguisés en black-blocks. S'organiser pour le faire permet de donner immédiatement et de manière massive des témoignages, des images...
- On peut, selon le nombre et la situation, tenter d'isoler les personnes violentes pour les éloigner des affrontements.

Cessons de laisser dire et croire que notre appel à des manifestations sans dérapage ne serait qu'un mauvais alibi pour masquer notre propre peur : la peur est certes bien compréhensible dans le contexte actuel, mais elle ne nous paralyse pas ! Cessons de regarder avec désolation les violences comme si nous ne pouvions rien y faire : non, nous ne sommes pas démunis !

Constituons des "blancs-blocs" nombreux, bien visibles et identifiables, agissant fermement dans le respect de l'intégrité des personnes".

Premiers signataires : Marie Chiron, Geneviève Coiffard-Grosdoy, Christophe Mounier, Marcel Taillandier, Françoise Verchère.

http://www.acipa-ndl.fr/actualites/lettres-ouvertes-tribunes/item/461-la-non-violence-est-un-sport-de-combat-appel-pour-la-constitution-de-blancs-blocs

agenda

Non-violence au quotidien
L'Institut de formation du MAN (Ifman) Rhône-Loire propose des formations à partir de mises en situation :
- **Communiquer et faciliter la relation, 5-6 mars.** A Vénissieux (69).
- **Transformer les conflits et apaiser les relations, 12-13 mars et 2-3 avril.** A Cluny (71)
- **Exercer une autorité éducative : sanctionner sans punir, 2-3 avril** à Vénissieux (69)
- **Développer les compétences psycho-sociales, 28-29 mai, 25-26 juin,** Vénissieux (69)
- **Réagir à l'agressivité, 14-15 septembre,** Vénissieux (69)
- **Communiquer et faciliter la relation - approfondissement,** 15-16 octobre, Vénissieux (69)

Renseignements et réservations auprès de Ifman Rhône-Loire, 20 rue de l'Ancienne Gare - 69200 Vénissieux, 09 71 33 35 48, www.ifman.fr.



énergies



Genève
huitième année pour l'indépendance de l'OMS



Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigile devant le siège de l'OMS pour demander l'abrogation de l'accord de 1959 qui l'oblige à soumettre ses informations à l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique.
Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, www.independentwho.org.

Lyon
Le temps démocratique
5 février à 20h
MJC Saint-Jean, Lyon 5e
Projection du film *No gazaran* de Doris Buttignol, sur la mobilisation contre les gaz de schiste et débat sur les moyens de s'exprimer dans notre démocratie face aux pressions des grands groupes énergétiques.
MJC Saint-Jean, 5, place Saint-Jean, 69005 Lyon, tél : 04 78 42 48 71, www.mjcduvieuxlyon.com

environnement

Notre-Dame-des-Landes
occupation de terres contre l'aéroport
maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence.
Contact : reclaimthezad@riseup. Informations : www.reclaimthefields.org ou http://zad.nadir.org.

Aveyron
Faire face à l'agression, la violence et l'impuissance dans les conflits
Trois stages de formation à l'usage des professionnels de différents secteurs.
2-6 février : la place des émotions dans les conflits
30 mars-3 avril : la dynamique des rôles et du cadre dans un groupe
8-12 juin : cultures et valeurs.
A Rodez. Avec Elizabeth Clerc, Jean-Jacques Samuel, Hervé Ott.
IECCC, Potensac, 12100 Millau, tél : 05 65 61 33 26, www.ieccc.org.

films, spectacle, culture



Gironde
Stage Cirq'Expression
9 au 13 février
A Aureville, au sud de Toulouse. Pour les 5 à 11 ans : Jonglage, diabolo, foulard, équilibre et clownerie vous attendent pour ce stage plein de rebondissements ! Et tous les soirs à 17h, représentation publique.
Association Sensactifs, 4, rue Claude-Chappe, 31520 Ramonville, tél : 05 62 19 01 12, www.sensactifs.org

paix

Aveyron
La place des émotions dans les conflits
2-6 février
à Rodez. Les différentes formes d'émotion ; aspects neurophysiologiques et psychologiques ; utiliser l'énergie créatrice des émotions, la méthode Pétrin… A l'intention des professionnels.
Contact : IECCC, Potensac, 12100 Millau, tél : 05 65 61 33 26, www.ieccc.org.

Rhône
Action non-violente et désobéissance civile
7 février
Formation organisée par le MAN-Lyon, Mouvement pour une Alternative Non-violente. A la Maison des solidarités, 215, rue Vendôme, Lyon 3°.
Informations et inscriptions : MAN-Lyon, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon, tél : 04 78 67 46 10, www.nonviolence.fr.

Alpes-de-Haute-Provence
Communication et régulation des conflits
7-8 février
à Château-Arnoux. Exploration active et concrète d'outils de régulation des conflits à partir de mises en situation : médiation, communication non-violente, négociation sans perdant, écoute empathique…
IFMAN-Méditerranée, 4, avenue de Saint-Bonnet, 04350 Malijai, tél. : 04 86 89 22 86, www.ifman.fr.

politique

Paris
Bouge de là !
les jeudi, vendredi et samedi jusqu'au 28 février
Pièce de théâtre de Marcel Zang, mise en scène Kazem Shahryari. Sous-sol d'un commissariat parisien. Dans la chaleur et la promiscuité, des hommes et des femmes attendent d'être expulsés... Leur avion doit décoller dans quelques heures. Devant l'attitude irrespectueuse d'un des policiers à l'égard des détenus assoiffés, un homme s'insurge… Chaque vendredi, pièce suivie d'un débat avec un-e intervenant-e.
Art Studio Théâtre, 299, rue de Belleville, 75019 Paris. Réservations : 01 42 45 73 25, www.artstudiotheatre.org.

Lyon
Rouge
2-4 février
Pièce de théâtre d'Emmanuel Darley, mise en scène Maïanne Barthès, compagnie United Megaphone. "Raconter un groupe terroriste qui se crée, qui peu à peu se radicalise, vers une violence extrême, et puis sa chute, l'arrestation de ses membres, la mort de quelques-uns d'entre eux. Raconter de l'intérieur. Partir de ce qui nous révolte, ce qui parfois nous fait nous interroger : pourquoi cela n'explose pas ?". Au Nouveau Théâtre du Huitième à Lyon.
United Megaphone, c/Barthès, 28, rue du Bœuf, 69005 Lyon, http://unitedmegaphone.fr, tél 06 85 83 34 65.

Paris
Colloque lanceurs d'alerte
4 février
Sur le thème : La sécurisation des canaux et des procédures. Organisé à l'Assemblée nationale (salle Colbert, 126 rue de l'Université) par la Fondation Sciences Citoyennes.
Fondation Sciences Citoyennes, 38, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, tél : 01 43 14 73 65, www.sciencescitoyennes.org

Lyon
Parce qu'ils sont Arméniens
5 février
Lancement du livre de Pinar Selek qui livre un témoignage et une réflexion sur le déni du génocide arménien en Turquie et ses conséquences. Lectures de Marie-Christine Barrault.
A 19h à la Maison des Passages, 44, rue Saint-Georges, 69005 Lyon. Réservation conseillée : 04 78 42 19 04.

Loire
A quoi sert la sanction pénale ?
6 février à 20h15
Espace José Cuadros, MJC, Saint-Chamond. Projection et débat.
Coordination culturelle, 2A, rue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, tél : 04 77 22 74 48.

Loire
L'Espagne face à la crise
27 février à 20h15
Espace José Cuadros, MJC, Saint-Chamond. Projection et débat.
Coordination culturelle, 2A, rue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, tél : 04 77 22 74 48.

Ariège
"Ne vivons plus comme des esclaves"
27 février
A Sainte Croix-Volvestre, salle des associations, "Cinédoc" propose chaque 4e vendredi du mois la projection d'un film documentaire, suivie d'une rencontre débat avec un réalisateur ou une association. Le film de Yannis Youlontas sera l'occasion, six ans après le début de la crise, de débattre de la situation en Grèce en ce début d'année 2015 où l'ambiance est à nouveau insurrectionnelle. (Entrée libre)
Renseignement, tél : 09 88 66 28 75.

Isère
Forum national de la désobéissance
28 février
Thème : à quoi rêvent les milieux populaires ? 9h-18h à Fontaine. Avec Michel Lepesant, Thierry Brugvin, Germain d'Emmaüs Lescar-Pau, Nicolas Sersiron, etc., et une seule femme annoncée : Myriam Michel. Organisé par le mensuel les Z'indignés.
Informations sur http://ladesobeissance.canalblog.com. Les Z'indignés, c/o Golias, BP 3045, Villeurbanne Cedex.

Ne vivons plus comme des esclaves !
Le film *« Ne vivons plus comme des esclaves »* sur les alternatives développées en Grèce depuis le début de la crise, film de Yannis Youlountas, sera projeté en présence du réalisateur :
- **3 février à Marseille,** à 14h30 au Centre social et culturel del Rio (15e),
- **13 février à Toulon** (Var),
- **14 février à Aubagne** (Bouches-du-Rhône)…

Plus d'infos sur le film : http://nevivonspluscommedesesclaves.net

s!lence

Jura : Silence, on cause !
Jeudi 5 février de 18h30 à 20h, collation-débat à l'Agence Au quai ? 24-25 quai Thurel à Lons-le-Saunier, débat autour du thème de la revue Silence du mois, chacun-e est invité-e à apporter quelque chose à partager, si possible "fait maison, bio et local".
Contact : Julien Da Rocha, darocha.julien@gmail.com / 06 17 09 47 60.

Lyon : expédition de S!lence
Jeudi 19 et vendredi 20 février, dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30, repas de midi offert.

Drôme
Scène artistique aux Amanins
Le centre agroécologique des Amanins ouvre une scène et propose une série de rencontres artistiques en journée (16h) suivie d'un débat avec les artistes. Au programme : Môrice Bénin (21 février), Zaz (7 mars), Trio Lo'Jo (4 avril), Volo (16 mai), et fête des Amanins (27 juin).
Centre agroécologique des Amanins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com

Lyon
Primevère
20 au 22 février



A Eurexpo-Lyon. 470 exposants (dont 150 associations), 100 rencontres, conférences, projections-débats, 800 m^2 pour les enfants, 10 espaces d'animation… Thème de l'année : le carnaval des sous.
Silence y proposera une conférence de Pinar Selek, sociologue et militante turque, sur le thème de la complémentarité entre féminisme, écologie et non-violence.
Nous n'avons pas les horaires des rencontres au moment de clôturer.
Au programme :
- *Faut-il faire sauter Bruxelles,* François Ruffin (revue Fakir) ;
- *Qui finance les OGM ?* José Bové ;
- *Sacrée croissance,* Marie-Monique Robin ;
- *Entretien avec un pirate,* Paul Watson, Sea Shepherd ;
- *Comment les produits chimiques ont envahi la planète,* Fabrice Nicolino ;
- *50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation,* Marc Dufumier ;
- *La naissance dans le contexte scientifique actuel,* Michel Odent,
- *Projets d'accord transatlantique,* Frédéric Viale (Attac) ;
- *La simplicité volontaire* avec Pierre Thiesset et Catherine Guenot-Thumann (CQFD) ;
- *L'événement anthropocène, la Terre et nous,* Christophe Bonneuil,
- *Un audit de la dette publique,* Robert Joumard ;
- *La loi sur la transition énergétique,* Marc Jedliczka (Négawatt) et Dominique Olivier (CFDT),
- *L'impact politique et sociétal d'internet,* Benjamin Bayart…

Programme complet : Primevère, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 74 72 89 90, www.salonprimevere.org



Si vous désirez diffuser S!lence lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Béatrice, le mardi et le jeudi de préférence)

annonces

» Emplois

■ **Ardèche.** La Boutique Petite restauration du Viel Audon cherche 2 nouveaux acteurs pour la saison 2015 (et plus si affinité). Le hameau du Viel Audon est reconstruit depuis plus de 40 ans par des chantiers de jeunes bénévoles. Inaccessible aux voitures, il est traversé par un sentier pédestre très fréquenté pendant la saison estivale.
Aux côtés de la ferme (SCEA), 3 associations font vivre le site : un centre d'accueil, de formation et d'éducation à l'environnement (association le Mat) ; un jardin productif transformant directement ses produits (association le Bateleur) ; et l'association des jeunes de chantier (AJC). Les produits de la ferme ainsi que ceux d'autres producteurs locaux (vins, miel, confitures, jus de fruits…) sont valorisés au sein d'une boutique paysanne. Une buvette (ouverte toute l'année) et une petite restauration (d'avril à septembre) viennent compléter celle-ci.
L'équipe de salariés, saisonniers et stagiaires polyvalents se partagent le fonctionnement, la gestion et le développement des activités de manière horizontale et concertée.
Il s'agit dans un premier temps d'emplois pour la saison 2015 (mars à septembre), mais un poste peut se pérenniser avec des activités complémentaires sur du plus long terme. Merci de nous faire parvenir vos motivations avant le 15 février 2015. Suzanne et Joachim, *ferme du Viel Audon, SCEA du Viel Audon, 07120 Balazuc, scea@levielaudon.org*

» Recherche

■ **L'Assocation des Ami-e-s de S!lence à la recherche de son histoire !**
13 rencontres, 13 années d'histoire. Mais où est-elle passée ? Dans les mémoires sans aucun doute, mais aussi dans des ordinateurs et des tiroirs assurément !
La grande A.G annuelle de cette année 2014 s'est mise à cogiter à la situation et s'est dit que le temps était venu de collecter les petits bouts d'histoire qui feront la grande histoire des Ami-e-s de S!lence, à rappeler, à raconter et à transmettre.
Même si la forme que prendra la récolte finale reste encore incertaine, pour qu'elle soit la plus riche et enrichissante possible, elle brasse large et tous les documents, sous toutes les formes seront les bienvenus :
• La vie de l'association : statuts, chartes, règlements, comptes-rendus des assemblées générales annuelles, bilans financiers, listes des membres du conseil d'administration, des collégien-ne-s et des adhérent-e-s,
• Des liens avec la revue S!lence,
• Les différentes rencontres : articles, tracts, affiches, témoignages, films, documents sonores, photos (installations, ateliers visuellement intéressants, lieux qui nous ont accueillis),
• L'organisation et la mise en œuvre en amont, pendant et après : brochures, modes d'emploi, fiches techniques, protocoles, réunions,
• Des textes de fond : en lien avec nos pratiques, nos valeurs, nos principes,
• Des textes écrits, des chansons et des poèmes qui auraient été écrits à l'occasion de l'une ou l'autre des rencontres,
Vous avez participé de près ou de loin à cette aventure des Ami-e-s de Silence, alors vous pouvez contribuer à cette recherche, en faisant parvenir ce que vous auriez et voudriez partager à : *Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, veroniquevalentin-@neuf.fr, tél : 03 54 00 60 20.*

» Vacances

■ **Bretagne.** Nous proposons séjours écologiques à la ferme pour les enfants de 4 à 12 ans, pendant les vacances scolaires (repas bio, animation nature, soins des animaux, etc.). Capacité : 4 places. Prix : 270 à 320 € la semaine. *Ferme Fruits et Malices, tél : 02 99 44 33 03, fruitsetmalices@gmail.com.*



Rencontre des Ami-e-s de Silence à La Grée (44) en août 2010

Gratuites : Les annonces de S!lence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** S!lence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** S!lence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Une bande dessinée sur la non-violence

DOM ET ETIENNE TRAVAILLENT DEPUIS UN peu plus de deux ans à ce roman graphique de bande dessinée à paraître en 2017.

Une BD de fiction de deux cent quarante pages sur le thème de la non-violence qui aura nécessité de nombreuses rencontres, voyages et une solide documentation pour prendre forme.

Au travers d'échanges avec des militants associatifs et activistes d'Hébron en Palestine ou de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, de leurs séjours à l'Arche Saint-Antoine de Lanza del Vasto et en forêt primaire du Gabon, de la Bosnie aux actions des Faucheurs Volontaires d'OGM, ils ont interrogé le présent et l'actualité de la non-violence en ce début de 21e siècle.



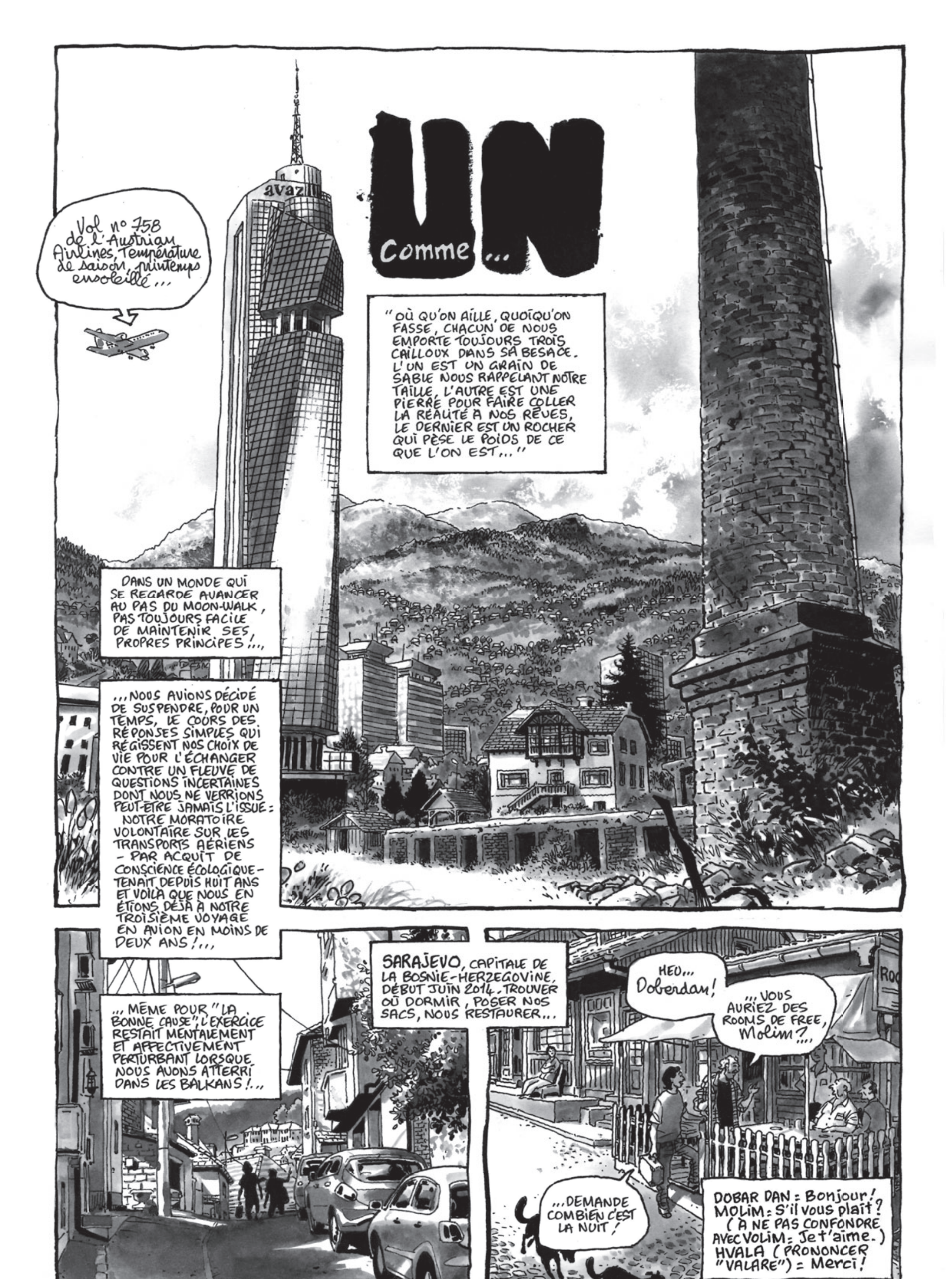
Et ils ont créé à leur tour une galerie de personnages imaginaires qui seront confrontés à la réalité quotidienne de diverses formes de violence auxquelles ils auront à répondre (ou pas) par diverses alternatives individuelles ou collectives.

Là où habituellement la violence est banalisée dans les romans, les feuilletons ou les bandes dessinées grand public, "Ahimsâ l'instant neige" utilise la non-violence comme ressort narratif.

Pour aller au bout de ce défi tout en gardant leur indépendance éditoriale, les deux auteurs ont lancé une campagne de financement participatif sur le site Ulule auquel tous les lecteurs de Silence sont invités à aller faire un petit tour... et à participer si affinité !

La revue Silence s'associe pleinement à ce projet ambitieux et vous propose en avant-première les 8 premières pages de l'annexe qui clôturera l'album à la suite du grand récit de fiction. Dans un style narratif et graphique plus réaliste que la partie "roman", "l'annexe" fera découvrir les coulisses de cet album orchestré par l'association *Les Dessin'Acteurs* (dessinacteurs.org).

L'adresse du projet sur Ulule pour le financement participatif sera active jusqu'au 15 mars 2015 :
http://fr.ulule.com/ahimsa-l-instantneige/



UN
Comme...
Vol n° 758 de l'Austrian Airlines, Température de saison, printemps ensoleillé...
avaz
"OÙ QU'ON AILLE, QUOIQU'ON FASSE, CHACUN DE NOUS EMPORTE TOUJOURS TROIS CAILLOUX DANS SA BESACE. L'UN EST UN GRAIN DE SABLE NOUS RAPPELANT NOTRE TAILLE, L'AUTRE EST UNE PIERRE POUR FAIRE COLLER LA RÉALITÉ À NOS RÊVES, LE DERNIER EST UN ROCHER QUI PÈSE LE POIDS DE CE QUE L'ON EST..."
DANS UN MONDE QUI SE REGARDE AVANCER AU PAS DU MOON-WALK, PAS TOUJOURS FACILE DE MAINTENIR SES PROPRES PRINCIPES !...
...NOUS AVIONS DÉCIDÉ DE SUSPENDRE, POUR UN TEMPS, LE COURS DES RÉPONSES SIMPLES QUI RÉGISSENT NOS CHOIX DE VIE POUR L'ÉCHANGER CONTRE UN FLEUVE DE QUESTIONS INCERTAINES DONT NOUS NE VERRIONS PEUT-ÊTRE JAMAIS L'ISSUE : NOTRE MORATOIRE VOLONTAIRE SUR LES TRANSPORTS AÉRIENS - PAR ACQUIT DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE - TENAIT DEPUIS HUIT ANS ET VOILÀ QUE NOUS EN ÉTIONS DÉJÀ À NOTRE TROISIÈME VOYAGE EN AVION EN MOINS DE DEUX ANS !...
...MÊME POUR "LA BONNE CAUSE", L'EXERCICE RESTAIT MENTALEMENT ET AFFECTIVEMENT PERTURBANT LORSQUE NOUS AVONS ATTERRI DANS LES BALKANS !...
SARAJEVO, CAPITALE DE LA BOSNIE-HERZEGOVINE, DÉBUT JUIN 2014. TROUVER OÙ DORMIR, POSER NOS SACS, NOUS RESTAURER...
HEU... Doberdan !
...VOUS AURIEZ DES ROOMS DE FREE, Molim ?...
...DEMANDE COMBIEN C'EST LA NUIT !
DOBAR DAN : Bonjour !
MOLIM : S'il vous plaît ?
(À NE PAS CONFONDRE AVEC VOLIM : Je t'aime.)
HVALA (PRONONCER "VALARE") = Merci !
1


...À QUELQUES JOURS DES CÉLÉBRATIONS DU CENTENAIRE COMMÉMORANT LE DÉBUT DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, IL FALLAIT QU'À SARAJEVO, THÉÂTRE D'UN DRAME QUI INAUGURA CE BAL DE LA MORT, S'INVENTE UN ÉVÈNEMENT QUI DISE ET REDISE QUE LA PAIX SE CONSTRUIT CHAQUE JOUR, NE SERAIT-CE QUE PAR DES RENCONTRES OU DES RETROUVAILLES.
UN COMME... UNITED NETWORK
WITAG!
مرحبا
GUTEN TAG!
BUENOS DIAS!
BONJOUR
DOBERDAN!
...REGARDE LÀ-BAS, Y A PIERRE DE LA CANVA!...
こんにちは
SARAJEVO 2014 PEACE EVENT
SARAJEVO PEACE EVENT 2014
06.-09.06.2014.
www.peaceeventsarajevo2014.eu
Etienne
PARTICIPANT
+ Dom, Dessin'Acteurs
CANVA: Coordination de l'Action Non-Violente de l'Arche


Ataya
CULTURA DE PAZ
Claude
Catherine
Azra
Edin
Aide
Moussa
John
Pierre
CULTURE OF PEACE
PLUS DE CINQUANTE ORGANISATIONS DE TOUTE L'EUROPE, EN LIEN AVEC DES MILITANTS BOSNIENS, SE SONT ENGAGÉS DANS LA PRÉPARATION DU FORUM : 60 NATIONALITÉS, 150 ATELIERS, SÉMINAIRES, TABLES RONDES, ACTIVITÉS CULTURELLES...


QUATRE JOURS PENDANT LESQUELS TOUTES LES VIOLENCES FAITES AU MONDE DISENT LE SORT DE NOTRE HUMANITÉ...
NUCLEA
WEAPONS
EN 1914, QU'EST-CE QUI A MANQUÉ POUR QUE LES OPPOSANTS À LA GUERRE PUISSENT L'EMPÊCHER ? EN 2014, NOS RENCONTRES CONTRIBUERONT-ELLES, UN PEU AU MOINS, À ÉVITER DE FUTURS CONFLITS MONDIAUX ?
Tous les échanges sont en anglais, pas facile de tout saisir mais l'émotion est partagée...


LES BLESSURES...
...JE M'APPELLE JO BERRY ET JE SUIS IRLANDAISE. EN 1984, MON PÈRE EST MORT À BRIGHTON DANS L'EXPLOSION D'UNE BOMBE POSÉE PAR UN ACTIVISTE DE L'IRISH RÉPUBLICAN ARMY.
JE ME NOMME PAT MAGEE ET JE SUIS LE MILITANT DE L'IRA QUI A POSÉ LA BOMBE QUI A TUÉ LE PÈRE DE JO.
...JO A VOULU RENCONTRER PAT EN PRISON, ELLE VOULAIT COMPRENDRE, ELLE A PARDONNÉ. DEPUIS DIX-SEPT ANS, JO ET PAT TÉMOIGNENT CÔTE À CÔTE DANS LE MONDE ENTIER QUE C'EST POSSIBLE.


LES INFAMIES...
...ILS ONT LAISSÉ PARTIR LES FEMMES, MAIS ILS ONT GARDÉ LES ENFANTS. ILS NOUS ONT DIT QU'ON ALLAIT DEVENIR DES SOLDATS. L'UN DES JEUNES CRIAIT QU'IL NE VOULAIT PAS. LES MILICIENS L'ONT TUÉ.
ON A COMPRIS QU'ON N'AVAIT PAS LE CHOIX.
...SENSIBLE ET DISCRET, IL EST DIFFICILE D'IMAGINER ALUSINE BAH MANIANT UNE AK 47. C'EST POURTANT CE QU'IL A FAIT PENDANT DEUX ANS EN SIERRA LEONE. AUJOURD'HUI IL MILITE POUR "DONNER LA VOIX" AUX QUELQUES 300 000 ENFANTS-SOLDATS QUI DEMEURENT PRISONNIERS DANS LES MAQUIS OU QUI, DÉMOBILISÉS, N'ONT PAS REÇU AUTANT D'AIDE QUE LUI.


LES DÉSASTRES...
STOP WAR IN SYRIA!!
Une Sarajevienne attend son tour sur un côté de la salle. Dans quelques instants elle va chanter la même chanson en serbe, puis en croate, puis en bosniaque.
2

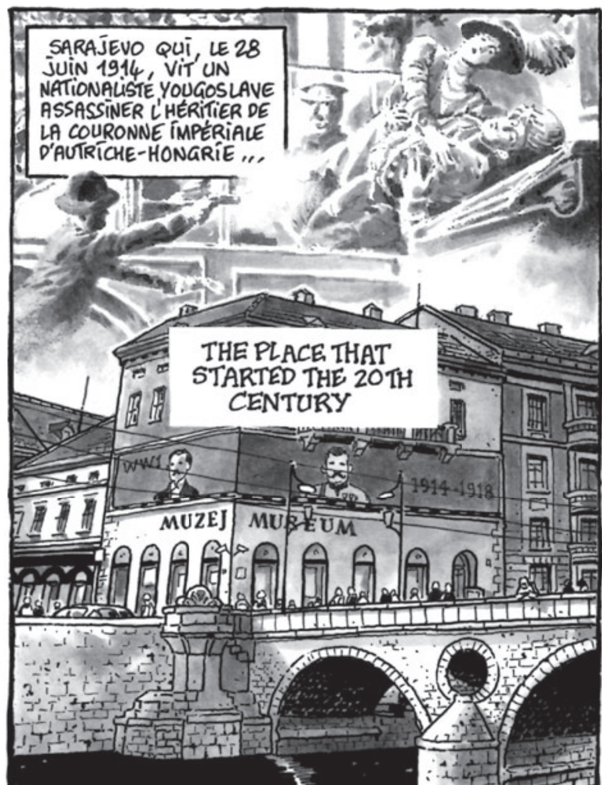

QUATRE JOURS QUI DISENT LA CANDEUR DES INJONCTIONS, MAIS QUI EXPRIMENT AUSSI TOUS LES ESPOIRS, TOUS LES POSSIBLES...
World March of Women
... DES MOTS À L'ACTION...
... À LA CONQUÊTE, OU À LA RECONQUÊTE DU MONDE, D'UNE PLACE, D'UNE RUE, D'UN INSTANT, D'UNE ÂME...
... DE NOUS-MÊMES ?!
...MILITANTS OU TOURISTES ? À LA DÉCOUVERTE DE SARAJEVO, LES UNS ET LES AUTRES SE CÔTOIENT !...


UN COMME... UNITED NO-VIOLENCE


SARAJEVO, NOTRE PETITE SOEUR DE L'EST, FAMILIÈRE ET COURTOISE...
... MAINTENANT, L'OBSESSION ICI DES JEUNES COMME VOUS DÈS QU'ILS ONT DIX EUROS, C'EST DE LES DÉPENSER SUR L'AVENUE COMMERÇANTE DE LA VILLE, CELLE QUI RESSEMBLE À VOS CAPITALES DE L'OUEST !

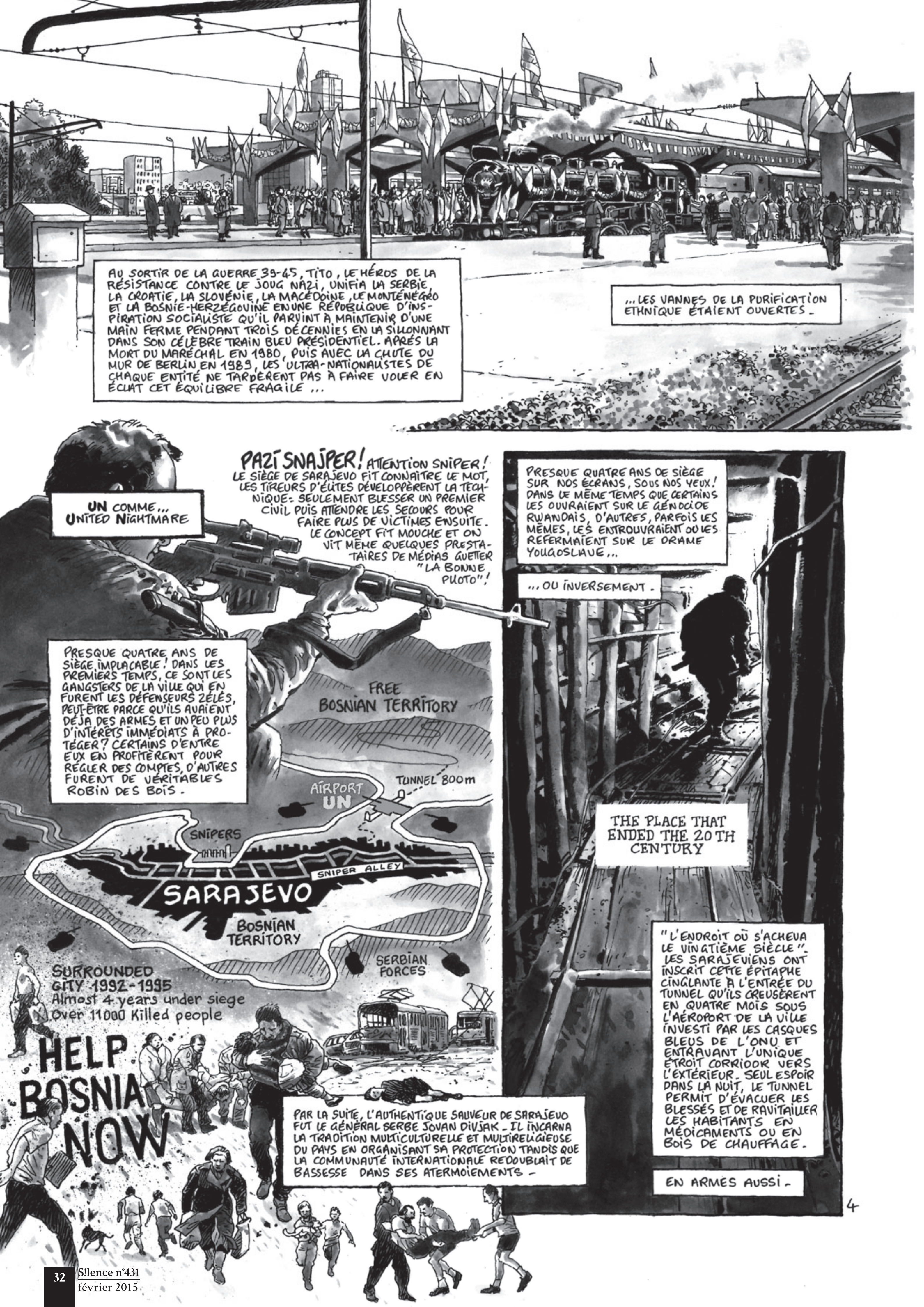

SARAJEVO, DÉBONNAIRE ET GÉNÉREUSE. PLUTÔT MOINS FLIQUÉE QUE PARIS PAR EXEMPLE...
EVERYBODY IS MONDIAL
... SAUF AUTOUR DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE, BIEN ENTENDU !...


SARAJEVO, CARREFOUR CULTUREL MILLÉNAIRE À LA CROISÉE DE L'OCCIDENT ET DE L'ASIE, MERVEILLE DES BALKANS, SEULE VILLE AU MONDE AVEC JÉRUSALEM OÙ L'ON PEUT TROUVER DANS UN MÊME QUARTIER DES MOSQUÉES, DES ÉGLISES ORTHODOXES, DES SYNAGOGUES ET DES ÉGLISES CATHOLIQUES.


SARAJEVO QUI, LE 28 JUIN 1914, VIT UN NATIONALISTE YOUGOSLAVE ASSASSINER L'HÉRITIER DE LA COURONNE IMPÉRIALE D'AUTRICHE-HONGRIE...
THE PLACE THAT STARTED THE 20TH CENTURY
1914-1918
MUZEJ MUSEUM


SARAJEVO VIGILANTE, ÉVEILLÉE ET EMPREINTE D'UNE GRAVITÉ SOURDE QUI NE VEUT PAS MASQUER SES CHAIRS MEURTRIES.
SARAJEVO, QUI SE TRANSFORMA EN ENFER POUR TOUS SES HABITANTS À PARTIR DU PRINTEMPS 1992...

3

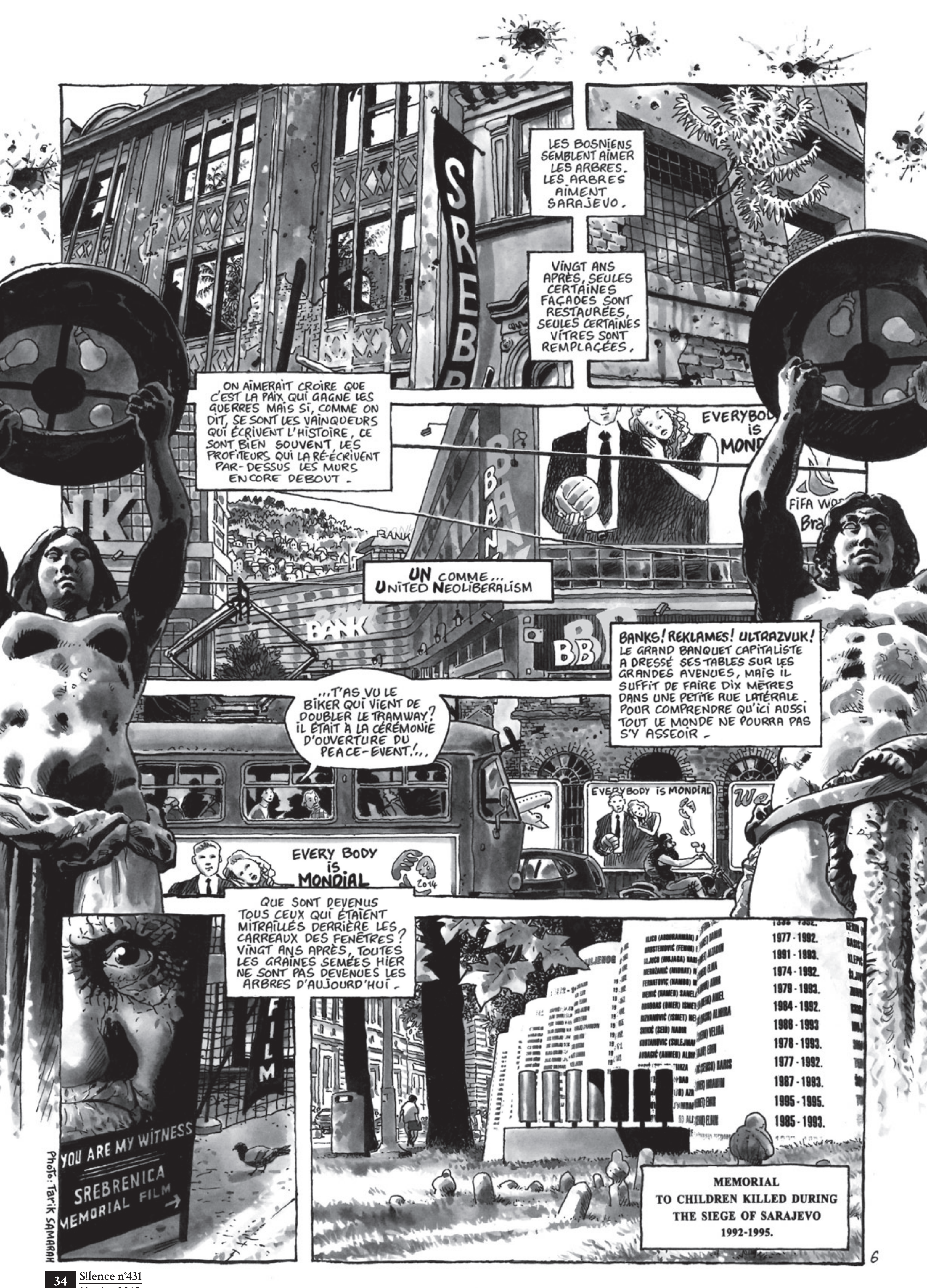

AU SORTIR DE LA GUERRE 39-45, TITO, LE HÉROS DE LA RÉSISTANCE CONTRE LE JOUG NAZI, UNIFIA LA SERBIE, LA CROATIE, LA SLOVÉNIE, LA MACÉDOINE, LE MONTÉNÉGRO ET LA BOSNIE-HERZÉGOVINE EN UNE RÉPUBLIQUE D'INSPIRATION SOCIALISTE QU'IL PARVINT À MAINTENIR D'UNE MAIN FERME PENDANT TROIS DÉCENNIES EN LA SILLONNANT DANS SON CÉLÈBRE TRAIN BLEU PRÉSIDENTIEL. APRÈS LA MORT DU MARÉCHAL EN 1980, PUIS AVEC LA CHUTE DU MUR DE BERLIN EN 1989, LES ULTRA-NATIONALISTES DE CHAQUE ENTITÉ NE TARDÈRENT PAS À FAIRE VOLER EN ÉCLAT CET ÉQUILIBRE FRAGILE...
...LES VANNES DE LA PURIFICATION ETHNIQUE ÉTAIENT OUVERTES.
UN COMME... UNITED NIGHTMARE
PAZÍ SNAJPER! ATTENTION SNIPER! LE SIÈGE DE SARAJEVO FIT CONNAÎTRE LE MOT, LES TIREURS D'ÉLITES DÉVELOPPÈRENT LA TECHNIQUE: SEULEMENT BLESSER UN PREMIER CIVIL PUIS ATTENDRE LES SECOURS POUR FAIRE PLUS DE VICTIMES ENSUITE. LE CONCEPT FIT MOUCHE ET ON VIT MÊME QUELQUES PRESTATAIRES DE MÉDIAS GUETTER "LA BONNE PHOTO"!
PRESQUE QUATRE ANS DE SIÈGE IMPLACABLE! DANS LES PREMIERS TEMPS, CE SONT LES GANGSTERS DE LA VILLE QUI EN FURENT LES DÉFENSEURS ZÉLÉS, PEUT-ÊTRE PARCE QU'ILS AVAIENT DÉJÀ DES ARMES ET UN PEU PLUS D'INTÉRÊTS IMMÉDIATS À PROTÉGER? CERTAINS D'ENTRE EUX EN PROFITÈRENT POUR RÉGLER DES COMPTES, D'AUTRES FURENT DE VÉRITABLES ROBIN DES BOIS.
FREE BOSNIAN TERRITORY
TUNNEL 800m
AIRPORT UN
SNIPERS
SNIPER ALLEY
SARAJEVO
BOSNIAN TERRITORY
SERBIAN FORCES
SURROUNDED CITY 1992-1995
Almost 4 years under siege
Over 11000 Killed people
HELP BOSNIA NOW
PRESQUE QUATRE ANS DE SIÈGE SUR NOS ÉCRANS, SOUS NOS YEUX! DANS LE MÊME TEMPS QUE CERTAINS LES OUVRAIENT SUR LE GÉNOCIDE RWANDAIS, D'AUTRES, PARFOIS LES MÊMES, LES ENTROUVRAIENT OU LES REFERMAIENT SUR LE DRAME YOUGOSLAVE...
...OU INVERSEMENT.
THE PLACE THAT ENDED THE 20TH CENTURY
"L'ENDROIT OÙ S'ACHEVA LE VINGTIÈME SIÈCLE". LES SARAJÉVIENS ONT INSCRIT CETTE ÉPITAPHE CINGLANTE À L'ENTRÉE DU TUNNEL QU'ILS CREUSÈRENT EN QUATRE MOIS SOUS L'AÉROPORT DE LA VILLE INVESTI PAR LES CASQUES BLEUS DE L'ONU ET ENTRAVANT L'UNIQUE ÉTROIT CORRIDOR VERS L'EXTÉRIEUR. SEUL ESPOIR DANS LA NUIT, LE TUNNEL PERMIT D'ÉVACUER LES BLESSÉS ET DE RAVITAILLER LES HABITANTS EN MÉDICAMENTS OU EN BOIS DE CHAUFFAGE.
EN ARMES AUSSI.
PAR LA SUITE, L'AUTHENTIQUE SAUVEUR DE SARAJEVO FUT LE GÉNÉRAL SERBE JOVAN DIVJAK. IL INCARNA LA TRADITION MULTICULTURELLE ET MULTIRELIGIEUSE DU PAYS EN ORGANISANT SA PROTECTION TANDIS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE REDOUBLAIT DE BASSESSE DANS SES ATERMOIEMENTS.
4







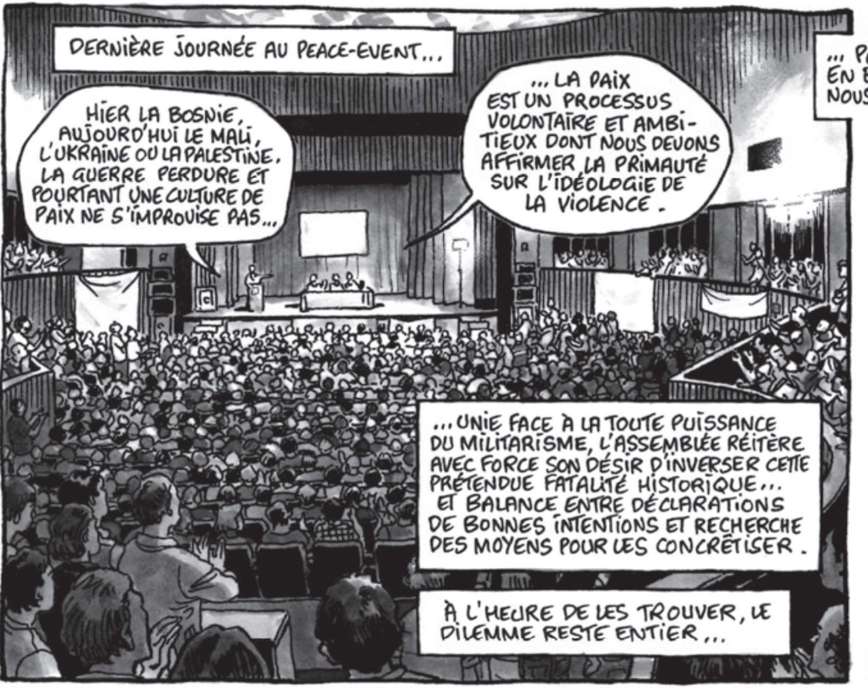
NOTE : le TITO-CAFÉ était l'un des points QG du PEACE-EVENT.


LES BOSNIENS SEMBLENT AIMER LES ARBRES. LES ARBRES AIMENT SARAJEVO.
VINGT ANS APRÈS, SEULES CERTAINES FAÇADES SONT RESTAURÉES, SEULES CERTAINES VITRES SONT REMPLACÉES.
ON AIMERAIT CROIRE QUE C'EST LA PAIX QUI GAGNE LES GUERRES MAIS SI, COMME ON DIT, SE SONT LES VAINQUEURS QUI ÉCRIVENT L'HISTOIRE, CE SONT BIEN SOUVENT LES PROFITEURS QUI LA RÉ-ÉCRIVENT PAR-DESSUS LES MURS ENCORE DEBOUT.
EVERYBOD is MOND
FIFA WO
UN COMME... UNITED NEOLIBERALISM
BANK
BANKS! REKLAMES! ULTRAZVUK! LE GRAND BANQUET CAPITALISTE A DRESSÉ SES TABLES SUR LES GRANDES AVENUES, MAIS IL SUFFIT DE FAIRE DIX MÈTRES DANS UNE PETITE RUE LATÉRALE POUR COMPRENDRE QU'ICI AUSSI TOUT LE MONDE NE POURRA PAS S'Y ASSEOIR.
...T'AS VU LE BIKER QUI VIENT DE DOUBLER LE TRAMWAY? IL ÉTAIT À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU PEACE-EVENT!...
EVERYBODY IS MONDIAL
EVERY BODY is MONDIAL
2014
QUE SONT DEVENUS TOUS CEUX QUI ÉTAIENT MITRAILLÉS DERRIÈRE LES CARREAUX DES FENÊTRES? VINGT ANS APRÈS, TOUTES LES GRAINES SEMÉES HIER NE SONT PAS DEVENUES LES ARBRES D'AUJOURD'HUI.
YOU ARE MY WITNESS
SREBRENICA
MEMORIAL FILM →
FILM
Photo: Tarik SAMARAH
1977 - 1992.
1991 - 1993.
1974 - 1992.
1979 - 1993.
1984 - 1992.
1988 - 1993
1978 - 1993.
1977 - 1992.
1987 - 1993.
1995 - 1995.
1985 - 1993.
MEMORIAL
TO CHILDREN KILLED DURING
THE SIEGE OF SARAJEVO
1992-1995.
6


PAZI!
MINE ACTION TE
MINE
VINGT ANS APRÈS, LA BOSNIE RESTE LE PAYS LE PLUS MINÉ D'EUROPE. LES INONDATIONS ET LES GLISSEMENTS DE TERRAIN HISTORIQUES DU PRINTEMPS 2014 ONT FAIT REMONTER À LA SURFACE, CHARRIÉ OU DÉPLACÉ DES MILLIERS DE MINES ANTI-PERSONNEL, UN DANGER D'AUTANT PLUS IMPORTANT QUE TOUTE LA CARTOGRAPHIE DE LA CONTAMINATION EST ELLE AUSSI À REFAIRE.


VINGT ANS APRÈS, LA RECONSTRUCTION À L'IDENTIQUE DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DE SARAJEVO, CHEF-D'ŒUVRE ARCHITECTURAL INCENDIÉ PENDANT LE SIÈGE, SERA ACHEVÉE JUSTE À TEMPS POUR ACCUEILLIR LE CONCERT SYMPHONIQUE QUI OUVRIRA LES CÉRÉMONIES EN SOUVENIR DE LA GRANDE GUERRE.

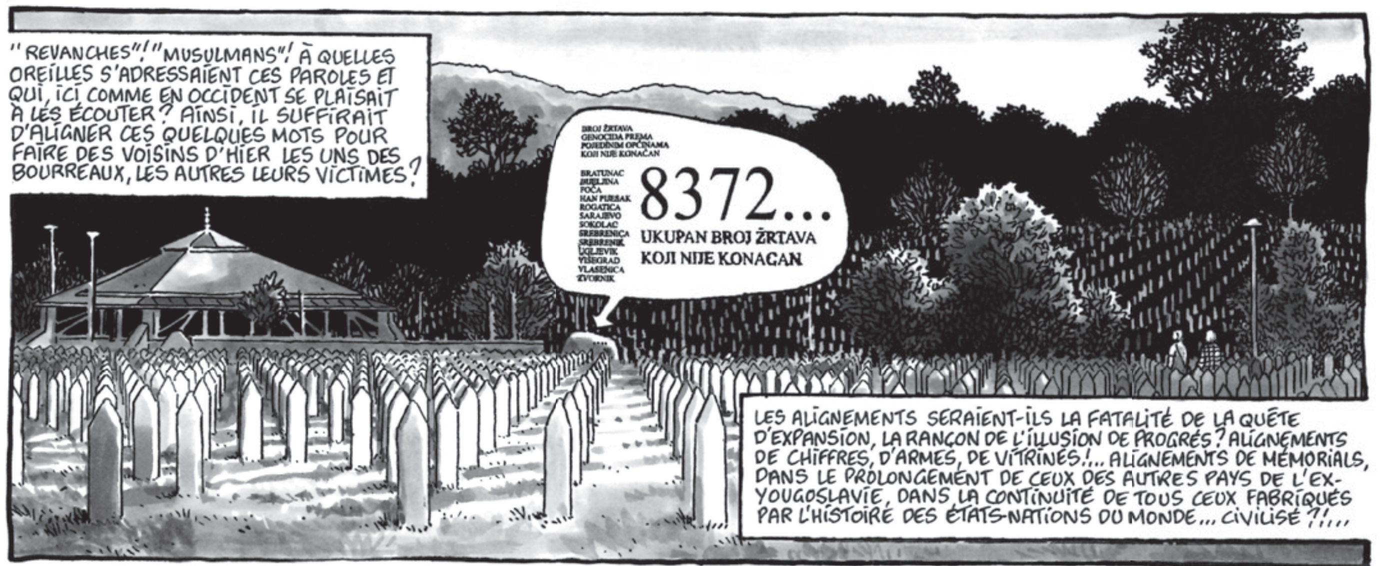

VINGT ANS APRÈS, LES MULTINATIONALES ONT DRESSÉ LEURS SÉMAPHORES EN PLEINE LUMIÈRE ET LEURS TEMPLES DÉDIÉS AU MONOTHÉISME CONSUMÉRISTE PLONGENT DANS L'OMBRE CE QU'IL RESTE DES SERVICES PUBLICS.
UN COMME... UNITED NECESSITY

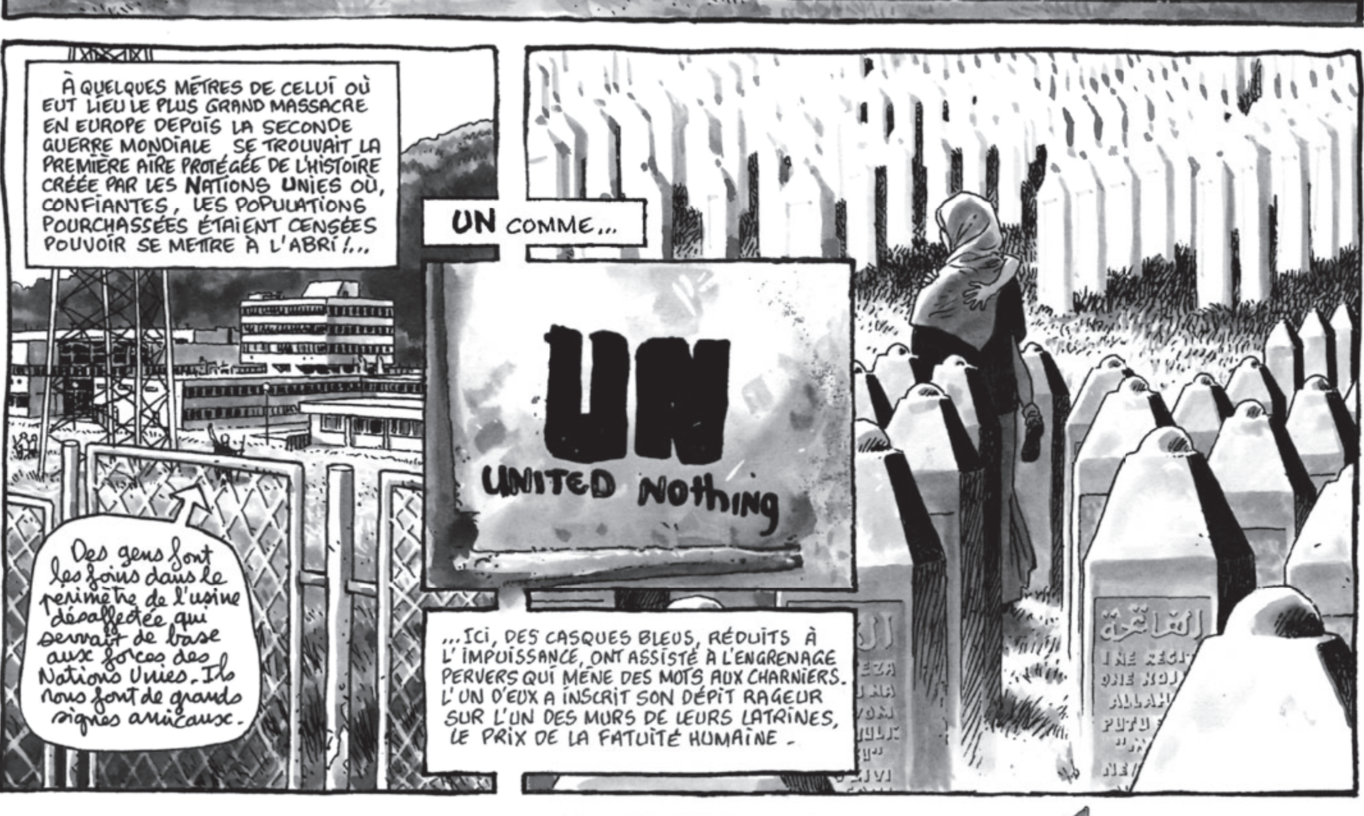

DERNIÈRE JOURNÉE AU PEACE-EVENT...
HIER LA BOSNIE, AUJOURD'HUI LE MALI, L'UKRAINE OU LA PALESTINE. LA GUERRE PERDURE ET POURTANT UNE CULTURE DE PAIX NE S'IMPROVISE PAS...
... LA PAIX EST UN PROCESSUS VOLONTAIRE ET AMBITIEUX DONT NOUS DEVONS AFFIRMER LA PRIMAUTÉ SUR L'IDÉOLOGIE DE LA VIOLENCE.
... UNIE FACE À LA TOUTE PUISSANCE DU MILITARISME, L'ASSEMBLÉE RÉITÈRE AVEC FORCE SON DÉSIR D'INVERSER CETTE PRÉTENDUE FATALITÉ HISTORIQUE... ET BALANCE ENTRE DÉCLARATIONS DE BONNES INTENTIONS ET RECHERCHE DES MOYENS POUR LES CONCRÉTISER.
À L'HEURE DE LES TROUVER, LE DILEMME RESTE ENTIER...

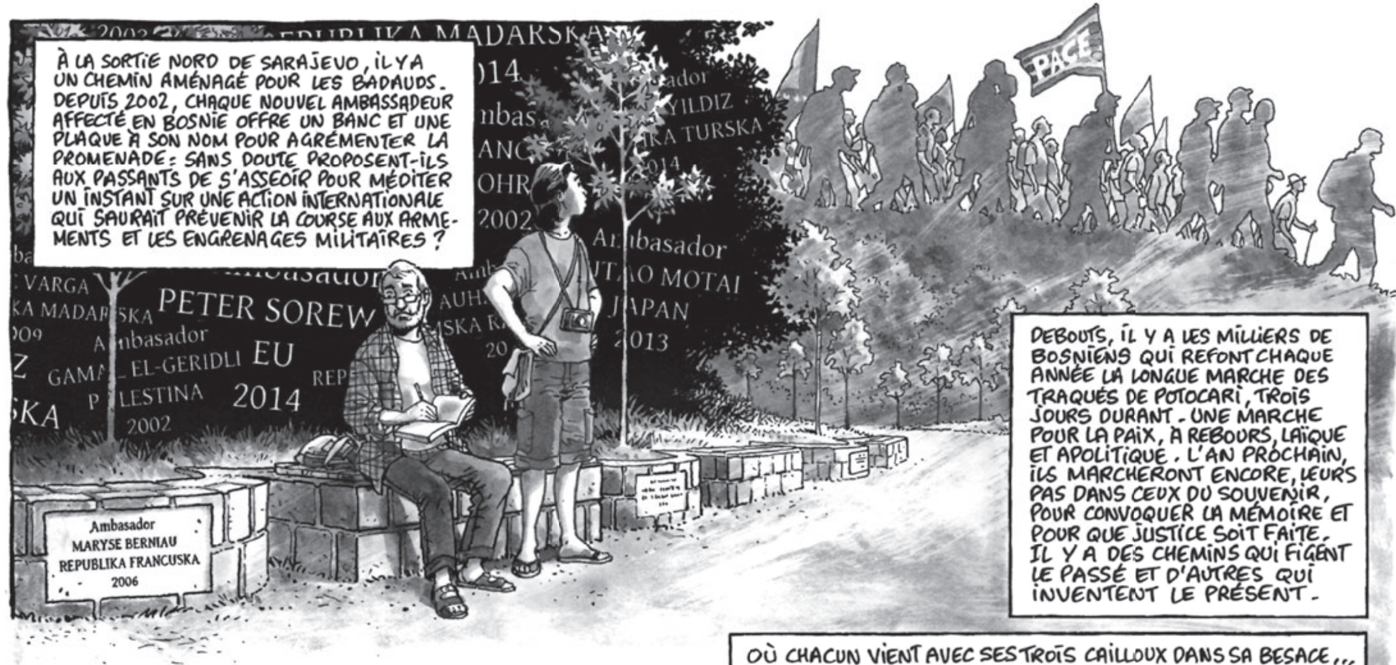

... POURQUOI SOMMES-NOUS EN BOSNIE? QU'EST-CE QUE NOUS FAISONS VRAIMENT ICI?
... TOI COMME MOI, NOUS AVONS ÉTÉ BOULEVERSÉS PAR L'EXPOSITION "YOU ARE MY WITNESS"!...
DANS L'FOND, ÇA NOUS HANTE. C'EST AUSSI POUR ALLER LÀ-BAS QUE NOUS SOMMES VENUS, NON?
OUI, MAIS POURQUOI SREBRENICA? POURQUOI PAS GORAZDE? BIHAC? PAKRAC? MOSTAR? VUKOVAR?...
... IL NOUS RESTE SEULEMENT TROIS JOURS DEVANT NOUS, ON DOIT FAIRE UN CHOIX...
ALORS, OKAY POUR SREBRENICA, SI ÇA TE VA AUSSI!...


Une maison sur trois, peut-être une sur quatre, porte toujours vingt ans après les marques du nettoyage ethnique et de ses balafres de haine.
... C'EST LÀ, NOUS ARRIVONS AU MÉMORIAL.
Поточари
Potocari
LE GÉNÉRAL SERBE RATKO MLADIC, ULTRANATIONALISTE ET ARTISAN DE NOMBREUX MASSACRES, JUSTIFIAIT À L'ÉPOQUE DEVANT LES CAMÉRAS SES BASSES ŒUVRES: "... LE TEMPS EST VENU DE PRENDRE NOTRE REVANCHE SUR LES MUSULMANS."

7







Etienne et Dom - Juin 2014



Ferme-usine aux États-Unis

D.R.

Fermes-usines et vaches à merde

Si la lutte contre l'usine des "mille vaches" dans la Somme a été médiatisée, il y a malheureusement une multiplication de projets de ce genre en France.

DEPUIS 2011 SE CONSTRUIT, DANS LA Somme, une "ferme industrielle" prévue pour un millier de vaches. Le lait y est considéré comme un sous-produit, le revenu le plus important provenant de la méthanisation des déchets agricoles. La mobilisation est allée croissante contre ce projet.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2014, Michel Ramery, propriétaire, sous la protection de la gendarmerie, a réussi à faire entrer 150 vaches dans son établissement industriel. Dès le lendemain matin, les militants de la Confédération paysanne et de Novissen (1), bloquent le site. Le 16 septembre, le Ministère de l'agriculture annonce que le nombre de vaches est limité à 500 et la puissance du méthaniseur prévu sur place (et qui doit assurer la rentabilité du projet) est limitée à 0,6 MW contre 1,3 MW prévu. Il ne peut fonctionner qu'avec des déchets agricoles produits sur place. Cela devrait éviter des collectes par camions tout autour. Enfin, en cas d'extension, toute la procédure administrative devra repartir de zéro.

D'AUTRES PROJETS EN COURS

À seulement 40 km de cette usine à vaches, un autre projet est en train de voir le jour à Beauval (Somme) : une usine capable d'accueillir 250 000 poules. Le propriétaire, Pascal Lemaire, est déjà à la tête d'un élevage de 18 000 poules et vise à terme 400 millions d'œufs par an. L'usine est prévue sur trois étages et selon lui, *"les poules disposeront en moyenne de 9 m^2"*, largement au-dessus des normes, mais sans jamais sortir. Il s'inspire de fermes-usines qui existent déjà aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. Le projet va employer… seulement 6 personnes !

À Saint-Martial-le-Vieux (Creuse), un projet d'élevage de 1000 veaux est à l'étude au sein du Parc naturel de Millevaches. L'engraissement se faisant sur 7 mois, ce sont 1400 veaux par an qui passeront là, acheté dès maintenant par Intermarché. Les animaux seront égorgés selon le rite hallal pour une exportation dans les pays du Maghreb. Une pétition a été lancée en décembre 2014 (2) pour demander aux collectivités publiques de ne pas subventionner ce projet. Nombre d'emplois envisagés : 1 à la gestion, 2 aux machines car tout est automatisé.

À Heuringhem (Pas-de-Calais), un permis de construire est contesté au tribunal par le voisinage. Il porte sur une usine de 4500 cochons.

À Saint-Symphorien (Gironde), un projet de 11 000 cochons est pour le moment bloqué au niveau administratif.

À Missé (Deux-Sèvres), la préfecture a donné son feu vert en juillet 2014 à un projet de 350 000 volailles (contre 91 000 actuellement).

À Saint-Didier-d'Aussiat, une enquête publique s'est tenue en octobre 2014 pour un projet de ferme-usine de 1020 bovins : 610 taurillons et 410 veaux à l'engraissement.

Et ce n'est pas fini car dans le monde, il y a pire. Aux États-Unis, le plus grand élevage-usine atteint 40 000 vaches et la plus grande usine se trouve en Arabie Saoudite avec 46 000 vaches.

Michel Bernard ■

(1) Novissen, Nos villages se soucient de leur environnement, association locale, est à l'origine de la mobilisation, 385, rue du Levant, 80132 Drucat, www.novissen.com.

(2) OEDA, Mlle Lenoir, La Pierre du Monteillard, Le Monteillard, 23250 Chavanat, collectif.oeda@gmail.com



Mstyslav-Chernov.com

Inventer des chemins politiques inédits face à la violence

Au printemps 2013, la créativité, l'humour, le pacifisme résistant et la multiplicité des formes d'action exposés au cours des manifestations de la place Taksim à Istanbul (entre autres), ont créé un étonnement national et international. Comment un tel surgissement politique a-t-il été possible dans une société turque confrontée à une répression extrêmement violente ? Cette réflexion peut venir éclairer des problématiques militantes plus proches de nous.

Au printemps 2013, place Taksim, et ailleurs en Turquie, on a vu des centaines de milliers de militantEs de diverses appartenances ethniques, sexuelles et politiques défendre leurs espaces et leurs styles de vie, visiblement différents les uns des autres. Leurs paroles se sont diffusées rapidement ; leurs slogans se sont répandus dans tout le pays et dans les différentes couches de la société. Malgré une répression meurtrière conduite par la police, la résistance pacifique et déterminée de centaines de milliers de personnes, principalement des jeunes, n'a pas été vaincue. Les manifestations de Taksim se sont transformées en de multiples rencontres et actions très diverses qui ne réunissent certes pas des foules mais qui se poursuivent encore aujourd'hui, sans discontinuer.

Comment comprendre cette "révolte étonnante ?" Révolte aux multiples rapports de domination, révolte aux anciens modes de mobilisation, révolte à la violence. Sans examiner ses dynamiques sociopolitiques et historiques, il est très difficile d'analyser cette résistance "inattendue" et de saisir comment et pourquoi l'aspiration à la liberté, à la *civilité,* à l'*anti-violence* se manifeste ainsi dans la Turquie contemporaine.

RADICALISATION ET RÉPRESSION

En Turquie l'État, en s'imposant comme la figure centrale de la démocratie, a donné au régime une dimension autoritaire, notamment du fait que l'armée y a pris le pouvoir à plusieurs reprises. Depuis les premières élections libres et l'alternance démocratique en 1950, la vie politique y a été rythmée par des cycles décennaux : en 1960 avait lieu le premier coup d'État militaire ; en 1971 le deuxième ; enfin en 1980 le troisième.

Entre les années soixante et quatre-vingt, l'espace militant contestataire était principalement occupé par la gauche qui rassemblait des centaines d'organisations légales et illégales. Ce vaste mouvement englobait dans sa stratégie l'ensemble des causes politiques défendues par l'opposition et jouait un rôle essentiel dans l'écriture du répertoire militant. Pour faire face à la répression de l'État, la contestation s'est radicalisée à différentes échelles : des formes de lutte de guérilla sont apparues, plusieurs organisations révolutionnaires se sont constituées… Dans les années 70, des leaders révolutionnaires ont été emprisonnés ou exécutés et cela a renforcé la logique de contre-violence



Place Taksim, le 7 juin 2013

et a participé à l'écriture du répertoire militarisé. Cette radicalisation du mouvement de gauche a augmenté les coûts de l'engagement et a conduit à des divisions dans le mouvement donnant lieu à des conflits internes meurtriers.

UNE RÉSISTANCE PARALYSÉE ET TRAUMATISÉE

En 1980, afin d'empêcher et de réprimer les formes de mobilisations massives dans le pays, l'armée s'empare du pouvoir pour installer un nouveau régime. Celui-ci ne sera confié aux civils qu'en 1983 (mais toujours sous contrôle militaire). Dans ces années de terreur, des centaines de militantEs sont tués, un million de personnes sont confrontées aux interrogatoires de police… L'opposition est dispersée car tous les syndicats, associations, partis de gauche sont interdits et les militantEs politiques tuéEs, emprisonnéEs, exiléEs ou condamnéEs à la clandestinité. La peine de mort, par exemple, est requise même contre les syndicalistes. Ce régime qui gagne en stabilité à long terme, traumatise durablement une génération pour laquelle il devient impossible de concevoir un engagement politique au cours de la décennie suivante.

UN NOUVEAU CYCLE DE CONTESTATION

Que s'est-il passé dans l'espace militant protestataire en Turquie depuis le climat de paralysie qui s'était installé dans le pays à la suite du coup d'État militaire de 1980 ? Malgré la répression meurtrière qui ne permet à aucune opposition de s'exprimer, les nouveaux mouvements, d'une manière inattendue, sortant du cercle traditionnel, partant d'autres suppositions, parlant de rapports sociaux "inconnus", réussissent à activer des scènes de dissensus et déclenchent un nouveau cycle de contestation en Turquie autour de causes inédites. La répression qui frappe le mouvement de gauche donne en effet du relief aux revendications basées sur la sexualité, le genre et les appartenances ethniques qui prennent une place sans précédent dans l'opposition.

LE PRIVÉ DEVIENT POLITIQUE

Le mouvement féministe est le premier qui a émergé durant cette période de peur et de paralysie. Ses fondatrices ont antérieurement connu une phase de militantisme partisan dont elles ne gardent pas un bon souvenir. Une fois les hommes emprisonnés, elles se sont trouvées psychologiquement abattues, mais "libres" de partager leurs vécus et de réfléchir sur leurs expériences en tant que femmes et sur les rapports sociaux de sexe dans leurs organisations. Les "groupes de conscience" servent de catalyseurs au mouvement (voir encadré). Le mouvement féministe fait figure d'initiateur, il sert d'incubateur à l'apparition de différents mouvements comme les écologistes, les libertaires, antimilitaristes et le mouvement LGBT qui adoptent son mode d'organisation et d'action. C'est grâce aux critiques des pionnières féministes que la question de l'orientation sexuelle peut trouver sa place. Avec les années 1980, les problèmes qu'on supposait être privés et confidentiels sont devenus publics ; la sexualité est sortie de son abri.

UN ESPACE MILITANT MULTICOLORE ET INTERDÉPENDANT

Patriarcat, hétérosexisme, écologie, antimilitarisme, féminisme, écologie sociale… Ce cycle de contestation naît à travers la diffusion des nouvelles idées et la circulation de causes inédites. L'anti-autoritarisme est l'esprit à l'origine

Le mouvement féministe renouvelle la dissidence

Le premier à faire entrer sur la scène politique turque des sujets comme la sexualité, le corps, le mariage, la reproduction, la famille, auparavant considérés comme des domaines privés, donc non politiques, le mouvement féministe représente au début des années 80 une dissidence inédite pour la structure républicaine. En effet son projet qui va bien au-delà de la lutte pour l'égalité, remet en cause, pour la première fois, cette émancipation imposée d'en haut, conçue pour servir la Nation, et avec elle tout l'ordre social.


D.R.

Place Taksim,
nuit du 5 juin 2013

Une société qui évolue doucement...

La montée d'un mouvement contestataire novateur n'a pas empêché le parti conservateur et libéral AKP, de Recep Tayiip Erdogan, de remporter les élections municipales en mars 2014 puis les élections présidentielles en août 2014. En effet, estime Pinar Selek, "nous pouvons souligner que les gains de ces mouvements [sociaux et politiques d'émancipation] ne sont pas toujours structurels. La mobilisation influence épisodiquement les politiques publiques, mais les structures politiques gardent leur caractère nationaliste et militariste, tout en utilisant les nouvelles politiques néo-conservatrices et néolibérales". Le changement se fait pas à pas...

de ce cycle qui entraîne un changement majeur dans les formes d'action collective.

Le besoin d'agir ensemble contre la répression étatique, favorise également des alliances avec le mouvement de gauche, malgré les défiances. Le caractère *multiorganisationnel* de l'espace militant en Turquie s'articule à travers le besoin de se solidariser contre la répression. Mais cette collaboration n'empêche pas l'autonomisation des acteurs.

L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT CONTESTATAIRE ACTUEL

L'émergence de mouvements contestataires autour de causes inédites ainsi que leur convergence, depuis 30 ans, ont une influence sociale qui entraîne des conséquences. Les convergences entre différents mouvements contestataires donnent lieu à l'apprentissage des luttes communes, la diffusion des concepts, l'enchevêtrement des répertoires, la multipositionnalité des militantEs. Ceux-ci édifient de nouveaux champs de débats politiques liant les problématiques de sexe, de classe, de nationalité, d'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle. Cette interdépendance crée une possibilité d'articulation des différentes causes politiques. Ces mouvements, à force d'être interdépendants dans le contexte conflictuel, portent une volonté d'être non-identitaires.

Vers 2010, en Turquie, les organisations structurées se trouvent en perte de puissance dans l'espace militant. Les mouvements se reconstruisent en englobant des formes d'organisations fluides ou passagères, les communautés et les réseaux militants.

L'émergence des réseaux sociaux sur internet et de nouveaux outils de communication renforce et met en avant ces communautés qui se sont substituées aux organisations pour la diffusion des informations ou pour la communication. Elles permettent le croisement des militantEs et des multiples réseaux, la combinaison de différents répertoires, la diffusion des idées… Sur cette base, le nouveau cycle de contestation naît comme une pluralité de relations, à partir des années 2010. Ce registre d'action non partisan renforce la capacité à créer des manifestations imprévues, malgré le contexte répressif. L'autonomie provoque la pluralité et la fluidité qui permettent, à leur tour, d'inventer de nouvelles méthodes d'action en déconstruisant le vocabulaire politique de l'espace militant.

L'AGIR POLITIQUE, UNE CAPACITÉ À INVENTER DE NOUVEAUX CHEMINS

Les mobilisations de ces quinze dernières années en Turquie se constituent de plus en plus *comme relation*. L'affaiblissement considérable du sentiment d'appartenance à un collectif et à une identité sociale ou politique n'affecte pas la capacité d'action collective.

L'expérience turque montre que la contestation contre la répression n'est pas condamnée à la violence. Même si l'extrême violence en tant que rapport de force, anéantit la possibilité même de l'action collective, dans l'espace militant en Turquie, naissent des "révoltes étonnantes", des tentatives de civiliser la révolution par des méthodes anti-violentes, par des politiques positives. Cela rappelle le constat de la philosophe Hannah Arendt qui souligne que *"l'être humain lui-même possède manifestement le don de faire des miracles. Ce don, nous l'appelons, dans le langage courant,* agir".

Pinar Selek ■

Sociologue, docteure en Science Politique, membre de *Silence.*

Auteure de *Loin de chez moi... mais jusqu'où ?*, Ed. iXe, 2012, *La maison du Bosphore,* Ed. Liana Lévi, 2013, *Devenir homme en rampant,* Ed. L'Harmattan, 2014.



Chantier de l'EPR à Olkiluoto (Finlande)

D.R.

Et si l'EPR ne démarrait jamais ?

Quatre ans après l'accident de Fukushima, la multinationale Areva est au bord de la faillite. L'abandon de l'EPR, ruineux, est maintenant à l'ordre du jour.

Le décret de création de l'EPR fixe une date limite pour la mise en fonctionnement du réacteur : le 10 avril 2017. Au-delà de cette date, on entre dans un flou juridique total. Il faudrait des dérogations à la loi pour maintenir le démarrage du réacteur.

Normalement, cela laissait de la marge puisqu'initialement ce chantier lancé en 2004 devait être terminé en 2012. Mais ce n'est pas fait.

Le 18 novembre 2014, EDF a annoncé encore de sérieux retards qui reportent le démarrage à "2017". Alors que le budget initial a déjà été multiplié par trois, EDF annonce une nouvelle série de surcoûts. EDF met ce nouveau retard sur des défauts constatés sur des pièces majeures livrées par Areva (couvercle et structure interne de la cuve). Areva, le même jour, sans faire de lien direct, a annoncé qu'il renonçait à des objectifs financiers pour 2014 et suspendait ses perspectives financières pour les deux ans à venir.

L'ASN, autorité de sûreté nucléaire est manifestement inquiète et a demandé à Areva de pouvoir se rendre sur le site du chantier d'EPR à Olkiluoto (Finlande) pour des vérifications.

En Finlande, la compagnie électrique TVO a publié fin octobre 2014 un nouveau calendrier de mise en route de l'EPR. Celui-ci devrait commencer à produire de l'électricité seulement fin 2018. En 2005, Areva avait annoncé pouvoir le mettre en route début 2009 ! TVO et Areva sont actuellement en procès pour savoir qui doit payer les énormes dépassements de coûts de cette construction : il y a 3,5 milliards d'euros en jeu.

Areva refuse de voir que le nucléaire est mort

Rappelons que cela n'a rien de surprenant : la Cour des comptes avait publié le 13 mai 2014 un pré-rapport sur le fonctionnement d'Areva entre 2006 et 2012. Ce rapport montre que la politique volontariste d'Areva pour essayer de maintenir l'activité nucléaire se paie très cher : malgré une augmentation de capital de 935 millions et la vente de 7,5 milliards d'actifs, l'endettement s'est accru sur cette période de 3,1 milliards. Soit une perte de trésorerie sur 6 ans de 9,6 milliards. Ces pertes sont dues en partie à l'affaire UraMin : Areva a racheté en 2007 cette société qui détenait des gisements d'uranium en Afrique, à un prix excessif. Elles sont aussi dues aux déboires des EPR en construction en Finlande et à Flamanville. Et enfin au fait qu'Areva a investi dans des usines qui devaient accompagner une relance du nucléaire. Celle-ci espérée n'a pas vu le jour ni avant, ni après l'accident de Fukushima. La Cour des comptes conclut que la direction d'Areva a une vision trop optimiste du marché nucléaire et s'interroge sur le rôle du principal actionnaire : l'État.

Sur la seule journée du 19 novembre 2014, l'action d'Areva à la Bourse de Paris plongeait de 18,9%. Elle a baissé de 52 % sur l'année. Dans *Challenges* du même jour, le nouveau patron d'Areva, Philippe Varin, avoue, qu'il est envisagé la possibilité d'abandonner la filière EPR.

Début décembre 2014, les syndicats alertent sur les départs de plus en plus nombreux des ingénieurs de haut niveau, mettant en péril le niveau de compétence de l'entreprise. Sur le Titanic du nucléaire, notre gouvernement continue à danser…

Michel Bernard ■

Courrier

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net.

Boycott d'Israël

Nous avons été surprises de trouver dans un journal écologiste la proposition de boycotter Israël. Certains écologistes sont très engagés politiquement, c'est vrai, mais alors pourquoi ne pas proposer le boycott des produits chinois à cause du Tibet, des produits turcs à cause des Kurdes, le boycott du gaz russe ou de la technologie américaine ? (…)
Dans les infos on parle toujours des "pauvres Palestiniens", jamais des Israéliens, comment ils vivent, se logent, pourquoi ils sont venus s'installer là… ceci indépendamment de la question politique qui n'est pas aussi noire et blanche que vous le dites. D'autre part, vous semblez réduire la question palestinienne au seul "impérialisme israélien", mais que faites-vous de tous les Etats arabes, dix fois plus grands qu'Israël, qui alimentent la haine contre ce pays pas plus grand que deux départements français. (…)
En attendant de vous voir proposer des boycotts plus courageux et en accord avec la ligne écologiste, par exemple le boycott de pays qui pratiquent l'esclavage pour fournir des produits moins chers aux bons petits bourgeois français, je vous suggère de ne pas vous mêler d'un problème qui dépasse largement le point de vue de BDS et des médias français. (…)
Vous avez sûrement, dans le cadre de votre journal, des approches plus constructives à proposer, et c'est ce que vous faites déjà sur bien des sujets. Alors parlez-nous plutôt des innovations israéliennes en matière d'écologie. Voilà qui serait beaucoup plus intéressant. (…)

Anne Bardo, Isabelle Faure, Dominique Ellul
Gironde et Pyrénées-Atlantiques

Silence : Silence est une revue d'écologie politique, ce qui signifie qu'elle n'est pas seulement environnementaliste mais qu'elle combat tous les rapports de domination sociaux et politiques, car l'exploitation de la nature est liée aux dominations patriarcale, de classe, coloniale, etc. Ne parler que des bonnes pratiques israéliennes en matière d'écologie sans dénoncer d'abord l'état de fait colonial sur lequel elles reposent serait du "greenwashing".

Le grand prix des malfaiteurs de l'humanité

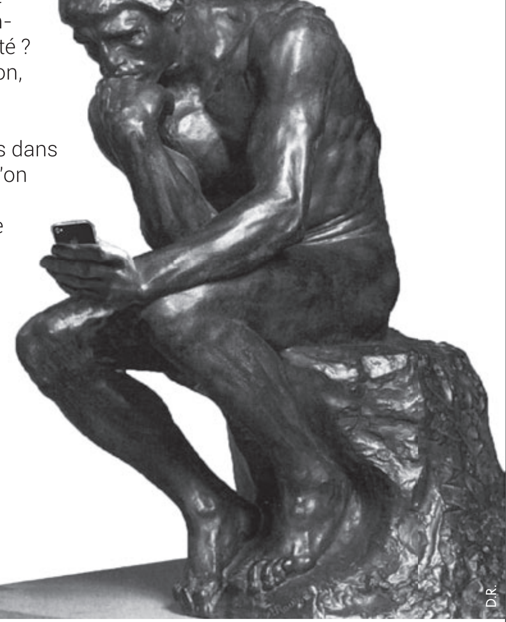
- Je produis des avions qui détruisent des avions, des machines qui construisent en quelques jours et démolissent en trois poignées de secondes…
- Foutaises. Moi, je répands les épidémies aux quatre coins du monde, je fabrique les maladies et les médicaments qui vont avec…
- Je fais beaucoup mieux : des médicaments qui rendent des gens malades… (…)
- Je suis le numéro un de l'intoxication universelle, je répands mes poisons dans l'eau, dans l'air et dans les aliments, on me paie pour cela, à la caisses des supermarchés et des stations-service, des compagnies de l'eau, des hôpitaux, de la Sécurité Sociale (…).
- Moi, je fais mieux encore, je mets partout des sens uniques et des giratoires (…), ça fait des accidents à chaque coin de rue, des vies à réparer et de la croissance du PIB…
- La croissance, c'est ma spécialité : tout ce qui était gratuit, je le rends payant et plus c'est cher, plus ça attire les convoitises, plus c'est nouveau, plus les gens se précipitent et plus ça fait de crédit, de soumissions à des emplois inutiles et nuisibles…

Ainsi se succédaient les prises de parole, chacun rivalisant d'arguments sur les ravages de ses prouesses. Un sentiment de lassitude semblait gagner les membres du jury. (…) Qui allait triompher au grand prix des malfaiteurs de l'humanité ? Aucun des prétendants n'emportait la conviction, jusqu'à ce que se présente un nouveau rival :

- Ce que chacun propose isolément, je le réunis dans un produit unique. Toutes les nuisances que l'on peut entrevoir dans ses rêves les plus pessimistes, je les concentre dans une technologie (…). L'extase pour les mirages, le flicage volontaire, la servitude acclamée… Tout ce qui brûle, qui rend aveugle au monde et à soi-même, ce qui rend sourd aux chants d'oiseau, aux cris des torturés, tout ce qui fait écran entre soi et les autres, ce qui fait devenir la terre inhabitable de jour en jour…

Et le vainqueur fut : le Smartphone !

Frédéric Wolff
Côtes d'Armor


D.R.

Nous avons également reçu… 1/2

Essais

■ **Ceux qui sèment - graines de résistance,** *Janisse Ray, éd. Seepia, 2014, 207 p. 12 €.* Un voyage de jardin en jardin à travers les Etats-Unis qui révèle les enjeux de la guerre des semences actuellement en cours. 1 €/vente reversé à Kokopelli et Navdanya.

■ **35 questions sur la biodynamie à l'usage des amateurs de vin.** *Antoine Lepetit de la Bigne. Ed. Sang de la terre. 2014. 142 p. 18 €.* Quelle est la différence entre biologique et biodynamique ? Des réponses scientifiques par un polytechnicien œnologue, membre fondateur de l'école du vin et des terroirs.

■ **Les défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment.** *Eric Dupin. Ed. La découverte, 2014. 272 p. 19,50 €.* Ce livre est le résultat d'une enquête de deux ans menée dans plusieurs régions auprès de personnes qui innovent dans toutes sortes de domaines : de l'habitat léger à l'école alternative en passant par la gestion coopérative d'entreprises agricoles. Un changement social pourra-t-il naître de l'expérimentation et de l'essaimage de ces multiples alternatives locales ?

■ **Permaculture. La ferme du bec Hellouin. Guérir la terre, nourrir les hommes.** *Perrine et Charles Hervé-Gruyer. Ed. Actes Sud, 2014. 366 p. 22,80 €.* Cette ferme, créée en 2004 en Normandie, fait aujourd'hui référence en matière d'agriculture naturelle et attire des visiteurs du monde entier. Les récoltes abondantes qu'elle obtient tout en créant de l'humus et en stockant du carbone stupéfient les agronomes.

■ **Les équinoxiales,** *Armelle Leclercq, éd. Le corridor bleu, 2014, 110 p. 12 €.* Ce recueil de poésie est dédié au Japon. Mais alors que l'auteure est en pleine rédaction survient l'accident de Fukushima. Les derniers poèmes s'interrogent donc sur ce qu'est un accident nucléaire, un becquerel, et pourquoi on ne sait pas ce qu'il faut faire, car rien n'est bien clair.

■ **Gandhi. Politique de la non-violence,** *Manuel Cervera-Marzal, Michalon, 2014, 120 p, 12 €.* Cet ouvrage synthétique présente la pensée politique de Gandhi, qui articule une critique de la violence à l'élaboration d'un nouveau répertoire militant (non-coopération, désobéissance civile), toujours en lien avec un programme constructif. Gandhi élabore une politique fondée sur la recherche de la Vérité. Une pensée originale et toujours d'actualité.

Romans

■ **Aux portes de l'éternité,** *Ken Follet, traduction de Jean-Daniel Brèque, Odile Demange, Nathalie Gouyé-Guilbert, Dominique Haas, éd. Robert Laffont, 2014, 1214 p. 24,90 €.* Troisième et dernier volume de la saga historique "Le siècle" commençant en 1961 avec la construction du mur de Berlin et se terminant à sa chute en 1989. Grâce à des personnages fictifs judicieusement placés auprès des grands de ce monde, on suit dans le détail comment nous avons frôlé la troisième guerre mondiale en 1961 lors de la crise des missiles russes à Cuba (et comment les politiques ont contré la volonté des militaires), la campagne pour les droits civiques aux Etats-Unis et l'assassinat de Martin Luther King, et l'effondrement progressif du bloc soviétique. Cela se dévore.

■ **La condition pavillonnaire,** *Sophie Divry, 2014, 264 p. 17 €.* Histoire d'une femme ordinaire, mari assureur, elle comptable, achat d'une maison individuelle, deux voitures, trois enfants, un amant… C'est bien écrit, mais cela laisse une sensation que rien de vraiment important ne se passe, quelques anecdotes bien banales (une page pour décrire comment fonctionne la machine à laver…).

Jeunesse

■ **Les terres inondées,** *Tom Moorhouse, traduction de Michelle Nikly, éd. Hélium / Actes Sud, 2014, 268 p. 13,50 €. Dès dix ans.* L'histoire de campagnols qui doivent faire face à une crue dévastatrice, alors que rodent les prédateurs. Très bien écrit, même si l'aventure reste au niveau des paquerettes.

Essais

La science asservie

Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs

Annie Thébaud-Mony



La sociologue Annie Thébaud-Mony et son compagnon le toxicologue Henri Pézerat (aujourd'hui décédé) ont joué un rôle clé dans l'interdiction de l'amiante en France. Depuis plusieurs décennies, l'autrice a orienté son travail et son engagement en faveur de la prise en compte des facteurs industriels des cancers et autres maladies.
Ce livre synthétique et très accessible dresse d'abord un panorama non exhaustif de "collusions mortifères entre industriels et chercheurs", à travers quelques cas criants : essence plombée, amiante, nucléaire, polluants chimiques. Puis, à partir des 3 derniers cas, elle analyse les résistances scientifiques et citoyennes contre "une santé publique hors sol", qui rend invisible le sort des travailleurs et populations exposés à des substances toxiques. Salutaire pour affuter l'esprit critique vis-à-vis de cette science asservie et pourtant omniprésente ! XR.

Ed. La Découverte, 2014, 309 p., 21 €

Le tour de France des alternatives

Emmanuel Daniel



Circuits courts, monnaie locale, banque villageoise, démocratie directe, éolienne citoyenne, atelier d'innovation mécanique, habitat groupé et, plus global, coopérative intégrale et Zone à défendre, l'auteur nous présente une sélection d'une vingtaine d'initiatives qui partent du bas et qui à défaut de déjà changer le monde, provoquent déjà une revitalisation locale, une prise de conscience et le bonheur de ceux et celles qui s'y impliquent. Un livre très optimiste sur le potentiel des ces multiples démarches, avec en fin d'ouvrage quelques réflexions sur ce qu'elles ont en commun et sur les limites que cela peut avoir (peut-on bousculer l'oligarchie en multipliant ce genre de réalisations ?). On peut regretter l'absence de photos et de contacts, mais cela se trouve, avec d'autres exemples sur le site de l'auteur (www.tourdefrancedesalternatives.fr). MB.

Ed. Seuil, 2014, 120 p. 10 €

L'humeur de Dany

Daniel Cohn-Bendit



Depuis le 26 août 2013, Daniel Cohn-Bendit tient une chronique quasi-quotidienne, à 7h55, dans "*La Matinale*" de Thomas Sotto sur Europe 1, station du groupe Lagardère. Recruté pour sa "*liberté de ton*" par Fabien Namias, le directeur général, "*l'accro à l'info*" ambitionne de "*faire vaciller les évidences, bousculer la torpeur des esprits*". Ce pavé, enrobé de vert, contient 197 péroraisons microphoniques (la dernière, le 30 mai 2014). Le leitmotiv s'énoncerait : "*si vous n'avez pas l'opportunité de m'écouter, lisez-moi!*". Car le vibrion a un avis sur tout (la politique, le football, une de ses passions, "*l'ABCD de l'égalité*", le cinéma, même s'il méconnaît que Jean-Luc Godard est suisse…). Sa capacité à se mettre en valeur n'a d'égal que son attachement à une Europe fédérale, laquelle, selon le chouchou des médias, "*n'est pas aux mains de bureaucrates tatillons, ni de prédateurs financiers !*"… RH.

Ed. Robert Laffont, 2014, 429 p. 21 €

Pas dans le cul aujourd'hui

Jana Cerna



C'est une lettre d'amour. Une lettre d'amour à un homme. A tout ce qu'il est. Pas seulement son corps. Non c'est une manière d'engloutir un être. De l'aimer et de le faire entrer en soi. Philosophie du sexe et sexualité à visage humain, Jana rentre à pleines voiles dans son désir : "*Je veux passer des heures à bavasser pour pouvoir coucher avec toi et je veux baiser avec toi pour parvenir à ces heures de discussion…*". Elle prévient, si tout est perdu : "*Je déguerpirai pour épouser un ingénieur commercial possédant une Spartak Skoda parce qu'alors il n'y aura plus aucune différence*". Avec ses mots crus Jana Cerna aspire à une dévastation sexuelle et amoureuse, un avalement, une cure de sperme qui soit philosophique. Proto féministe et érotique, elle écrit au début des années 60 dans Prague qui connaitra alors un chambardement sans précédent, justement dans l'usine Skoda de Plzen où des conseils ouvriers prônant l'autogestion ont vu le jour. De l'autogestion généralisée à l'amour général, il n'y avait qu'un pas. ChG.

Traduit du tchèque par Barbora Faure, éditions La contre-allée, Lille, 92 p. 8,5 €.

Scottsboro Alabama, de l'esclavage à la Révolution

Lin Shi Khan et Tony Perez



Cet ouvrage de la collection Action graphique est d'une beauté surprenante pour qui apprécie la gravure. Le 25 mars 1931, neuf jeunes noirs se trouvèrent accusés du viol de deux femmes blanches à bord d'un train de marchandises en Alabama. Le verdict fut la peine de mort. C'était sans compter avec l'intervention d'un groupe communiste multi racial, l'*International Labor Defense* qui fit campagne pour leur libération comme pour Sacco et Vanzetti. Ces *Strange fruit* de la chanson ont fini par mûrir dans la révolte et la construction d'un mouvement des droits civiques. Les neuf noirs dont on verra qu'ils avaient été accusés à tort n'étaient pas des activistes politiques, mais des types affamés en quête de travail. L'ILD entreprit de donner à cette affaire une portée internationale et des manifestations eurent lieu à Paris et Moscou. Dans ces gravures la question centrale est l'union des travailleurs noirs et blancs, un thème au cœur d'un journal comme *New Masses* dirigé notamment par Michael Gold qui signa l'avant-propos. ChG.

Ed. L'Echappée, Paris, 2014, 191 p. 20 €

Livres

Grains. Monsanto contre Schmeiser

Annabel Soutar



Cette pièce de "théâtre documentaire" retrace le combat entre Percy Schmeiser, cultivateur canadien et Monsanto, qui en 1998 l'a accusé de violer son brevet sur les semences de colza génétiquement modifié. L'agriculteur affirme que ces graines sont arrivées dans ses champs à son insu, par dissémination naturelle ou accidentelle. Monsanto a voulu en faire un procès modèle pour dissuader les autres agriculteurs de se rebeller contre lui. L'auteure se met en scène dans son enquête auprès des différents protagonistes : Percy et Louise Schmsier, les avocats, etc. Elle expose la complexité du problème, la réalité humaine dans laquelle s'enracine ce procès qui a pris une allure de symbole mondial de la lutte contre la multinationale, et laisse le lecteur juger par lui-même. GG

Ecosociété, 2014, 176 p., 13 €

Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune 21e siècle

Collectif "Mauvaise troupe"

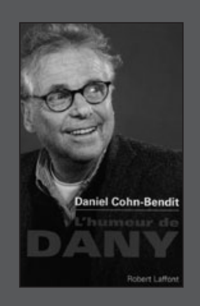


Il s'agit d'un objet difficile à identifier, composé d'entretiens, de correspondances, de témoignages et de moments de fictions. Ce livre est remarquable par la qualité littéraire du patchwork d'écritures qu'il offre. Mais le sous-titre peut étonner : je n'ai pas vu de Révolution annoncée, mais des démarches individuelles de personnes qui se croisent et se rassemblent autour de projets. C'est le témoignage d'une génération lucide, désabusée (pas d'élans romantiques d'une autre époque) et aguerrie à l'évitement des pièges. Les auteurs recensent des actions marquantes, de Notre-Dame-des-Landes aux Indignés en Espagne, des sans-papiers aux activistes de l'informatique… Ce livre, truffé de références à l'histoire politique et philosophique du 20e siècle et attentif aux mouvements qui en naissent, se présente comme une somme (encyclopédique). MD

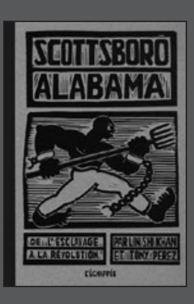
Http://constellations.boum.org. Edit. L'Éclat 2014, 703 pages, 25 €

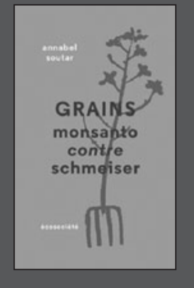














LIVRE DU MOIS



Sacrée croissance !

Marie-Monique Robin

Sacrée croissance, c'est à la fois un livre et un film qui mettent en cause le mythe de la croissance économique et donnent des pistes pour ouvrir d'autres voies de société. On croise dans le film les appels frénétiques de dirigeants du monde entier à la relance de la croissance, et les voix plus sages d'économistes dissidents qui expliquent pourquoi il faut rompre avec les anciens systèmes de pensée et créer des sociétés compatibles avec la finitude de notre planète. On y voit surtout des exemples de pratiques qui tissent d'autres manières de "vivre bien" sans en passer par la croissance à tout prix : agriculture urbaine au Canada et en Argentine, alternatives énergétiques au Népal et en Finlande, monnaies locales au Brésil et en Allemagne, Bonheur National Brut au Bhoutan… Le livre reprend ces exemples inspirants et ces réflexions en les développant, analysant dans le détail à la fois la faillite du système et les clés d'une transition réussie vers un monde soutenable. L'ensemble montre que nous sommes face à un défi de changement de paradigme, et que les solutions existent pour peu que l'on fasse preuve de courage et d'initiative. Riche et stimulant. GG.

Ed. La Découverte, 2014, 304 p, 19,90 € et Arte Editions, 90 mn, 2014, 15 €.

Retournez les fusils ! Choisir son camp

Jean Ziegler



On résiste mieux quand on connaît l'adversaire et ses moyens d'action. Jean Ziegler nous y aide ici. Rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation de 2000 à 2008, aujourd'hui vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, il nous livre son analyse érudite du monde. Dans cette nouvelle édition réactualisée du Manuel de sociologie d'opposition paru en 1980, il se penche d'abord sur le rôle d'un intellectuel, puis sur l'évolution et la fonction des idéologies. Vient ensuite une riche description de "l'ordre cannibale du monde", où l'inégalité entre les hommes est perpétuée de siècle en siècle, corruption systémique et campagnes d'assassinats aidant, où l'Etat enfin n'est que l'arme des puissants et une trahison pour les faibles.
Si l'on peut parfois se perdre tant les sources philosophiques, sociologiques, historiques sont nombreuses, ce livre est une référence pour qui veut s'armer de connaissances sur les ressorts de l'injustice mondiale. CG.

Ed. Seuil, 2014, 295 p., 20 €

Romans

Le silence ne sera qu'un souvenir

Laurence Vilaine



Mikluš est mort sans avoir osé parler de ce qu'il savait sur Dilino, considéré comme l'idiot de leur groupe de Roms. Fantôme, il observe celui-ci et peu à peu nous raconte son histoire. Son rapport avec la Vieille, la plus âgée aujourd'hui dans le groupe, et avec un gadjo dénommé Lubko. L'histoire se passe en Slovaquie, au bord du Danube, vingt ans après de la chute du mur entre l'Est et l'Ouest.
Il faut un peu s'accrocher au début du livre pour comprendre le principe narratif. Mais ensuite, c'est une excellente plongée au cœur de ce peuple trop souvent maltraité, avec des rappels historiques qui apparaissent au cours de l'histoire. Le récit devient progressivement plus fluide et gagne en émotion quand la parole est donnée à une femme, enfermée dans sa chambre, qui sculpte sans fin des marionnettes. Par sa voix sortiront les explications que Miklus n'a pas osé donner.

L'écriture est subtile, poétique, sensible, la chute terrible : "*N'oubliez pas que les fins heureuses n'ont jamais été le fort des histoires tsiganes*"… FV.

Ed. Actes-Sud, coll. Babel, 2014, 213 p. 7,70 €.

Quand j'étais vivant

Estelle Nollet



Perdus dans les limbes, un conservateur de parc naturel du sud de l'Afrique, son ami d'enfance devenu braconnier, un jeune africain albinos et une éléphante. Voici un début d'ouvrage plutôt surprenant. Mais dès qu'ils évoquent un souvenir, l'histoire se projette sur un mur et, peu à peu, le lecteur, mais aussi les protagonistes vont comprendre comment ils en sont arrivés à mourir les quatre en même temps. Cette construction littéraire permet d'aborder la question du déplacement des populations indigènes au nom de la protection de la faune, la corruption des dirigeants, le néo-colonialisme, le drame du trafic d'ivoire et la disparition des espèces menacées. On se laisse vite prendre par la narration et les questions humaines sont abordées avec justesse à travers les dialogues des quatre personnages… car même l'éléphante participe au débat. FV.

Ed. Albin Michel, 2015, 274 p. 19 €

Beaux livres

Le grand bestiaire

René Hausman



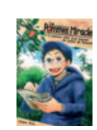
Ce maître du dessin naturaliste sait glisser dans ses aquarelles quelques distorsions ou personnes imaginaires qui rendent les présentations de la faune parfois un peu surréaliste. Le tout est accompagné de textes présentant les mœurs de chacun-e, le tout classé par grand écosystème (la forêt, la montagne, la steppe, les prés, l'eau, l'air…). A lire à tout âge. FV.

Ed. Dupuis, 2014, 186 p. 45 €

B. D.

Les pommes miracle

Tsutomu Fujikawa et Takuji Ishikawa



Ce manga raconte l'histoire d'Akinori Kimura, paysan d'Iwaki (nord-est du Japon), scandalisé par la multiplication des traitements aux pesticides et qui, après avoir lu un livre sur l'agriculture naturelle, va, dans les années 1970, reconvertir son exploitation. Mais si cela s'avère facile pour le maïs et le riz, il en est tout autrement pour les pommes. Les pommiers non traités, parce qu'ils sont issus de sélections, sont très fragiles et l'arrêt des pesticides va provoquer

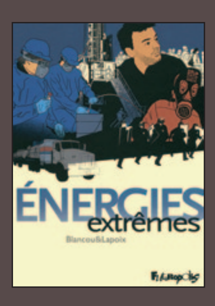












l'arrêt de leur production pendant plusieurs années. Après avoir essayé de nombreux traitements aériens, Akinori Kimura va comprendre que c'est la richesse du sol qui peut donner un pommier solide et résistant. Il va devenir célèbre au Japon pour ses méthodes bio. Très émouvante, on regrettera seulement que l'histoire ne raconte pas la situation actuelle : sa ferme étant située à une trentaine de kilomètres de la centrale de Fukushima, les beaux pommiers sont aujourd'hui radioactifs. MB.

Ed. Akata, 2014, 224 p. 7,95 €

Energies extrêmes

Sylvain Lapoix et Daniel Blancou



Sylvain Lapoix, journaliste, après avoir vu le film Gasland, se penche sur la question des gaz de schistes. Il va enquêter longuement aux Etats-Unis, rencontre de nombreux dirigeants de sociétés, des propriétaires de terrains pollués, des élus désenchantés. Il poursuit son travail en enquêtant en France sur la curieuse interdiction de la seule technique de la fracturation hydraulique (qui laisse ouverte l'option d'une autre technique). Ce reportage dessiné est très instructif, car il aborde le sujet de multiples façons. On pourra toutefois regretter un dessin assez froid. MB.

Ed. Futuropolis, 2014, 128 p. 19 €

Bande d'arrêt d'urgence

Woodrow Phoenix



Tuer une personne avec une voiture est l'une des manières de commettre un meurtre sans risquer la prison. Et la voiture tue plus que les armes (1 200 000 morts par an). Un petit détail qui ne figure jamais dans les innombrables publicités pour ce véhicule. L'auteur britannique publie un texte d'une rare lucidité contre l'usage de la voiture. Jouant avec des pages graphiques hypnotisantes, il dénonce aussi la place qu'elle prend, sa priorité en politique, le mépris des autres modes de déplacement… Un remarquable pamphlet. FV.

Traduction Thierry Groensteen, éd. Actes Sud – L'An 2, 2013, 190 p. 22 €

Jeunesse

La dictature des petites couettes

Ilya Green



Dès 5 ans. C'est quoi, être beau ? Les garçons, ça peut jouer aux jeux de filles ? Faut-il se changer pour plaire aux autres ? Ce petit livre aborde des questions importantes à travers l'histoire simple d'Olga et de ses amies qui décident d'organiser un concours de beauté. Difficile de s'y retrouver : Gabriel peut-il se déguiser et se maquiller avec elles ? Qui est beau aux yeux de qui ? Un chat, un oiseau et des fourmis viennent aider le lecteur à se poser des questions. "Ils n'ont même pas de bec !", déplore l'oiseau. Avec cet album, on voit les choses à travers un regard d'enfant. Les dessins finement ciselés sont somptueux. GG

Ed. Didier Jeunesse, 2014, 48 p., 11 €.

Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur

Luis Sepulveda



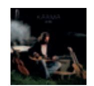
Dès 8 ans. Un escargot se demande pourquoi il n'a pas de nom et pourquoi il est si lent. Banni de son groupe, il rencontre une tortue qui lui fait visiter la prairie sur son dos. Elle lui donne pour nom Rebelle et lui montre le chantier des hommes. Rebelle décide d'alerter les autres escargots, mais comme il est très lent, il en parle sur son chemin à différents autres animaux qui le remercient de prendre le temps de les alerter. La lenteur a aussi son intérêt ! Un joli petit conte philosophique au raz des pissenlits. FV.

Dessins Joëlle Jolivet, traduction (Chili) Anne-Marie Métailié, éd. Métailié, 2014, 96 p. 12,5 €

Musique

Karma

Jim Petit



Troisième album pour ce musicien de slide guitare largement inspiré de sonorités indiennes sur le concept de la vie, de la non-naissance au karma individuel.

Trois titres composent ce projet accompagné de nombreux invités prestigieux, dont les élèves des maîtres qu'étaient Zakir Hussein et Ravi Shankar.

Nous nous laissons porter par la douceur du jeu de Jim Petit, qui sur mesures frôle les arrangements de Pink Floyd et de Asian Dub Foundation.

Le peu de paroles, qui accompagnent avec justesse les longues plages musicales, sont en esperanto pour témoigner d'un langage universel qui participe également à la construction des harmonies de la pièce que joue Jim Petit en trois actes.

Un album subtilement interprété qui sait ne pas s'enfermer dans un style, pour nous proposer plusieurs facettes de l'artiste. Tout en restant d'une grande cohérence. JP.

Prod. Vinilkosmo, 3 titres, 40 mn, 15 euros

Nous avons également reçu… 2/2

BD

■ **AmériKKKa, T9, Cauchemar californien,** *Roger Martin et Nicolas Otéro, éd. EP, 2014, 48 p. 13,50 €.* Une BD bien dense pour dénoncer les agissements de certains groupes d'extrême-droite aux Etats-Unis. Ici des motards "libert'Aryens" qui font du trafic de drogue, d'armes et d'enfants pour les riches familles en mal de descendance. Chantages politiques, bastons, et courses poursuites, pour un scénario au départ un peu compliqué.

■ **Wonderball, T1, Le chasseur,** *Fred Duval, Jean-Pierre Pécau, Colin Wilson, éd. Delcourt, 2014, 56 p. 14,50 €.* Un tireur en série, un flic anticonformiste, San Francisco, une société secrète de scientifiques poursuivant les expériences des nazis… tous les ingrédients d'une série policière à suspens et uniquement masculine.

■ **Seediq Bale, les guerriers de l'Arc-en-Ciel,** *Row-Long Chiu, 2013, 302 p. 23,50 €.* Cet ouvrage soutenu par Survival International est une reconstitution en BD de la révolte des Seediq, peuple aborigène de Taïwan, contre l'envahisseur japonais, en 1930. Si le travail ethnologique de l'auteur pour reconstituer cette période est remarquable, si l'on peut être enchanté par les paysages de nature, la complaisance envers les scènes de violence rend la lecture de ce livre difficilement supportable.

■ **L'Or, Issaïas ou le colibri,** *Frédéric Bihel et Stéphane Piatzszek, éd. Futuropolis, 2014, 48 p. 13,50 €.* Premier tome d'une série de six consacré aux orpailleurs clandestins de Guyane. La frontière perméable avec le Brésil et le Surinam permet tous les trafics. On suit dans ce premier tome l'arrivée d'un jeune brésilien avec son oncle, leur exploitation par la maffia locale, l'impuissance des gendarmes français et la fièvre de l'or. Dessin somptueux.

■ **Frères de terroirs, carnet de croqueurs,** *Yves Camdeborde, Jacques Ferrandez, éd. Rue de Sèvres, 2014, 122 p. 22 €.* Le premier est un restaurateur célèbre, le second dessinateur. Les deux voulaient parler de nourriture. Chaque chapitre de ce récit nous emmène chez un producteur du chef cuisinier : truffe, vins, homard… et même le fabricant de couteaux. C'est pédagogique, c'est bien dessiné, mais cela ne présente pas la même émotion que les Ignorants d'Etienne Davodeau.

■ **L'appel des villages éclairs,** *Alain Auguste et Gilbert Crescente, éd. Passerelle Eco, 2014, 95 p. 10 €.* Des nomades écolos sillonnent les routes en vélo et caravanes diverses. Là où ils se posent, ils savent profiter au mieux de la nature : plantes comestibles, construction de yourtes en bambou… Cela s'inspire des pérégrinations de la tribu vivace et des rassemblements arcs-en-ciel (suite du mouvement hippie). Dessin hésitant pour une histoire un peu trop utopique pour qu'on y croie.

Musique

■ **Lo Hat,** *Saps 2014, 2014, 12 titres (Camom, 8, place Compostelle, 32 600 L'Isle Jourdan, www.lecamon.com).* Une alliance de tradition et de création, telle est l'offre du groupe gascon Saps sur ce premier album. Des musiques de bal entièrement originales, instrumentales ou chantées en occitan béarnais, dont l'interprétation et les arrangements sont bien léchés et entraînants. Un bouquet de valses, mazurkas, scottishs, polkas et branles de première qualité.









Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie. Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

430



429



428



427



426



424



Silence, c'est vous aussi...

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30** les samedis **28 février** (pour le n° d'avril), **28 mars** (pour le n° de mai), **25 avril** (pour le n° de juin)… Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h.

N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Devenez Réd'acteur

S!lence aimerait se faire davantage l'écho des alternatives existantes. Nous n'avons cependant ni les moyens ni le temps pour courir les routes et les gares toute l'année. Le meilleur moyen de parler des alternatives autour de chez vous… c'est vous. Au minimum, vous pouvez nous envoyer des documents sur les initiatives de votre connaissance. Au maximum, vous devenez journaliste et vous nous proposez un article clé en main, avec quelques photos.

Pour devenir vous-même réd'acteur, une explication vous est donnée sur notre site internet *www.revuesilence.net* à la rubrique *Participer / Ecrire* dans la revue. Si votre reportage est retenu et publié, **vous bénéficiez d'un abonnement d'un an gratuit.**

Devenez Don'acteur

S!lence est une revue sans pub, sans subvention, ce qui lui donne sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus !

Ils nous permettent d'accroître notre liberté d'agir et de multiplier les reportages pour explorer davantage d'alternatives.

Attention à partir du 1er janvier 2014, l'association ne délivre plus plus de reçus fiscaux.

Devenez Stand'acteur

Votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. En effet, si *S!lence* parvient aujourd'hui à relayer ses opinions sur l'écologie, la non-violence et à se faire l'écho de nombreuses alternatives concrètes, c'est en grande partie grâce à la tenue de stands lors d'un certain nombre de manifestations (foires, salons, débats, festivals militants et engagés...)

Alors rejoignez l'équipe de lecteurs-trices bénévoles sympathisant-e-s !

Vous tenez un stand *S!lence** (durant 1 we) ou deux stands (1/2 ou 1 journée) dans l'année, **un abonnement de 6 mois pour vous ou une personne de votre choix vous est alors offert !**

**Bien entendu, ce ou ces stand(s) doivent faire l'objet d'un accord préalable avec S!lence !*

Devenez relais local

Vous êtes nombreux/ses à nous demander comment nous aider à distance. Vous pouvez devenir relais local de la revue. Votre contact sera alors inscrit / mentionné ci-contre ainsi que sur notre site. Vous pourrez rencontrer ainsi d'autres personnes motivées et développer seul-e ou à plusieurs de multiples activités : présenter la revue dans différentes manifestations, festivals, fêtes, sous forme de stands ou de ventes à la criée ; organiser des débats autour des thèmes de la revue (éventuellement en invitant les auteur-e-s) ; trouver des points de vente, de nouveaux abonné-e-s ; développer des activités selon les envies de chacun-e…

Bibliothèques

Nous proposons l'abonnement de 6 mois gratuit à toute bibliothèque qui en fait la demande, à titre de découverte.

Parlez-en à votre bibliothécaire !

Rejoignez un relais local

> **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr

> **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84

> **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

> **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

> **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

> **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 04 99 64 32 44, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85

> **Lorraine.** Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr, Nicolas Ferry à Saint Dié des Vosges, nicolasferry88@gmail.com

> **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

> **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com

> **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

> **Tarn.** Gérard, tél. : 06 75 32 43 70, Silence81@orange.fr

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

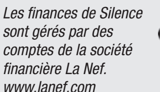
Silence
9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion :** Béatrice Blondeau : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX
Pour la Belgique : contact et règlement à **Les Amis de la Terre** Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39
IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

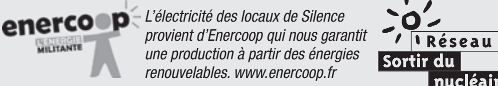
Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **7 janvier 2015** - **Editeur :** Association S!lence - **N° de commission paritaire :** 0915 G 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - **Date de parution :** 1er trimestre 2015 - **Tirage :** 5300 ex. - **Administrateurs :** Solène Bernard, Myriam Cognard-Dechavanne, Monique Douillet, Myriam Grataloup, Justine Lamonerie, Federico Witula - **Directrice de publication :** Monique Douillet - **Comité de rédaction :** Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Gaëlle Ronsin, Eva Thiebaud - **Pilotes de rubriques :** Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Anne Girard, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, Stephen Kerckhove, Annie Le Fur, Baptiste Mylondo, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Lasserpe, Dom et Etienne - **Correcteurs :** Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Emmanuelle Pingault, Françoise Weite - **Photographes :** Marco Alpozzi, Yann Caradec, Mstyslav-Chernov.com, Jean-Luc Cornu, Jean-Yves Defoux, Chloé Deleforge, Francesco D'Ingiullio, Alberto Di Lolli / Greenpeace, eSeL.at, Issei Kato, Nadji, Sylvia Tostain, Yannis Youlountas - **Et pour ce n° :** Olivier Bailly (Reporterre.net), Chloé Deleforge, Dominique Lalanne, Mathieu Lopes, Glen Millot, Olivier Mitsieno, Jocelyn Peyret, Xavier Rabilloud, Michel Scrive, Pinar Selek, Benjamin Source - **Couverture :** D.R. - **Internet :** Damien Bouveret, Jean-Marc Danjau (scan anciens numéros), Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.





Les finances de Silence sont gérés par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com





L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire"



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96 - www.impressions-modernes.fr

422



419



418



417



416



415



Commandes

Numéros disponibles

- ☐ 394 Le retour des monnaies locales
- ☐ 396 Terres collectives
- ☐ 398 Expériences de transition
- ☐ 399 A votre santé ?
- ☐ 401 Se former à la non-violence
- ☐ 402 Ces croyances qui nous dominent
- ☐ 404 Se réapproprier l'espace public
- ☐ 405 Avec les sans terres
- ☐ 406 Gaz de schistes, non à la fuite en avant !
- ☐ 407 Vivre sans internet
- ☐ 409 Un autre cercle est possible
- ☐ 410 L'agonie du nucléaire
- ☐ 411 Déraciner le racisme
- ☐ 412 Slow des lents demains qui chantent ?
- ☐ 415 Au-delà de la bio, quelle agroécologie ?
- ☐ 416 Les limites des écoquartiers
- ☐ 417 Transition et engagements politiques
- ☐ 418 Sortir de la démesure
- ☐ 422 Décolonisons nos luttes
- ☐ 424 Lent, léger... le voyage
- ☐ 426 D'autres formes de democratie
- ☐ 427 Penser l'agriculture de demain
- ☐ 428 La forêt brûle
- ☐ 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- ☐ 431 Soutenir les lanceurs d'alertes

Numéros régionaux

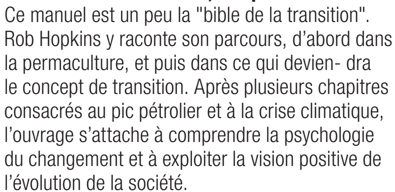
- ☐ 392 Auvergne
- ☐ 397 Lorraine
- ☐ 403 Yvelines et Hauts-de-Seine
- ☐ 408 Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron
- ☐ 414 Ain
- ☐ 419 Picardie
- ☐ 430 Corse

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire - sauf n° 400 : 9 €).
Ajoutez les frais de port (2 € pour un ex., 3 € pour 2 ex., 4 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s) :

Livres





☐ L'écologie 600 en dates, 84 p. - 12 €
A l'occasion de ses 30 ans, la revue *S!lence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

☐ Manuel de transition, 212 p. - 20 €
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devien- dra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



☐ Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €
Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confron- tation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les change- ments souhaités.

*Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€.
Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter.
Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.*

Je m'abonne à S!lence

France métropolitaine

- ☐ Découverte 1er abonnement 6 n° — 20 €
- ☐ Particulier — 1 an — 46 €
- ☐ Bibliothèque, association… — 1 an — 60 €
- ☐ Soutien — 1 an — 60 € et +
- ☐ Petit futé — 2 ans — 74 €
- ☐ Petit budget — 1 an — 32 €
- ☐ 5 abonnements Découverte offerts — 100 €

Groupés à la même adresse

- ☐ par 3 ex. — 1 an — 115 €
- ☐ par 5 ex. — 1 an — 173 €

Autres pays et Dom-tom

- ☐ Découverte 1er abonnement 6 n° — 27 €
- ☐ Particulier — 1 an — 55 €
- ☐ Bibliothèque, association… — 1 an — 68 €
- ☐ Soutien — 1 an — 60 € et +
- ☐ Petit futé — 2 ans — 85 €
- ☐ Petit budget — 1 an — 39 €

Abonnement en ligne :
www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées (Merci d'écrire en majuscules)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

❍ Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA *(Autorisation de prélèvement)*

RUM (sera rempli par Silence) :

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 11 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐...... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ .... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Débiteur

Nom et prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Fait à : Le :
Signature :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Primevère

29e salon-rencontres de l'alter-écologie

20-21-22 février 2015
Lyon-Chassieu



500 EXPOSANTS
100 CONFÉRENCES

L'association Primevère a le plaisir d'accueillir en conférence

--/ François Ruffin
rédacteur en chef du journal Fakir
Faut-il faire sauter Bruxelles ?

--/ José Bové
député européen
Qui finance les OGM ?

--/ Marie-Monique Robin
journaliste d'investigation
Sacrée croissance

--/ Christophe Bonneuil
Historien au CNRS
L'événement anthropocène : La Terre, l'histoire et nous

--/ Michel de Lorgeril
Dr en médecine
Le régime alimentaire méditerranéen

--/ Marc Dufumier
Pr émérite d'agriculture comparée
50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation

--/ Michel Odent
Dr obstétricien et auteur
La naissance dans le contexte scientifique actuel

--/ Paul Watson
fondateur de Sea Shepherd
Entretien avec un Pirate

salonprimevere.org